

# ZONES REGLEMENTEES

Réf : AIP France ENR 5.1 p29 à 167

ENR 5.1 p1 : Type de restrictions : Des aéronefs télépilotes non habités assurant une mission au service de l'État peuvent évoluer dans toutes les zones réglementées pour lesquelles la mention « **activités spécifiques Défense** » figure en colonne « **Type de restriction** ».

NR (zones grisées RTBA)	LIEU Type de restriction	LIMITES VERTI- CALES.	Gestionnaire, conditions de pénétration, HOR
LF R 1 A	<b>LANESTER</b> Activités spécifiques Défense.	300ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Bureau OPS BFMC (Base des Fusiliers Marins et des Commandos) 02 97 12 67 20. Activable H24 Lun-Ven sauf JF. CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité connue de Lorient TWR.
LF R 1 B	<b>PENGARNE</b> Activités spécifiques Défense.	300ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Bureau OPS BFMC (Base des Fusiliers Marins et des Commandos) 02 97 12 67 20. Activable H24 Lun-Ven sauf JF. CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité simultanée avec les LF R 1 A LANESTER et LF R 1 C SAINT MICHEL. Activité connue de LORIENT TWR.
LF R 1 C	<b>SAINT MICHEL</b> Activités spécifiques Défense.	300ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Bureau OPS BFMC (Base des Fusiliers Marins et des Commandos) 02 97 12 67 20. Activable H24 Lun-Ven sauf JF. CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité connue de LORIENT TWR.
LF R 1 D	<b>BLAVET</b> Activités spécifiques Défense.	800ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Bureau OPS BFMC (Base des Fusiliers Marins et des Commandos) 02 97 12 67 20. Activable H24 Lun-Ven sauf JF. CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité connue de : - LORIENT TWR, - IROISE APP/INFO.
LF R 1 E	<b>PUMA</b> Activités spécifiques Défense.	1000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Bureau OPS BFMC (Base des Fusiliers Marins et des Commandos) 02 97 12 67 20. Activable H24 Lun-Ven sauf JF. CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité connue de : - LORIENT TWR, - IROISE APP/INFO.
LF R 1 F	<b>TMO</b> Activités spécifiques Défense.	1500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Bureau OPS BFMC (Base des Fusiliers Marins et des Commandos) 02 97 12 67 20. Activable H24 Lun-Ven sauf JF.  CAG/CAM : contournement obligatoire à l'exclusion des aéronefs en missions d'assistance et de sauvetage lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de leurs missions après contact avec LORIENT TWR, IROISE APP/INFO, ou CCMAR ATL ARMOR. Coexiste avec la portion de LF-R13 A1 interférente lorsqu'elle est active. Activité connue de LORIENT TWR, IROISE APP/INFO.
LF R 2	<b>LE RUCHARD</b> Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	3100ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : EMS-CAMP MILITAIRE DU RUCHARD - TEL : 02 47 45 72 59/61. Astreinte : 06 70 01 31 01. Activable H24. CAM/CAG : Contournement obligatoire. Activité réelle connue par SEINE APP/INFO.
LF R 3 A	<b>VOUZIERES SECHAULT</b> Activités spécifiques Défense. Tirs d'explosifs.	1800ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 25ème régiment du génie de l'air. Tél : 03 51 73 12 69 - 03 51 73 12 94. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : pénétration sur autorisation du gestionnaire. Activité connue de St Dizier APP pendant les HOR ATS.  Du 1er JAN au 30 JUN : activable H24. Du 1er JUL au 31 DEC : activable : Lun-Jeu : H24 Ven : 0000-1900 (ETE -1h). En dehors de l'activité LF-R 3 B Vouziers-Séchault.
LF R 3 B	<b>VOUZIERES SECHAULT</b> Activités Défense spécifiques. Ballon captif.	5000ft AMSL SFC	Organisme gestionnaire et demandeur du NOTAM : Directeur des vols (TEL publié dans le NOTAM d'activation). Activation possible H24 par NOTAM PN 24h.  CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après autorisation du directeur des vols (DV). <b>Balisage diurne</b> : - du câble : par des fanions rouges fluorescents tous les 50m ; - de l'aérostat : par des feux à éclats de haute intensité (1 blanc, 1 rouge). <b>Balisage nocturne de l'aérostat</b> : - par des feux à éclats de haute intensité (1 blanc, 1 rouge) ; - par un projecteur DCA au point d'ancrage, faisceau de 1° d'ouverture et de couleur blanche. <b>Détection/identification</b> : réflecteur RADAR, transpondeur 3/A et C (code détresse 7700 si rupture du câble). Activité réelle connue de : - Paris ACC/FIC ; - Saint Dizier APP.

<b>LF R 4 A</b>	Activités spécifiques Défense. Procédures de tir air/sol.	800ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : Directeur de tir AIR SUIPPES. Tél : 03 51 73 13 08 ou 03 51 73 13 02. Lun, Mer sauf JF : 0800-1600 ; Mar, Jeu sauf JF : 0800-2300 ; Ven sauf JF : 0800-1400 (ETE - 1h).
	IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de : PARIS ACC, RAI 118.625 MHz, PARIS FIC, SEINE INFO et SAINT DIZIER APP.		
<b>LF R 4 B</b>	Activités spécifiques Défense. Procédures associées aux tirs air/sol.	FL 195 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : Directeur de tir AIR SUIPPES. Tél : 03 51 73 13 08 ou 03 51 73 13 02. Lun, Mer sauf JF : 0800-1600 ; Mar, Jeu sauf JF : 0800-2300 ; Ven sauf JF : 0800-1400 (ETE - 1h).
	A l'exclusion de la LF-R 321 Saint Dizier quand elle est active. VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. IFR : contournement obligatoire pendant l'activité sauf aéronefs autorisés selon protocole. Activité connue de PARIS ACC, RAI 118.625, PARIS FIC, SEINE INFO et SAINT DIZIER APP.		
<b>LF R 4 C1</b>	Activités spécifiques Défense. Procédures de tir air/sol.	FL 055 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : Directeur de tir AIR SUIPPES. Tél : 03 51 73 13 08 ou 03 51 73 13 02. Lun, Mer sauf JF : 0800-1600 ; Mar, Jeu sauf JF : 0800-2300 ; Ven sauf JF : 0800-1400 (ETE - 1h).
	A l'exclusion de la LF-R 503 MOURMELON STAT quand elle est active. VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. IFR : contournement obligatoire pendant l'activité sauf aéronefs autorisés selon protocole. Activité connue de : PARIS ACC, RAI 118.625 MHz, PARIS FIC, SEINE INFO et SAINT DIZIER APP.		
<b>LF R 4 C2</b>	Activités spécifiques Défense. Procédures de tir air/sol.	FL 175 FL 055	<b>Gestionnaire</b> : Directeur de tir AIR SUIPPES. Tél : 03 51 73 13 08 ou 03 51 73 13 02. Lun, Mer sauf JF : 0800-1600 ; Mar, Jeu sauf JF : 0800-2300 ; Ven sauf JF : 0800-1400 (ETE - 1h).
	VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. IFR : contournement obligatoire pendant l'activité sauf aéronefs autorisés selon protocole. Activité connue de : PARIS ACC, RAI 118.625 MHz, PARIS FIC, SEINE INFO et SAINT DIZIER APP.		
<b>LF R 4 D</b>	Activités spécifiques Défense. Procédures de tir air/sol.	FL 115 FL 075	<b>Gestionnaire</b> : Directeur de tir AIR SUIPPES. Tél : 03 51 73 13 08 ou 03 51 73 13 02. Lun, Mer sauf JF : 0800-1600 ; Mar, Jeu sauf JF : 0800-2300 ; Ven sauf JF : 0800-1400 (ETE - 1h).
	IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de : PARIS ACC, RAI 118.625 MHz, PARIS FIC, SEINE INFO, STRASBOURG INFO et OCHEY APP.		
<b>LF R 5 A</b>	<b>CHAUMONT SEMOUTIERS</b>	FL 055 SFC	<b>Gestionnaire</b> : 61ème RA.  Possible activation H24 Lun 0700-Ven 1200 sauf JF (ETE -1h).
	Activités spécifiques Défense.	CAG / CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf autorisation particulière accordée par la cellule C3D. TEL : - Directeur des vols : 06.71.28.66.07 ; - C3D : 03.25.35.96.05 ; - Permanence : 03.25.35.96.58 ; - BIV RAKI : 02.47.96.21.20. Activité réelle connue de : Seine INFO, Paris INFO, Paris ACC, Saint-Dizier APP, Ochey APP, Bale INFO, RAKI ou CDC de remplacement, RAI 118.780 MHz (si LF-R 5 actives).	
<b>LF R 5 B</b>	<b>CHAUMONT JUVANCOURT</b>	FL 055 1000ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : 61ème RA.  Possible activation H24 Lun 0700-Ven 1200 sauf JF (ETE -1h).
	Activités spécifiques Défense.	CAG / CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf autorisation particulière accordée par la cellule C3D. TEL : Directeur des vols : 06.71.28.66.07 ; - C3D : 03.25.35.96.05 ; - Permanence : 03.25.35.96.58 ; - BIV RAKI : 02.47.96.21.20. Activité réelle connue de : Seine INFO, Paris INFO, Paris ACC, Saint-Dizier APP, Ochey APP, Bale INFO, RAKI ou CDC de remplacement, RAI 118.780 MHz (si LF-R 5 actives).	
<b>LF R 5 C</b>	<b>CHAUMONT-BOIS DE VILLIERS LE SEC</b>	2500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 61ème RA. Activable du Lun 0700 au Ven 1100 sauf JF. C3D : 03.25.35.96.05 - OPS : 06.71.28.66.07 CAM/CAG : contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Seine INFO, Paris INFO, Bale INFO, Ochey APP, Saint-Dizier APP.
	Activités spécifiques Défense.		
<b>LF R 5 D</b>	<b>CHAUMONT</b>	FL 095 FL 055	<b>Gestionnaire</b> : 61ème RA.  Possible activation H24 Lun 0700-Ven 1200 sauf JF (ETE -1h).
	Activités spécifiques Défense.	CAG / CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf autorisation particulière accordée par la cellule C3D. TEL : - Directeur des vols : 06.71.28.66.07 ; - C3D : 03.25.35.96.05 ; - Permanence : 03.25.35.96.58 ; - BIV RAKI : 02.47.96.21.20. Activité réelle connue de : Seine INFO, Paris INFO, Paris ACC, Saint-Dizier APP, Ochey APP, Bale INFO, RAKI ou CDC de remplacement, RAI 118.780 MHz (si LF-R 5 actives).	

<b>LF R 6 A</b>	<b>MAILLY</b> Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol, sol/air, air/sol. PJE. Mise en oeuvre ballons captifs système antenneaire.	FL 095 SFC	<b>Gestionnaire</b> : CENTAC Mailly. - Cellule 3D : 03.10.10.81.58 (81.75) - Cellule Tirs : 03.10.10.82.22 (82.23) Activable H24. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité annoncé sur Paris ACC/FIC. Activité connue de Paris FIC, Paris ACC, Seine APP.
<b>LF R 6 B</b>	<b>MAILLY</b> Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol, sol/air, air/sol. PJE.	FL 145 FL 095	<b>Gestionnaire</b> : CENTAC Mailly. - Cellule 3D : 03.10.10.81.58 (81.75) - Cellule Tirs : 03.10.10.82.22 (82.23) IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activable par NOTAM.
<b>LF R 6 C</b>	<b>MAILLY</b> Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol. PJE	FL 195 FL 145	Activité annoncé sur Paris ACC/FIC. Activité connue de Paris FIC, Paris ACC, Seine APP.
<b>LF R 6 D</b>	<b>MAILLY</b>	FL 145 2000ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CENTAC Mailly. - Cellule 3D : 03.10.10.81.58 (81.75) - Cellule Tirs : 03.10.10.82.22 (82.23) Activable par NOTAM deux semaines par mois au maximum. Sauf Sam, Dim et JF. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de : Paris ACC/FIC, St-Dizier APP.
<b>LF R 6 E</b>	Activités spécifiques Défense. Missions d'entraînement d'appui aérien par aéronefs de combat.	FL 055 3000ft ASFC	
<b>LF R 7 B</b>	<b>TOURS Cinq Mars la Pile</b> Activités spécifiques Défense. Ecole, voltige, combat aérien, ravitaillement en vol, vols de contrôle MIL.	FL 195 FL 115	<b>Gestionnaire</b> : CDC CINQ MARS LA PILE Activable sauf JF (ETE -1h) : - Zone globale : Lun-Ven : 0800-1600 - Partie au nord de la limite nord de l'AWY V20 : Lun-Jeu : 1600-0600 et par NOTAM O/T. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité sauf sur AWY V20, suivre instructions de l'ACC. Activité connue de Paris ACC/FIC et Brest ACC.
<b>LF R 7 C</b>	<b>TOURS Cinq Mars la Pile</b> Activités spécifiques Défense. Ecole, voltige, entraînement combat, ravitaillement en vol.	FL 195 FL 115	<b>Gestionnaire</b> : CDC CINQ MARS LA PILE Activable H24 : du Lun 0800 au Ven 1600, sauf de 0600 à 0800 et JF (ETE -1h). IFR : contournement obligatoire pendant l'activité sauf sur AWY G54 et G28, suivre instructions de l'ACC. VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. A l'exclusion de la R 25 C lorsqu'elle est active.
<b>LF R 8</b>	<b>COURBESSAC</b> Circulation d'AD. Activités d'aviation légère et sportive.	1000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL Activable selon HOR ATS Nîmes Garons. A l'exclusion des R190 A/B/C Nîmes lorsqu'elles sont actives. Contournement obligatoire. VFR/CAM V : VISI $\geq$ 5 km : ATIS Garons, transpondeur mode C obligatoire : afficher 7000, contact radio sur fréq A/A LFMF.
<b>LF R 9 A</b>	<b>BOURGES (1)</b> Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol et sol/air. Destruction d'explosifs.	1700ft AMSL SFC	A-B-D : <b>Gestionnaire</b> : DGA Techniques Terrestres Bourges (PC Tir) : Tél : 02.48.27.65.00 / 02.48.25.00.29 R9 A active H24.
	<b>(1)</b> Des portions d'espaces sont utilisées au profit de la BA Avord pour les phases d'ATT et de DEC après accord de la DGA TT de Bourges. IFR/VFR : pendant l'activité, contournement obligatoire.		
<b>LF R 10</b>	<b>VIDECOQ</b> Activités spécifiques Défense. Ravitaillement en vol.	FL 195 FL 115	<b>Gestionnaire</b> : CDC CINQ MARS LA PILE Activable H24 sauf JF : Lun 0800 au Ven 1600 (ETE -1h)  IFR/VFR autorisés, suivre instructions de Paris ACC Rennes APP. Vols d'aéronefs sans équipage à bord défense réalisés selon protocole
<b>LF R 11 A</b>	<b>SAINT CHRISTOL</b> Activités spécifiques Défense.	1000ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL - H 24 Contournement obligatoire.

<b>LF R 11 B</b>	<b>SAINT CHRISTOL</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol. Explosifs.	4200ft ASFC 1000ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : 2ème Régiment Etranger de Génie Cellule de tir : 04 90 74 84 37 Cadre permanence : 04 90 74 83 34 . Possible activation Lun-Ven : 0600-2300 CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue du gestionnaire.
<b>LF R 12</b>	<b>MONT SAINT MICHEL</b>  Site classé. Cercle de rayon de 1,6 NM centré sur 483811N 0013040W	3000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL H24  Contournement obligatoire sauf dérogations exceptionnelles accordées par le Préfet de la Manche, après avis de la DAC Ouest.
<b>LF R 13 A1 A2 B1 (1)</b>	<b>GAVRES QUIBERON</b>  Activités spécifiques Défense.	UNL SFC	<b>Gestionnaire</b> : BASEFUSCO Groupement des champs de tirs Linès-Bégo. (TEL : 02.97.12.30.48) Activité : Lun-Jeu sauf JF : 0700-2359, Ven : 0700-1600 En dehors activable par NOTAM (ETE -1h).  (1) A l'exclusion de la partie de la zone R14 interférente lorsque celle-ci est active. * Horaires d'activation indiqués dans France AUP/ UUP. CAG/CAM : contournement obligatoire.
<b>LF R 13 A1Z* A2Z* B1Z* B2Z* CZ*</b>	Tirs et explosifs.	UNL FL 195	
CAG/CAM : contournement obligatoire en dessous du plafond réel annoncé sauf pour ACFT : - programmés par BASEFUSCO Groupement des champs de tirs Linès-Bégo. - SAR et sécurité publique après autorisation de Lorient APP pendant ses HOR ATS. Activation et plafond réel connus de Lorient APP 123.0, Lorient TWR 122.7, ATIS 129.125, CCMAR ATL ARMOR, Brest ACC, Nantes INFO, Iroise INFO.			
<b>LF R 13 B2</b>	<b>GAVRES QUIBERON</b>	UNL SFC	<b>Gestionnaire</b> : BASEFUSCO Groupement des champs de tirs Linès-Bégo. (TEL : 02.97.12.30.48). Activable par NOTAM. *
<b>LF R 13 C</b>	Activités spécifiques Défense. Tirs et explosifs.		
*CAM/CAG : idem R 13 A1/A2/B1. Activation et plafond réel connus de Lorient APP 123.0, Lorient TWR 122.7, ATIS 129.125, CCMAR ATL ARMOR, Brest ACC, Nantes INFO. Plafond réel annoncé par NOTAM.			
<b>LF R 14</b>	<b>LE BEGO PLOUHARNEL</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs et explosifs.	3000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : BASEFUSCO Groupement des champs de tirs Linès-Bégo. (Tél : 02.97.12.30.48) Activité : du 15/09 au 15/06 sauf JF : Lun au Jeu : 0830-1100, 1300-1530 Ven : 0830-1300 (ETE -1h) En dehors activable par NOTAM. *
* CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour : - ACFT programmés par BASEFUSCO Groupement des champs de tirs Linès-Bégo. - ACFT SAR et sécurité publique après autorisation de Lorient APP. Activation réelle connue de Lorient APP 123.0, Lorient TWR 122.7, ATIS 129.125, Nantes INFO, Iroise INFO.			
<b>LF R 15 A</b>	<b>BRIENNE LE CHATEAU</b>  Activité de parachutage sous l'égide de la SAS BLOWIND.	FL 085 SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL Activable LS-30 - CS+30. *
* Contournement obligatoire pendant l'activation sauf ACFT au départ et à destination, de l'AD Brienne le Château, HEL au départ et à destination de l'hélistation de Blignicourt et ACFT utilisateurs de l'activité de parachutage, après contact radio sur 123,425. Activation connue de : Paris INFO 126.1, Seine INFO 120.325, St Dizier APP 134.775 et Paris ACC 120.95.			
<b>LF R 15 B</b>	<b>BRIENNE LE CHATEAU</b>  Activité de parachutage sous l'égide de la SAS BLOWIND.	FL 195 FL 085	<b>Gestionnaire</b> : NIL Activable LS-30 - CS+30. Contournement obligatoire pendant l'activation sauf ACFT au départ et à destination, de l'AD Brienne le Château et ACFT utilisateurs de l'activité de parachutage, après contact radio sur 123,425. Activation connue de : Paris INFO 126.1, Seine INFO 120.325, St Dizier APP 134.775 et Paris ACC 120.95

<b>LF R 20 B1</b>	<b>AVORD</b> Activités spécifiques Défense. Ecole VSV et procédures MIL.	FL 065 3000ft AMSL	<b>Gestionnaire R20 B1 à B4 : AVORD APP.</b> (02.48.69.25.72 ou 02.34.34.71.36) Activable H24. Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Nevers AFIS, Seine APP, St Yan APP.
	A l'exclusion de la LF-R 142 A lorsqu'elle est active. IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP. VFR non motorisés : pénétration autorisée après contact radio avec Avord APP. Changement des conditions de pénétration annoncé par NOTAM : CAG/CAM : sur autorisation de Avord APP. Suivre instructions de Avord APP.		
<b>LF R 20 B2 N</b>	<b>AVORD</b> Activités spécifiques Défense. Ecole VSV et procédures MIL.	FL 065 3000ft AMSL	Gestionnaire : AVORD APP. (02.48.69.25.72 ou 02.34.34.71.36) Activable H24. Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Nevers AFIS, St Yan APP.
	A l'exclusion de la LF-R 144 B lorsqu'elle est active. IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP. VFR non motorisés : pénétration autorisée après contact radio avec Avord APP. Coexiste avec la TMA 2 Avord classe E.		
<b>LF R 20 B2 S</b>	<b>AVORD</b> Activités spécifiques Défense. Ecole VSV et procédures MIL	FL 065 3000ft AMSL	<b>Gestionnaire : AVORD APP.</b> Activable H24. Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Nevers AFIS, St Yan APP. *
	* A l'exclusion des LF-R 144 A et B lorsqu'elles sont actives. IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP. VFR non motorisés : pénétration autorisée après contact radio avec Avord APP. Changement des conditions de pénétration annoncé par NOTAM : CAG/CAM : sur autorisation de Avord APP. Suivre instructions de Avord APP.		
<b>LF R 20 B3 E</b>	<b>AVORD</b> Activités spécifiques Défense. Ecole VSV et procédures MIL.	FL 065 3000ft AMSL	<b>Gestionnaire : AVORD APP.</b> Activable H24. Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Poitiers INFO, Seine INFO, Bourges AFIS.
	A l'exclusion des LF-R 144 A et LF-R 145 B lorsqu'elles sont actives. IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP. VFR non motorisés : pénétration autorisée après contact radio avec Avord APP. Changement des conditions de pénétration annoncé par NOTAM : CAG/CAM : sur autorisation de Avord APP. Suivre instructions de Avord APP.		
<b>LF R 20 B3 W</b>	<b>AVORD</b> Activités spécifiques Défense. Ecole VSV et procédures MIL.	FL 065 3000ft AMSL	<b>Gestionnaire : AVORD APP.</b> Activable H24. Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Poitiers INFO, Seine INFO, Bourges AFIS.
	IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP. VFR non motorisés : pénétration autorisée après contact radio avec Avord APP.		
<b>LF R 20 B4</b>	<b>AVORD</b> Activités spécifiques Défense. Ecole VSV et procédures MIL.	FL 065 4500ft AMSL	<b>Gestionnaire : AVORD APP.</b> Activable H24. Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Limoges INFO, Poitiers INFO, Seine INFO, Bourges AFIS. IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP.
<b>LF R 20 B5</b>	<b>AVORD</b> Activités spécifiques Défense. Ecole VSV et procédures MIL.	FL 065 3000ft AMSL	<b>Gestionnaire : AVORD APP.</b> Activable H24. Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Limoges INFO, Poitiers INFO, Seine INFO, Bourges AFIS.
	IFR : sur autorisation Avord APP. VFR motorisés : pénétration autorisée après contact radio, suivre instructions d'Avord APP. VFR non motorisés : pénétration autorisée après contact radio avec Avord APP. A l'exclusion de la zone P 20 Belleville sur Loire.		

<b>LF R 20 H1</b>	<b>AVORD</b> Activités spécifiques Défense. (> FL115) Ecole VSV et procédures MIL.	FL 195 FL 065	<b>Gestionnaire</b> R20 H1-H3-H4 : AVORD APP. (02.48.69.25.72 ou 02.34.34.71.36). Activable H24. Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Nevers AFIS, Seine APP, St Yan APP. CAG/CAM : sur autorisation de Avord APP. Suivre instructions de Avord APP.
<b>LF R 20 H3</b>	<b>AVORD</b> Activités spécifiques Défense. Ecole VSV et procédures MIL.	FL 195 FL 065	Activable H24. Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Poitiers INFO, Seine INFO, Bourges AFIS. CAG/CAM : sur autorisation de Avord APP. Suivre instructions de Avord APP. A l'exclusion des R 9 B et D lorsqu'elles sont actives.
<b>LF R 20 H4</b>	<b>AVORD</b> Activités spécifiques Défense. Ecole VSV et procédures MIL.	FL 115 FL 065	Activable H24. Activité connue de Avord APP ou RAI 119.7, Paris ACC/FIC, Bordeaux ACC, Limoges INFO, Poitiers INFO, Seine INFO, Bourges AFIS. CAG/CAM : sur autorisation de Avord APP. Suivre instructions de Avord APP.
<b>LF R 23</b>	<b>TOULOUSE FRANCAZAL</b>  Procédures et circulation d'AD.	1700ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : AFIS Franczal. HOR AFIS Franczal. Zone lorsqu'elle est active se substituant à la partie de la CTR Blagnac avec laquelle elle interfère. *
	* CAM/CAG : contournement obligatoire sauf : - pour les aéronefs au départ et à destination de Toulouse Franczal possédant une autorisation de l'exploitant d'AD TEL : 05.34.51.24.30. - pour les missions de sauvetage, d'assistance, de Police ou de Douanes. Contact radio obligatoire avec Franczal INFO. Minima météo VFR : <i>Visibilité</i> : - Avions 3000 m - HEL 800 m ; <i>Plafond</i> : 1000 ft ASFC.		
<b>LF R 24</b>	<b>MONTMORILLON</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Tirs d'explosifs.	4500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : RICM POITIERS : 05.49.00.21.08 ou permanence RICM : 05.49.00.21.43 Du Lun 0500 au Sam 2200 sauf JF (ETE -1h). Activable par NOTAM en dehors de ces HOR.
	Activité réelle connue de Poitiers INFO 124.0, Limoges INFO 124.050. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.		
<b>LF R 26</b>	<b>CORDES TOLOSANNES</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Armes légères d'infanterie.	4500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 31è Régiment du génie. Permanence ou cellule tir : 05 63 32 87 20 IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue de Toulouse Info. Lun-Jeu sauf JF. Du 01 OCT au 31 MAR 0700-1900 Du 01 APR au 30-SEP 0700- 2100 (ETE -1h)
<b>LF R 27</b>	<b>SAINT FELIX DE RIEUTORD</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Armes légères d'infanterie.	6500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Officier de tir 1er RCP Tél : 05.34.01.99.36, permanence : 05.34.01.99.10. Activable Lun, Mar, Jeu, Ven sauf JF : 0500-1100, 1200-1700, 1900-2300 (ETE -1h) Activité réelle connue de Toulouse INFO 121.250, Pamiers 118.175. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
<b>LF R 28</b>	<b>CAMP DE BEYNES</b> Activités hélicoptères d'aérocordage et d'héliportage. Tirs air/sol, sol/sol. Vols au service de l'État d'aéronefs sans équipage à bord.	1100ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Groupement de sécurité et d'appui de Beynes (Gendarmerie). CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Prévision d'activité et activité réelle connue de : Service de permanence du camp de Beynes TEL : 01.34.91.21.64
<b>LF R 30 A</b>	<b>MONT-BLANC</b> Opérations des ACFT en mission de secours en montagne.	FL115 3300ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL. Active H24 du 01 JAN au 30 JUN et du 01 SEP au 31 DEC. Contournement obligatoire pour les PUL.
<b>LF R 30 B</b>	<b>MONT-BLANC</b> Opérations des ACFT en mission de secours en montagne.	FL115 3300ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL. H24 du 01/07 au 31/08. Zone définie à l'exclusion de la LF-R 30 C Mont-Blanc. Contournement obligatoire pour les PUL.
	La frontière nord-ouest de la zone suit la ligne de chemin de fer entre le lac des Gaillands au sud et la gare des Tines au nord. De la gare des Tines à la pointe de Gigord, la limite de la zone suit une ligne de crête.		

<b>LF R 30 C</b>	<b>MONT-BLANC</b> Site classé.	1000ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL. H24 du 01 JUN au 15 OCT.
<p>La frontière Est de la zone suit la ligne de crête entre l'Aiguille du Midi et le Mont Maudit. Conditions de pénétration : des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées par la DSAC Centre-Est après avis du préfet de Haute-Savoie.</p> <p>1) Aéronefs motorisés : Contournement obligatoire sauf : - aéronefs d'Etat, - aéronefs en opération d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone, - opérations de ravitaillement des refuges situés dans la zone, - travaux aériens réalisés dans la zone, - aéronefs motorisés électriquement avec équipage à bord.</p> <p>2) PUL : - <i>Du 1er JUL au 31 AUG</i>, contournement obligatoire - <i>Du 1er au 30 JUN et du 1er SEP au 15 OCT</i> : pénétration autorisée, atterrissages interdits sauf pour l'enchaînement alpinisme-parapente et le paralpinisme.</p> <p>3) Aéronefs non-motorisés autres que PUL : Pénétration autorisée, atterrissages interdits.</p>			
<b>LF R 31 A1</b>	<b>CAZAUX</b> Activités spécifiques Défense. Activité MIL intense, bombardements, tirs d'engins, vols d'essais, procédures AD Cazaux et ACT de DGA EM site des Landes.	4000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CAZAUX APP Activable H 24. CAG/CAM : sur autorisation CAZAUX APP Activité connue de : - CAZAUX APP ou sur RAI 119.6, - AQUITAINE INFO. A l'exclusion de la zone LF-R148 Biscarrosse et des zones LF-R162 Cozes Lège, LF-R170 A Calamar, LF-R259 Lamanchs et LF-R289 Sanguinet lorsqu'elles sont actives. Survol AD interdit H24 au-dessous de 1000 ft ASFC.
<b>LF R 31 A2</b>	<b>CAZAUX</b> Activités spécifiques Défense. Activité MIL intense, bombardements, tirs d'engins, vols d'essais, procédures AD Cazaux et ACT de DGA EM site des Landes.	4000ft AMSL 1000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CAZAUX APP Activable H 24. CAG/CAM : sur autorisation CAZAUX APP. Activité connue de : - CAZAUX APP ou sur RAI 119.6, - AQUITAINE INFO.
<b>LF R 31 A3</b>	<b>CAZAUX</b> Activités spécifiques Défense. Activité MIL intense, bombardements, tirs d'engins, vols d'essais, procédures AD Cazaux et ACT de DGA EM site des Landes.	4000ft AMSL 1000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CAZAUX APP Activable H 24. CAG/CAM : sur autorisation CAZAUX APP. Activité connue de : - CAZAUX APP ou sur RAI 119.6, - AQUITAINE INFO. A l'exclusion de la LF-R162 Cozes Lège et de la LF-R599 Arcachon lorsqu'elles sont actives.
<b>LF R 31 A4</b>	<b>CAZAUX</b> Activités spécifiques Défense. Activité MIL intense, bombardements, tirs d'engins, vols d'essais, procédures AD Cazaux et ACT de DGA EM site des Landes.	FL 195 3300ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CAZAUX APP Activable H 24. CAG/CAM : sur autorisation CAZAUX APP. Activité connue de : - CAZAUX APP ou sur RAI 119.6, - AQUITAINE INFO, - BORDEAUX ACC.
<b>LF R 31 A5</b>	<b>CAZAUX</b> Activités spécifiques Défense. Activité MIL intense, bombardements, tirs d'engins, vols d'essais, procédures AD Cazaux et ACT de DGA EM site des Landes.	FL 195 4000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CAZAUX APP Activable H 24. IFR : sur autorisation. VFR/CAM : sur autorisation CAZAUX APP. Activité connue de : - CAZAUX APP ou sur RAI 119.6, - AQUITAINE INFO, - BORDEAUX ACC. À l'exclusion des zones LF-R170 B Calamar, LF-R599 Arcachon et LF-R259 Lamanchs lorsqu'elles sont actives.
<b>LF R 31 A6</b>	<b>CAZAUX</b> Activités spécifiques Défense. Activité MIL intense, bombardements, tirs d'engins, vols d'essais, procédures AD Cazaux et ACT de DGA EM site des Landes.	4000ft AMSL 1000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CAZAUX APP Activable H 24. IFR : sur autorisation. VFR/CAM : sur autorisation CAZAUX APP. Activité connue de : - CAZAUX APP ou sur RAI 119.6, - AQUITAINE INFO.

<b>LF R 31 A7</b>	<b>CAZAUX</b> Activités spécifiques Défense. Activité MIL intense, bombardements, tirs d'engins, vols d'essais, procédures AD Cazaux et ACT de DGA EM site des Landes.	3300ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CAZAUX APP Activable H 24. IFR : sur autorisation. VFR/CAM : sur autorisation CAZAUX APP. Activité connue de : - CAZAUX APP ou sur RAI 119.6, - AQUITAINE INFO.
<b>LF R 31 B</b>	<b>CAZAUX</b> Activités spécifiques Défense. Activité MIL intense, bombardements, tirs d'engins, vols d'essais, procédures AD Cazaux et ACT de DGA EM site des Landes.	FL 195 3000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CAZAUX APP Activable H24. IFR : sur autorisation. VFR : sur autorisation CAZAUX APP. À l'exclusion de la LF-R290 Carcans lorsqu'elle est active. Activité connue de CAZAUX APP ou sur RAI 119.6, AQUITAINE INFO, BORDEAUX ACC.
<b>LF R 31 C</b>	<b>CAZAUX</b> Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage. Circulation d'aerodrome.	3000ft ASFC SFC	Activable H 24 lorsque la CTR CAZAUX et la LF-R31 A1 CAZAUX ne sont pas actives.
	CAM/CAG : contournement obligatoire sauf : - pour les aéronefs au départ et à destination de CAZAUX possédant un PPR délivré par la direction des vols ; - pour les missions de sauvetage / assistance / Police / Douanes : contact radio obligatoire sur CAZAUX TWR. Services rendus par CAZAUX TWR : contrôle d'aérodrome, information de vol, alerte. Activité connue de CAZAUX TWR ou sur RAI 119.6, AQUITAINE INFO, BORDEAUX ACC. A l'exclusion de la LF-P 200 L, de la zone LFR 170 Calamar et LF-R 289 Sanguinet lorsqu'elles sont actives. Survol AD interdit H24 au-dessous de 1000 ft ASFC.		
<b>LF R 31 H</b>	<b>CAZAUX</b> Activités spécifiques Défense. Activité MIL spécifique intense.	UNL FL 195	<b>Gestionnaire</b> : CAZAUX APP Activable H24. Activité connue de Cazaux APP ou sur RAI 119.6, Bordeaux UAC. IFR : sur autorisation.
<b>LF R 31 HZ*</b>	FBZ : Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.	UNL FL 195	* Horaires d'activation indiqués dans France AUP/ UUP. CAG/CAM : contournement obligatoire.
<b>LF R 33</b>	<b>SOLFERINO</b> Activités spécifiques Défense.	FL 105 FL 095	<b>Gestionnaire</b> : MONT DE MARSAN APP Activable : H 24.
	IFR/CAM contrôlée -VFR/CAM V : contournement obligatoire pendant les heures d'activité réelle. L'activité réelle sera connue par : MONT DE MARSAN APP:119.700/268.600, CAZAUX APP :119.600/284.850, BIARRITZ INFO, AQUITAINE INFO et PYRENEES INFO en dehors des horaires ATS de BIARRITZ INFO.		
<b>LF R 34 A1</b>	<b>MONT DE MARSAN</b> Activités spécifiques Défense. Voltige. Vol d'essais. Procédure AD. Ravitaillement en vol.	FL 065 3000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : MARSAN APP Activable H 24. Activité Sam/Dim exceptionnelle. IFR/VFR/CAM : sur autorisation Marsan APP. Activité connue de : - MARSAN APP ou RAI 119.700 - PYRENEES INFO 126.525. A l'exclusion des R 267 A, B, C lorsqu'elles sont actives.
<b>LF R 34 B</b>	<b>MONT DE MARSAN</b> Activités spécifiques Défense. Voltige. Vol d'essais. Procédure AD.	3000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : MARSAN APP Activable H 24. Activité Sam/Dim exceptionnelle. IFR/VFR/CAM : sur autorisation Marsan APP. Activité connue de : - MARSAN APP ou RAI 119.700 - PYRENEES INFO 126.525
<b>LF R 34 C</b>	<b>MONT DE MARSAN</b> Activités spécifiques Défense. Voltige. Vol d'essais. Procédure AD.	3000ft AMSL 1000ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : MARSAN APP Activable H 24. Activité Sam/Dim exceptionnelle. IFR/VFR/CAM : sur autorisation Marsan APP. Activité connue de : - MARSAN APP ou RAI 119.700 - PYRENEES INFO 126.525 Plancher 1650 ft ASFC dans cercle 2 NM centré sur AD Nogaro. A l'exclusion des R 267 A, B lorsqu'elles sont actives.



<b>LF R 34 D</b>	<b>MONT DE MARSAN</b>  Activités spécifiques Défense. Voltige. Vol d'essais. Procédure AD	4500ft AMSL 1650ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : MARSAN APP Activable H 24. Activité Sam/Dim exceptionnelle. IFR : sur autorisation. VFR/CAM : sur autorisation Marsan APP. Activité connue de : MARSAN APP ou RAI 119.7, PYRENEES INFO et BIARRITZ INFO.
<b>LF R 35 A</b>	<b>PARIS SACLAY VERSAILLES</b>  Procédures et circulation d'AD.	1500ft AMSL SFC	HOR ATS annoncés par NOTAM dans le créneau 0500-2130 (ETE - 1h).
<b>LF R 35 B</b>		2000ft AMSL 1500ft AMSL	Réserve aux aéronefs au départ ou à destination de l'AD PARIS SACLAY VERSAILLES, sauf autorisation particulière accordée par TOUSSUS TWR. Transpondeur mode 3/A obligatoire.
<b>LF R 39</b>	<b>VILLEMAURY</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs armes légères d'Infanterie Sol/Sol.	4700ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 3è RPIMA - Carcassonne. TEL 04.68.26.75.46 /75.11. Lun : 0700-2359 Mar, Mer, Jeu : 0000/0100, 0700/2359 Ven : 0000/0100, 0700/1600 (ETE -1h) En dehors HOR annoncés par NOTAM.
Activable uniquement en dehors des créneaux d'activité des LF-R 46F1, LF-R 46N1. VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité, sauf autorisation du gestionnaire. IFR : pénétration régie par protocole. Activité réelle connue de : Carcassonne TWR, Toulouse INFO.			
<b>LF R 40 A</b>	<b>DAX</b>  Activités spécifiques Défense. Intense activité HEL. Ecole de pilotage. Entraînement VSV et pannes.	2000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : EALAT 05.58.35.95.50 Activable : H 24. Contact vols drones : be-6rhc-esa-env.resp.fct@intra.def.gouv.fr IFR : sur autorisation Biarritz APP. VFR/CAM : sur autorisation de Dax TWR 118.325. Activité réelle connue de Biarritz INFO 119.175 ou Dax APP 122.05 ou RAI 122.05. A l'exclusion de la LF-R328 Cagnotte.
<b>LF R 40 B</b>	<b>DAX</b>  Activités spécifiques Défense. Intense activité HEL. Ecole de pilotage. Entraînement VSV.	FL 065 2000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : EALAT 05.58.35.95.50 Activable : H 24. Contact vols drones : be-6rhc-esa-env.resp.fct@intra.def.gouv.fr  Plafond 4500ft AMSL sous la TMA5 et TMA6 Biarritz.
VFR/CAM : sur autorisation de Dax APP 122.050. IFR : sur autorisation de Biarritz APP. Activité réelle connue de Biarritz INFO 119.175 ou Dax APP 122.05 ou RAI 122.05. A l'exclusion de la LF-R328 Cagnotte.			
<b>LF R 41</b>	<b>PAU</b>	3000ft AMSL 1700ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : 5ème Régiment d'Hélicoptères de Combat (5ème RHC) : 05.59.40.41.35 ou 05.59.40.41.40 Lun, Mar, Jeu : 0900-1100, 1200-1600. Mer : 0700-1100, Ven : 0900-1100 (ETE -1h)
<b>LF R 42*</b>	Activités spécifiques Défense. Entraînement hélicoptères vol sans visibilité. Activités militaires spécifiques.	1700ft AMSL SFC	* A l'exclusion de la LF-R287 SAINT MEDARD lorsque celle-ci est active.
CAG/CAM : Pénétration soumise à autorisation de MADIRAN 129.900 Mhz (pendant l'activité, aéronefs sans radio contournement obligatoire). Activité réelle connue de : Madiran 129.900 Mhz, RAIZ 129.900 Mhz, Pyrénées INFO, ATIS Pyrénées, Marsan APP 119.700 Mhz.			
<b>LF R 44 A</b>	<b>GER</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs mortiers, canons.	FL 105 SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er Régiment de Hussards parachutistes. Activable H24 du Lun au Ven sauf JF. CAG IFR/VFR, CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
Connaissance de la planification des tirs : cellule tir 05 62 56 85 51 ou officier de tir 05 62 56 85 41. Activité réelle connue par Lourdes TWR et Pyrénées INFO.			
<b>LF R 44 B</b>	<b>GER</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs d'explosifs et aux armes légères d'infanterie.	4000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er Régiment de Hussards parachutistes. Activable H24 du Lun au Ven sauf JF. Connaissance de la planification des tirs : cellule tir 05 62 56 85 51 ou officier de tir 05 62 56 85 41. Activité réelle connue par Lourdes TWR et Pyrénées INFO. CAG IFR/VFR, CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
<b>LF R 44 C</b>	<b>GER</b>  Activités spécifiques Défense.	2500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er Régiment de Hussards parachutistes. Activable : Lun et Mer : 0700-1600. Connaissance de la planification des tirs : cellule tir 05 62 56 85 51 ou officier de tir 05 62 56 85 41.
Activité réelle connue par Lourdes TWR et Pyrénées INFO. CAG IFR/VFR, CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.			

<b>LF R 45 A</b>	<b>BOURGOGNE</b>  Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	800ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. Sauf JF. - Lun : 0900-1100, 1230-1330, 1430-1600. - Mar, Jeu : 0900-1100, 1230-1330, 1430-1600 et SS+30-2359, - Mer : 0900-1100. Sauf Juillet et Août : - Mer : NIL, - Ven : 0900-1100 (ETE -1h). Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - BALE SIV ; - SEINE SIV ; - AD TROYES.			
<b>LF R 45 B</b>	<b>AUTUNOIS</b>  Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	800ft ASFC SFC	IDEM R 45 A. Activité réelle connue de : - BALE SIV ; - SEINE SIV ; - AD AVORD, AUXERRE, SAINT-YAN et DOLE.
<b>LF R 45 C</b>	<b>ARBOIS</b> IDEM R 45 A.	800ft ASFC SFC	IDEM R 45 A. Activité réelle connue de : - BALE SIV ; - AD DOLE, LUXEUIL, LYON SAINT-EXUPERY, SAINT-YAN et BALE.
<b>LF R 45 N2</b>	<b>ARDENNES</b>  Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	2400ft ASFC 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. HOR : Sauf JF. Lun : 0830-1100 et 1230-1600 Mar, Jeu : 0830-1100 et 1230-2359 Mer : 0000-SR-30, 0830-1100 et SS+30-2359 Ven : 0000-SR-30 et 0830-1100 (ETE -1h). Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - CIV PARIS ; - AD SAINT-DIZIER, ETAIN et CHARLVILLE. Altitude maximale du plafond 3600ft AMSL.			
<b>LF R 45 N3</b>	<b>LUXEMBOURG</b>  Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions	2700ft ASFC 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. HOR : Sauf JF. Lun : 0830-1100 et 1230-1600 Mar, Jeu : 0830-1100 et 1230-2359 Mer : 0000-SR-30, 0830-1100 et SS+30-2359 Ven : 0000-SR-30 et 0830-1100 (ETE -1h).
Altitude maximale du plafond 4200 ft AMSL. Lorsqu'elle est active cette zone coexiste avec la LF-P39 Cattenom. Pénétration dans la LF-P39 Cattenom autorisée pour les ACFT évoluant en CAM dans la zone réglementée LF-R45 N3 Luxembourg selon la programmation établie par la CDPGE. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), SOFIA Briefing <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - CIV PARIS, - SIV STRASBOURG, - AD SAINT-DIZIER et ETAIN.			
<b>LF R 45 N4</b>	<b>MOSELLE</b>  Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	3800ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. HOR : Sauf JF. Lun : 0830-1100 et 1230-1600 Mar, Jeu : 0830-1100 et 1230-2359 Mer : 0000-SR-30, 0830-1100 et SS+30-2359 Ven : 0000-SR-30 et 0830-1100 (ETE -1h).
Altitude maximale du plafond : 3800 ft AMSL. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - SIV STRASBOURG, - AD METZ-NANCY-LORRAINE, NANCY- OCHEY, EPINAL MIRECOURT, NANCY-ESSEY et STRASBOURG.			

<b>LF R 45 N5.1</b>	<b>MEUSE NORD</b>	2700ft ASFC 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. HOR : Sauf JF. Lun : 0830-1100 et 1230-1600 Mar, Jeu : 0830-1100 et 1230-2359 Mer : 0000-SR-30, 0830-1100 et SS+30-2359 Ven : 0000-SR-30 et 0830-1100 (ETE -1h).
	Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.		
Altitude maximale du plafond : 4500 ft AMSL. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - CIV PARIS, - SIV BALE, - SIV STRASBOURG - AD LFSI, LFSO et LFSG			
<b>LF R 45 N5.2</b>	<b>MEUSE SUD</b>	2700ft ASFC 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. HOR : Sauf JF. Lun : 0830-1100 et 1230-1600 Mar, Jeu : 0830-1100 et 1230-2359 Mer : 0000-SR-30, 0830-1100 et SS+30-2359 Ven : 0000-SR-30 et 0830-1100 (ETE -1h).
	Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.		
Altitude maximale du plafond : 4500 ft AMSL. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - CIV Paris, - SIV Bale, - SIV Strasbourg, - AD LFSI, LFSO et LFSG.			
<b>LF R 45 NS</b>	<b>DAMBLAIN</b>	2800ft ASFC 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. HOR : Sauf JF. Lun : 0830-1100 et 1230-1600 Mar : 0830-1100 et 1230-2359 Mer : 0000-SR-30, 0830-1100 et SS+30-2359 Jeu : 0000-SR-30, 0830-1100 et 1230-2359 Ven : 0000-SR-30 et 0830-1100 (ETE -1h).
	Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.		
Altitude maximale du plafond : 4500 ft AMSL. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - CIV PARIS, - SIV BALE, - AD SAINT-DIZIER, NANCY COCHEY et EPINAL MIRECOURT.			
<b>LF R 45 S1</b>	<b>FRANCHE-COMTE</b>	4500ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. HOR : Activation par NOTAM. Sauf JF : - Lun : 0830-1100 et 1230-1600 ; - Mar : 0830-1100 et 1230-2359 ; - Mer : 0000-0059, 0830-1100 et SS+30-2359. Sauf juillet et Août : - Mer : SS+30-2359 ; - Jeu : 0000-0059, 0830-1100 et 1230-2359 ; - Ven : 0000-0059 et 0830-1100 (ETE -1h).
	Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.		
Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - SIV BALE, - SIV SEINE, - AD BALE, LUXEUIL, SAINT-DIZIER et EPINAL MIRECOURT.			
<b>LF R 45 S2</b>	<b>LANGRES</b>	FL 065 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : IDEM R 45 S1. HOR : IDEM R 45 S1
<b>LF R 45 S2Z</b>	FBZ. Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.	FL 065 800ft ASFC	HOR : FBZ. Calendriers d'activation indiqués en France AUP/UUP.
<b>LF R 45 S3</b>	<b>YONNE</b>	FL 065 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : IDEM R 45 S1. Activité réelle connue de : - SIV BALE - AD AUXERRE, SAINT-YAN et AVORD.
<b>LF R 45 S3Z</b>	FBZ. Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.	FL 065 800ft ASFC	HOR :FBZ. Calendriers d'activation indiqués en France AUP/UUP.

LF R 45 S4	MACONNAIS OUEST	FL 065 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : IDEM R 45 S1. Activité réelle connue de : - SIV BALE, - AD SAINT-YAN, LYON SAINT-EXUPERY, DOLE et LUXEUIL.
LF R45 S4Z	FBZ. Pour les besoins de dépôt de plan de vol uniquement.	FL 065 800ft ASFC	HOR : FBZ. Calendriers d'activation indiqués en France AUP/UUP.
LF R 45 S5	MACONNAIS CENTRE	5000ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : IDEM R 45 S1. Activité réelle connue de : - SIV BALE - AD SAINT-YAN, LYON SAINT-EXUPERY, DOLE, LUXEUIL.
LF R 45 S6.1	MACONNAIS NORD-EST	FL 085 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : IDEM R 45 S1. Activité réelle connue de : - SIV BALE, - AD SAINT-YAN, LYON SAINT-EXUPERY, DOLE, LUXEUIL.
LF R 45 S6.2	MACONNAIS SUD-EST	6700ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : IDEM R 45 S1. Activité réelle connue de : - SIV BALE, - AD SAINT-YAN, LYON SAINT-EXUPERY, DOLE, LUXEUIL.
LF R 45 S7	JURA	FL 065 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : IDEM R 45 S1. Activité réelle connue de : - BALE SIV, - AD DOLE, LUXEUIL, LYON SAINT-EXUPERY, SAINT-YAN et BALE.
LF R 46 A		2100ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : IDEM R 45 S1 Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins et MARSAN APP HOR : Activation par NOTAM. Sauf JF. Lun : 0900-1100 et 1300-1500 Mar : 0900-1100, 1300-1500 et SS+30-2359 Mer, Jeu : 0900-1100 et SS+30-2359 Ven : 0900-1100 (ETE -1h).
LF R 46 B	Activités spécifiques Défense.	2400ft AMSL 800ft ASFC	IDEM R 46 A.
LF R 46 C	Entraînement très grande vitesse, très basse altitude.	3400ft AMSL 800ft ASFC	R 46 B, C, D, E1, E2, F1, F2 et F3 Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins.
LF R 46 D	Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	5400ft AMSL 800ft ASFC	R 46 G Activité réelle connue de : - SIV - AD voisins - Marsan APP.
LF R 46 E1		4700ft AMSL 800ft ASFC	
LF R 46 E2		2800ft AMSL 800ft ASFC	
LF R 46 F1		4000ft AMSL 800ft ASFC	
LF R 46 F2		3400ft AMSL 800ft ASFC	
LF R 46 F3		3300ft AMSL 800ft ASFC	
LF R 46 G		2500ft AMSL 800ft ASFC	
LF R 46 N1	CORBIERES  Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	800ft ASFC SFC	IDEM R 46 A.  Utilisation conjointe de la LF-R 46 F. Missions d'urgence autorisées après notification au CNOA de Lyon (TEL : 04 78 14 31 35), préavis minimum de 20 min.  Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins.
LF R 46 N2	LACAUNE  Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	800ft ASFC SFC	IDEM R 46 A.  Utilisation conjointe de la LF-R 46 F. Missions d'urgence autorisées après notification au CNOA de Lyon (TEL : 04 78 14 31 35), préavis minimum de 20 min.  Activité réelle connue de : SIV ou AD voisins.

<b>LF R 48</b>	<b>PAS DE LA FOSSE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	8000ft AMSL 3300ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : 13ème Bataillon de Chasseurs Alpins. Activation par NOTAM : - du 16 JAN au 15 AVR : Lun après-midi, Mar, Mer, Jeu sauf vacances scolaires ; - du 16 AVR au 19 DEC : Lun au Ven, 1er Sam du mois.
	Contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue de : - Officier de tir : 04 79 71 22 21 ou 06 48 22 32 08, - CHAMBERY INFO, - ATIS CHAMBERY et sur répondeur TEL 04 85 44 09 66 durant les HOR ATS de CHAMBERY.		
<b>LF R 49 A1</b>	<b>COGNAC</b> Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage et entraînement voltige.	FL 065 4000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : Cognac APP Activable : Lun-Ven sauf JF : 0700-2300 Sam : 0700-1100 (ETE -1h). O/T : activité annoncée par NOTAM.
	A l'exclusion de la CTA COGNAC ou de la zone LF-R 49 E2 lorsqu'elles sont actives. IFR : sur autorisation. VFR/CAM : sur autorisation COGNAC APP. Transpondeur obligatoire. Activité connue de COGNAC APP ou RAI 132.450, AQUITAINE INFO, NANTES INFO, POITIERS INFO, LA ROCHELLE INFO.		
<b>LF R 49 A2</b>	<b>COGNAC</b> Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage et entraînement voltige.	FL 065 4000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : Cognac APP Activable : Lun-Ven sauf JF : 0700-2300 Sam : 0700-1100 (ETE -1h). O/T : activité annoncée par NOTAM.
	A l'exclusion de la CTA COGNAC ou de la zone LF-R 49 E2, des TMA LIMOGES partie 4 et 5, des zones LF-R 102 LA BRACONNE et LF-R 24 MONT-MORILLON lorsqu'elles sont actives et à l'exclusion de la LF-P 2 CIVAUX. Activité connue de COGNAC APP ou RAI 132.450, AQUITAINE INFO, LIMOGES INFO, POITIERS INFO.		
<b>LF R 49 D</b>	Activités spécifiques Défense.	FL 135 FL 125	IDEM R 49 A1. CAG / CAM : contournement obligatoire. Activité connue de Cognac APP ou RAI 132.450, Poitiers INFO 124.0, Bordeaux CTL 127.675.
<b>LF R 49 E1</b>	Activités spécifiques Défense.	3000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Cognac APP. Activable H24. IFR/VFR/CAM : sur autorisation de Cognac APP pendant les heures d'activité réelles.
	Activité réelle connue de Cognac APP 132.450 / 362.3. La désactivation de la LF R 49 E1 est annoncée par : RAI 132.450 ou par Aquitaine INFO, La Rochelle INFO, Limoges INFO, Poitiers INFO. Le survol de l'AD de COGNAC est interdit H24 en-dessous de 1000 ft ASFC.		
<b>LF R 49 E2</b>	Activités spécifiques Défense.	FL 065 1500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : Cognac APP. Activable H24. IFR/VFR/CAM : sur autorisation de Cognac APP pendant les heures d'activité réelles.
	Espace défini à l'exclusion des portions de la LF R 49 E1 Cognac avec laquelle elle interfère lorsqu'elle est active. Activité réelle connue de Cognac APP 132.450 / 362.3. La désactivation de la LF R 49 E2 est annoncée par : RAI 132.450 ou par Aquitaine INFO, La Rochelle INFO, Limoges INFO, Poitiers INFO.		
<b>LF R 49 H1</b>	Activités spécifiques Défense. Entraînement VSV. Ecole de pilotage.	FL 195 FL 065	<b>Gestionnaire</b> : Cognac APP. Activable : Lun-Ven sauf JF : 0700-2300, Sam: 0700-1100. O/T HOR annoncé par NOTAM.
	IFR sur autorisation. VFR/CAM sur autorisation de Cognac APP. Transpondeur obligatoire. Activité réelle connue de Cognac APP ou RAI 132.450, Aquitaine INFO, Poitiers INFO, La Rochelle INFO, Nantes INFO, Brest ACC, Bordeaux ACC, Marina INFO 140.9.		
<b>LF R 49 H2</b>	Activités spécifiques Défense. Entraînement VSV. Ecole de pilotage. Ravitaillement en vol.	FL 195 FL 065	IDEM R 49 H1. Activité réelle connue de : Cognac APP ou RAI 132.450, Aquitaine INFO, Poitiers INFO, La Rochelle INFO, Limoges INFO, Brest ACC, Bordeaux ACC, Marina INFO 140.9.
<b>LF R 49 H3</b>	Activités spécifiques Défense. Entraînement VSV. Ecole de pilotage. Ravitaillement en vol.	FL 155 FL 065	IDEM R 49 H1. Activité réelle connue de : Cognac APP ou RAI 132.450, Aquitaine INFO, Poitiers INFO, La Rochelle INFO, Brest ACC, Bordeaux ACC, Marina INFO 140.9.
<b>LF R 49 L1</b>	Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage et entraînement voltige.	4000ft AMSL 3000ft AMSL	IDEM R 49 H1. A l'exclusion de la CTA Cognac ou de la R 49 E2 lorsqu'elles sont actives.
	Activité connue de : Cognac APP ou RAI 132.450, Aquitaine INFO, Poitiers INFO, La Rochelle INFO, Nantes INFO.		

<b>LF R 49 L2</b>	<b>COGNAC</b> Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage et entraînement voltige.	4000ft AMSL 3300ft AMSL	IDEM R 49 H1. Activité connue de : Cognac APP ou RAI 132.450, Aquitaine INFO, Poitiers INFO, Limoges INFO.
	A l'exclusion de la CTA Cognac ou de la R 49E2, de la TMA Limoges partie 4 et des R 102 La Braconne et R 24 Mont-Morillon lorsqu'elles sont actives et à l'exclusion de la P2 Civaux.		
<b>LF R 49 N1</b>	<b>COGNAC</b> Activités spécifiques Défense.	FL 195 FL 105	<b>Gestionnaire</b> : COGNAC APP. Activation possible : - Lun au Jeu : 0715-1700 (ETE -1h), - Ven : 0715-1430 (ETE -1h)
	CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour : - les aéronefs basés à Cognac, en mission d'entraînement et en contact avec COGNAC APP, - les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions et après notification auprès de COGNAC APP, - les aéronefs en CAG IFR sur les AWYs A53, R66 et G54, pour lesquels le transit est garanti après notification auprès de COGNAC APP, - l'activité parachutage 258 SAUMUR ST-FLORENT Aérodrôme au profit du Centre Ecole de Parachutisme de Saumur après accord de COGNAC APP. Transpondeur obligatoire. Activité réelle connue de : COGNAC APP 132.450, AQUITAINE APP, AQUITAINE INFO, CAZAUX APP 119.6, BORDEAUX CTL et BORDEAUX ESSAIS 122.9.		
<b>LF R 49 N2</b>	<b>COGNAC</b> Activités spécifiques Défense.	FL 195 FL 105	<b>Gestionnaire</b> : COGNAC APP. Activation possible : - Lun au Jeu : 0715-1700 (ETE -1h), - Ven : 0715-1430 (ETE -1h)
	CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour : - les aéronefs basés à Cognac, en mission d'entraînement et en contact avec COGNAC APP, - les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions et après notification auprès de COGNAC APP, - les aéronefs en CAG IFR sur l'AWY A53 pour lesquels le transit est garanti après notification auprès de COGNAC APP. Transpondeur obligatoire. Activité réelle connue de : COGNAC APP 132.450, AQUITAINE APP, AQUITAINE INFO, CAZAUX APP 119.6, BORDEAUX CTL et BORDEAUX ESSAIS 122.9.		
<b>LF R 49 N3</b>	<b>COGNAC</b> Activités spécifiques Défense.	FL 135 FL 105	<b>Gestionnaire</b> : COGNAC APP. Activation possible : - Lun au Jeu : 0715-1700 (ETE -1h), - Ven : 0715-1430 (ETE -1h)
	CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour : - les aéronefs basés à Cognac, en mission d'entraînement et en contact avec COGNAC APP, - les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions et après notification auprès de COGNAC APP, - les aéronefs en CAG IFR sur les AWYs R66 et G54, pour lesquels le transit est garanti après notification auprès de COGNAC APP. Transpondeur obligatoire. Activité réelle connue de : COGNAC APP 132.450, AQUITAINE APP, AQUITAINE INFO, CAZAUX APP 119.6, BORDEAUX CTL et BORDEAUX ESSAIS 122.9.		
<b>LF R 49 S</b>	<b>SAINTES</b> Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage.	1500ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : COGNAC APP. Activable : Lun-Ven sauf JF: 0800-1600 (ETE -1h). Activité annoncée par Cognac APP 132.450.
<b>LF R 50</b>	<b>LA PEYRIERE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs d'armes légères d'infanterie.	3500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 21ème RIMA Permanence - Tél : 04 94 17 85 56, cellule tir - Tél : 04 94 17 86 20 / 86 64. Activable : TLJ 0500-2300 sauf Dim et JF (ETE -1h) IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant activité. Activité connue de : Nice INFO 120.850 et Le Luc APP 122.2 (si R95 active).
<b>LF R 51</b>	<b>LIMOGES Bellegarde</b> Activités vélivoles.	4000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : APP LIMOGES Activable pendant les HOR ATS de Limoges. IFR/CAM contrôlée : contournement obligatoire. VFR/CAM V : sur autorisation Limoges TWR.
	Activité réelle connue de ATIS Limoges 128.075, Limoges TWR 118.175, Limoges INFO 124.050, Tél : 05.55.48.40.37.		
<b>LF R 55 A</b>	<b>ORANGE/ Plan de Dieu</b> Activités spécifiques Défense. Entraînements ACFT Patrouille de France.	FL 065 SFC	<b>Gestionnaire</b> : ORANGE APP. Activable du Lun au Jeu : H24 le Ven : LS-CS. En dehors de ces HOR : activité notifiée par NOTAM. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Transpondeur obligatoire. Activité connue de Orange APP 118.925, Provence APP/INFO, Avignon TWR.

<b>LF R 55 AE</b>	<b>ORANGE - EST</b> Activités spécifiques Défense. Entraînements ACFT Patrouille de France.	4500ft AMSL SFC	IDEM R 55 A.  Activable du 15 OCT au 15 MAI sauf JF: - Lun-Ven : 0830-0945. Autres HOR par NOTAM : - Mar, Mer : 1450-1600 - Jeu : 1130-1245. (ETE -1h).
<b>LF R 55 B</b>	<b>ORANGE/Caritat</b> Activités spécifiques Défense. Procédure AD MIL. Entraînement VSV et combat.	FL 195 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Orange APP. Activable H 24. A l'exclusion de la partie interférente avec l'AWY T 121. CAG/CAM : Sur autorisation. Transpondeur obligatoire. Activation réelle connue de Orange APP 118.925, Marseille ACC/FIC, Provence INFO.
<b>LF R 55 BE</b>	<b>ORANGE/NYONS</b> Activités spécifiques-Défense.	FL 075 3000ft AMSL	Lun-Jeu : 0730-0900, 1430-1600, Ven : 0730-0900. (ETE -1h). Activité réelle connue de : Orange APP 118.925, Provence APP/INFO.
	CAG: contournement obligatoire pendant activité. CAM : sur autorisation ORANGE APP. Non activable lorsque la R 55 AE est active.		
<b>LF R 55 C</b>	Activités spécifiques Défense. Procédures Défense. Entraînement VSV, voltige et combat.	FL 195 FL 075	<b>Gestionnaire</b> : Orange APP. Espace défini à l'exclusion des portions interférentes avec l'AWY T 121, les zones LF D 192 E et la LF-R 591 lorsqu'elles sont actives. Activable H24.
	IFR/CAM : Sur autorisation d'Orange 118.925. VFR : pénétration sur autorisation, suivre les instructions d'Orange APP, transpondeur obligatoire. Activité réelle connue d'Orange APP, Marseille ACC et Provence INFO 134.800.		
<b>LF R 55 D</b>	Activités spécifiques Défense. Procédures AD MIL. Entraînement VSV, voltige et combat.	FL 075 4000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : Orange APP. Activable H 24. A l'exclusion de la partie interférant avec la LF-D 192 E lorsqu'elle est active.
	CAG/CAM : sur autorisation Orange APP. Transpondeur obligatoire. Activité réelle connue de : - Orange APP ; - Provence INFO.		
<b>LF R 56</b>	<b>LORIENT</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	2500ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. Sauf JF. Lun : 0900-1100 - Mar, Jeu : 0900-1100, SS-2359 Mer, Ven : 0000-0059, 0900-1100 (ETE -1h). Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Activité réelle connue de : - IROISE INFO, - IROISE APP, LANDIVISIAU APP et LORIENT APP.
	Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA).		
<b>LF R 57</b>	<b>BRETAGNE</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	1800ft ASFC 800ft ASFC	IDEM R 56.  Plafond 2500ft AMSL dans les limites latérales des TMA Iroise partie 3. Altitude maxi du tronçon : 3000ft AMSL. Activité réelle connue de : - IROISE APP, RENNES APP, LANDIVISIAU APP et LORIENT APP.
<b>LF R 60</b>	<b>BEAUCE</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement tactique très basse altitude.	1500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Bricy APP TEL 02 38 42 66 45 Activable par NOTAM : Lun-Ven H24 sauf JF. Activité réelle connue de : - Bricy APP/TWR, - Seine INFO.
	A l'exclusion de la LF-R 149 A lorsqu'elle est active. CAG/CAM : contournement obligatoire sauf ACFT suivants qui devront se conformer aux instructions de Bricy APP : - ACFT en entraînement dans la zone, - ACFT en procédure arrivée ou départ d'Orléans Bricy. Ceux-ci pourront être soumis à des mesures de régulation spécifiques pouvant aller jusqu'à la suspension temporaire des vols, - ACFT assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission est incompatible avec le contournement de la zone, - AEM 8500 Baccon selon protocole.		

<b>LF R 61</b>	<b>MEDOC</b>	3000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : BORDEAUX ESSAIS. Activable : Lun-Ven sauf JF : 0800-1700 (ETE -1h) À l'exclusion de la LF-R290 Carcans lorsqu'elle est active.
	CAG/CAM : Sur autorisation BORDEAUX ESSAIS 122.9. Activité connue de : - BORDEAUX ESSAIS, - AQUITAINE INFO.		
<b>LF R 62 A</b>	<b>ESPERCE</b>	500ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : ONERA 05.62.25.25.61 (secrétariat) 05.62.25.27.78 (pilote) ressac@onera.fr HOR : Lun-Ven sauf JF : 0700-1900 (ETE -1h) CAG/CAM : contournement obligatoire.
	Vols expérimentaux d'aéronefs sans équipage à bord.		
<b>LF R 62 B</b>	<b>ESPERCE</b>	1000ft ASFC 500ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : ONERA 05.62.25.25.61 (secrétariat) 05.62.25.27.78 (pilote) ressac@onera.fr HOR : Lun-Ven sauf JF : 0700-1900 (ETE -1h) CAG/CAM : contournement obligatoire.
	Vols expérimentaux d'aéronefs sans équipage à bord.		
<b>LF R 63</b>	<b>MORONVILLIERS</b>	FL 065 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Centre d'Appui et de la Préparation au Combat Interarmées - 51e RI (CAPCIA-51RI). Tél : 03 26 67 81 02/82 31. Activable H24. Activité réelle connue de Permanence Tir : 03 26 67 81 00. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
	Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Mise en œuvre d'explosifs.		
<b>LF R 64 A0</b>	<b>TOULON</b>	1000ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : TOULON APP. Activable H24. Espace défini à l'exclusion de la CTR HYERES, des LF-P 48 FORT DE BRÉGANÇON, LF-R 234 A TOURRIS, lorsqu'elles sont actives, et des LF-P 62 TOULON et LF-P 63 ILE DU LEVANT.
	Activités spécifiques Défense. Tirs, procédures AD MIL. CAG VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de TOULON TRANSIT. CAG IFR/CAM I et T : pénétration sur autorisation de TOULON APP. Activité réelle connue de : - TOULON APP ou TOULON TRANSIT, - MARSEILLE ACC/INFO, - PROVENCE APP/INFO, - NICE APP/INFO.		
<b>LF R 64 A1</b>	<b>TOULON</b>	3500ft ASFC 1000ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : TOULON APP. Activable H24. Espace défini à l'exclusion de la CTR HYERES, des LF-P 48 FORT DE BRÉGANÇON, LF-R 234 A et B TOURRIS, lorsqu'elles sont actives, et des LF-P 62 TOULON et LF-P 63 ILE DU LEVANT. Espace en partie commun avec la CTA TOULON partie 1.1.
	Activités spécifiques Défense. Tirs, procédures AD MIL. CAG VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de TOULON TRANSIT. CAG IFR/ CAM I et T : pénétration sur autorisation de TOULON APP. Activité réelle connue de : - TOULON APP ou TOULON TRANSIT, - Marseille ACC/INFO, - Provence APP/INFO, - Nice APP/INFO.		
<b>LF R 64 A2</b>	<b>TOULON</b>	FL 125 3500ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : TOULON APP. Activable H24. Espace défini à l'exclusion de la LF-R 234 B TOURRIS, lorsqu'elle est active, et des LF-P 62 TOULON et LF-P 63 ILE DU LEVANT. Espace commun avec la CTA TOULON partie 1.2.
	Activités spécifiques Défense. Tirs, procédures AD MIL. CAG VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de TOULON TRANSIT. CAG IFR/ CAM I et T : pénétration sur autorisation de TOULON APP. Activité réelle connue de : - TOULON APP ou TOULON TRANSIT, - MARSEILLE ACC/INFO, - PROVENCE APP/INFO, - NICE APP/INFO.		
<b>LF R 64 A3</b>	<b>TOULON</b>	FL 195 FL 125	<b>Gestionnaire</b> : Toulon APP. Activable H24. Espace défini à l'exclusion des LF-P 62 TOULON et LF-P 63 ILE DU LEVANT. Espace commun avec la CTA TOULON partie 1.3.
	Activités spécifiques Défense. Tirs, procédures AD MIL. CAG VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de TOULON TRANSIT. CAG IFR/ CAM I et T : pénétration sur autorisation de TOULON APP. Activité réelle connue de : - TOULON APP ou TOULON TRANSIT, - Marseille ACC/INFO, - Provence APP/INFO, - Nice APP/INFO.		
<b>LF R 64 B</b>	<b>TOULON</b>	3000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CUERS TWR 122,7. Activable H24. A l'exclusion des LF-R 234 A et B Tourris lorsqu'elles sont actives. Pénétration : Contact préalable obligatoire sur RAI 118.275, se conformer aux prescriptions.
	Maintien de la fréquence 122.7 obligatoire en R 64 B quelle que soit l'activité annoncée. VFR : suivre instructions annoncées par RAI. Sur ITI publié, autorisé après contact radio avec Toulon APP.		



<b>LF R 64 C</b>	<b>TOULON</b> Activités spécifiques Défense. École de pilote. Procédures AD MIL.	1000ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : Toulon APP. Activable H24. Espace défini à l'exclusion de la LF-P 48 FORT DE BREGANÇON lorsqu'elle est active. Zone activable uniquement en dehors des créneaux d'activité de la LF-R 64 A0 TOULON et de la CTR HYERES.
	Contournement obligatoire sauf pour les aéronefs autorisés par le gestionnaire et les aéro- neps assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police, de sécurité civile ou d'état lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de leur mission. Activité réelle connue de : TOULON APP, TOULON TRANSIT.		
<b>LF R 65</b>	<b>SOLENZARA</b> Activités spécifiques Défense. Procédure Défense.	FL 195 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Solenzara APP. Activable H24. A l'exclusion de la R 325 et des R 66A, B et/ou C lorsqu'elles sont actives. CAG/CAM : sur autorisation Solenzara APP 119.9.
	Pour les espaces communs avec TMA Bastia de classe D, autorisation à obtenir auprès de : - Bastia APP si FL < 145 ; - Marseille ACC si FL >= 145. Survol de l'AD interdit en-dessous de 1000ft ASFC.		
<b>LF R 66 A1</b>	<b>SOLENZARA</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Air/Sol et bombardements.	FL 195 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Solenzara APP. Activable Lun-Ven sauf JF : 0700-1630.(ETE -1h). En dehors de ces horaires, activation par NOTAM. Hors activité de la R 66A2. CAG/CAM : sur autorisation Solenzara APP 119.9.
	Activité connue de Solenzara APP 119.9, Marseille ACC/FIC 120.550 et Bastia APP 123.825. Inactivité annoncée par RAI 119.9.		
<b>LF R 66 A2</b>	<b>SOLENZARA</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	FL 130 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Solenzara APP. Officier de tir : 04.95.38.90.99. Activable Lun-Ven H24. Hors activité de la LF-R 66A1.
	CAG/CAM : sur autorisation Solenzara APP 119.9. Activité connue de Solenzara APP 119.9, Marseille ACC/FIC 120.550, Bastia APP 123.825 et RAI 119.9.		
<b>LF R 66 B</b>	<b>SOLENZARA</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Air/Sol et bombardements.	FL 195 3000ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : Solenzara APP. Activable Lun-Ven sauf JF : 0700-1630 (ETE -1h). En dehors de ces horaires, activation par NOTAM. IFR/VFR/CAM : sur autorisation Solenzara APP 119.9.
	Activité connue de Solenzara APP 119.9, Marseille ACC/FIC 120,55 et Bastia APP 123.825. Inactivité annoncée par RAI 119,9.		
<b>LF R 66 C</b>	<b>SOLENZARA</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Air/Sol et bombardements.	FL 195 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Solenzara APP. Activable Lun-Ven sauf JF : 0700-1630 (ETE -1h). En dehors de ces horaires, activation par NOTAM. A l'exclusion de la LF-R 66 A lorsqu'elle est active.
	IFR/VFR/CAM : sur autorisation Solenzara APP 119.9. Activité connue de Solenzara APP 119.9, Marseille ACC/FIC 120,55 et Bastia APP 123.825. Inactivité annoncée par RAI 119,9.		
<b>LF R 69</b>	<b>CHAMPAGNE</b> Activités spécifiques Défense. Entraîne- ment très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la pré- vention des collisions.	2700ft ASFC 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. Sauf JF. Lun : 0830-1100, 1230-1600 Mar : 0830-1100, 1230-2359 Mer : 0000-0059, 0830-1100, SS+30-2359 Jeu : 0000-0059, 0830-1100, 1230-2359 Ven : 0000-0059, 0830-1100 (ETE -1h) A l'exclusion des LF- R3 A et B Vouziers Séchault lorsqu'elles sont actives et de la LF-R 175A.
	Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Altitude maximale du plafond 4400 ft AMSL. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - CIV PARIS ; - SIV SEINE ; - SIV BALE ; - AD LFSI, LFSO, LFSG, LFQB et LFQK.		
<b>LF R 71 A</b>	<b>SALON</b>	FL 195 FL 075	<b>Gestionnaire</b> : SALON APP. Activable :
<b>LF R 71 B</b>	Activités spécifiques Défense. Ecole pilo- tage. Entraînement voltage VSV. Procédures AD MIL. Activité MIL spéci- fique.	FL 145 FL 075	Lun-Ven : 0600-2300 ; Sam : 0600-1100 (ETE -1h). Activation par NOTAM. CAG : pénétration sur autorisation Salon APP 135.150 et selon conditions fixées par protocole. Activité réelle connue de Marseille ACC/INFO 120.550, Provence APP/INFO : 132.300 - 124.350. Activité annoncée par RAI 135.150.

<b>LF R 71 C</b>	Activités spécifiques Défense.	FL 075 3000ft AMSL	IDEM LF-R 71 A et B
<b>LF R 71 D</b>	Ecole pilotage.	FL 155 FL 075	LF-R 71C : Espace défini à l'exclusion de la portion de LF-R 276 Patrouille de France lorsqu'elle est active. Zone activable uniquement en dehors des créneaux d'activité réelle de la CTA 2 SALON.
<b>LF R 71 E</b>	Entraînement voltige VSV Procédures AD MIL.		
<b>LF R 73</b>	<b>LA SALANQUE</b>  Activités spécifiques Défense. Centre radio électrique.	1650ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL. Activable : H 24  CAG : contournement obligatoire.
<b>LF R 77 A</b>	<b>SALON DE PROVENCE</b>	1700ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : ESCA SALON Activable : 0500-2359 (ETE -1h).
<b>LF R 77 B</b>	Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage. Entraînement voltige. Procédure Défense.	2000ft ASFC SFC	Activité réelle connue de : - SALON APP ou annoncée sur RAI 135.150MHZ - PROVENCE APP/INFO : 132.3 / 124.350MHZ CAG : pénétration sur autorisation ; suivre les instructions de SALON APP
<b>LF R 83</b>	<b>NICE MONTAGEL</b>  Activités spécifiques Défense. Obstacles artificiels.	1000ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL Activable : H 24.  Contournement obligatoire pour les PUL.
<b>LF R 84 A</b>	<b>Domaine de VERSAILLES</b>	FL 040 SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL. Activable : H 24
<b>LF R 84 B</b>	Site classé	1500ft AMSL SFC	Contournement obligatoire sauf dérogation particulière accordée par la préfecture des Yvelines.
<b>LF R 87</b>	<b>EPINAL MIRECOURT</b>  Circulation et procédures d'AD.	2500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL. Activable : H 24. Contact radio obligatoire avec Epinal INFO ou A/A en l'absence AFIS sur 120,2 MHz.
<b>LF R 88</b>	<b>BERRE la FARRE</b>  Circulation d'AD.	1300ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL Activable H 24.
IFR/CAM I/T : contournement obligatoire. CAG/VFR et CAM V : réservé aux aéronefs à l'arrivée et au départ de Berre La Fare. Aéronefs télépilotes sans équipage à bord : pénétration et évolution autorisées suivant protocole avec l'exploitant de l'aérodrome de Berre La Fare.			
<b>LF R 89</b>	<b>OPOUL</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol et mise en oeuvre d'explosifs.	5000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL H24 VFR/CAM : contournement obligatoire. IFR : selon protocole.
<b>LF R 92</b>	<b>PAGNY</b>  Activités de vol libre sous l'égide du comité départemental de vol libre (CDVL) 54.	1000ft ASFC SFC	Activable SR-30 à SS+30 selon protocole. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Ochey APP 127.250.
<b>LF R 93</b>	<b>ETAIN ROUVRES</b>  Activités spécifiques Défense. Entraînement VSV. Procédures AD MIL. Activités MIL spécifiques.	2000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 3ème RHC. Activable : Lun 0700 au Ven 1600 sauf JF (ETE -1h)  IFR : sur autorisation Etain APP 120.125 VFR : autorisé après contact radio suivre instruction Etain APP. Inactivité annoncée par RAI 120.125.
<b>LF R 94 A</b>	<b>MEUCON</b>	FL 075 SFC	<b>Gestionnaire</b> : 3ème RIMA - Camp de Meucon Tél : 02.97.44.42.22
<b>LF R 94 B</b>	Activités spécifiques Défense.Tirs sol/sol.	FL 095 FL 075	94 A : Activable : Lun à Ven sauf JF : 0600-2300, Sam, Dim et JF : 0600-1800 (ETE -1h).  94 B : Activable : Lun au Ven sauf JF : 0630-0930, 1130-1500 (ETE -1h).
IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant activité. Activité réelle connue de : - Vannes INFO (HOR ATS) - Nantes INFO/APP.			

<b>LF R 95 A</b>	<b>LE LUC</b>	FL 055 SFC	<b>Gestionnaire</b> : LE LUC APP. Activable H 24.
<b>LF R 95 B1</b>	Activités spécifiques Défense. Procédures AD MIL. Entraînement HEL et ACFT.	FL 055 3000ft AMSL	R 95 A : Zone définie à l'exclusion des LF-R 1250 A et B POURRIERES lorsqu'elles sont actives.  CAG/CAM : sur autorisation LE LUC APP. Activité connue de : - Provence INFO, - Nice INFO, - Marseille ACC/FIC. Activité réelle connue de LE LUC APP ou annoncée par RAI 122.2 MHz.
<b>LF R 95 B2</b>		FL 055 3500ft AMSL	
<b>LF R 95 C</b>		3500ft AMSL 2000ft AMSL	
<b>LF R 95 D1</b> <b>LF R 95 D2</b> <b>LF R 95 D3</b>		FL 065 FL 055	
<b>LF R 96</b>	<b>CHAMBORD</b>	1300ft AMSL SFC	Activable H 24.
	Site classé.		
	Aéronefs motopropulsés : contournement obligatoire sauf : - ACFT en opération d'assistance, sauvetage ou sécurité publique, lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone. - dérogation exceptionnelle accordée par le Préfet du Loir et Cher après avis de la DSAC Ouest et du Directeur général du domaine national de Chambord.		
<b>LF R 97</b>	<b>MONCE</b>	FL 065 3800ft AMSL	Activable LS-30 à CS+30 selon protocole. CAG/IFR : contournement obligatoire. CAG VFR, CAM : veille obligatoire de la fréquence Lorraine APP. Activité connue de Lorraine APP 119.125 Mhz.
<b>LF R 101</b>	<b>SALON</b>	FL 075 3000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : SALON APP Activable : Lun-Ven : 0600-2300 (ETE -1h) CAG : sur autorisation de Salon APP 135.150. Activité réelle connue de Marseille INFO 120.550, Provence APP/INFO : 124.350.
<b>LF R 102</b>	<b>LA BRACONNE</b>	3000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 515e RT : Activation : - du 15 MAR au 15 OCT : 0500-1700, 2000-0200 (ETE -1h). - du 16 OCT au 14 MAR : 0700-1600/1800-2300 (ETE -1h) sauf Dim et JF. Activation possible le Sam par NOTAM.
	IFR/VFR/CAM contournement obligatoire pendant l'activité. TEL : 05 45 64 86 17 (permanence). Activité réelle connue de : ANGOULEME INFO, LIMOGES INFO.		
<b>LF R 104</b>	<b>CHAMBLEY</b>	FL 110 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Exploitant d'aérodrome de Chambley. Activation possible H24.
	Ballon captif.  CAG/CAM : contournement pendant l'activité. Balisage du câble par fanions rouges et de l'aérostas par un feu anticollision. Activité connue de : - Strasbourg INFO, - Lorraine APP. Planification : Exploitant d'aérodrome de Chambley, TEL : 06 70 10 33 13.		
<b>LF R 105 A</b>	<b>POITIERS BIARD</b>	1500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Régiment d'infanterie de chars de marine. Activable : Lun, Mer-Sam : 0600-1600 . Mar : 0600-2300 . Dim, JF : 0600-1000 (ETE -1h). Connaissance de la planification des tirs : - officier tirs 05.49.00.21.08 ou - permanence RICM 05.49.00.21.43. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue de Poitiers INFO/TWR/APP et diffusée sur l'ATIS de Poitiers.
<b>LF R 105 B</b>	<b>POITIERS BIARD</b>	5000ft AMSL SFC	
<b>LF R 106</b>	<b>MONACO</b>	3300ft AMSL SFC	Active : H 24. Aviation Civile monégasque. Pénétration soumise à autorisation préalable sur Monaco TWR 124.0.
<b>LF R 107</b>	<b>PILON DU ROY</b>	3000ft AMSL SFC	Activable : 02 MAI au 30 OCT : SR-SS et du 31 OCT au 01 MAY : 0900-1600 (ETE -1h). IFR/VFR, CAM : contournement obligatoire. Activité connue de Provence INFO et de Provence TWR.
<b>LF R 108 A F1</b>	<b>ISTRES</b>	FL 195 SFC	<b>Gestionnaire</b> : CCER Istres ou CMC Istres. Activable H24. IFR/CAM : pénétration sur autorisation du contrôle. VFR : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925.  Activité réelle connue de : Rhône CTL, Marseille CTL/FIC, Provence APP/INFO, Montpellier APP/INFO.
	Activités spécifiques Défense. Vols d'essais. Vols spécifiques.		

<b>LF R 108 A F2</b>	<b>ISTRES</b>	FL 195 SFC	IDEM R108 A F1. Lorsqu'elle est active, cette zone coexiste avec la P13 Fos Sur Mer. Pénétration dans la P13 autorisée pour les ACFE évoluant en CAM.
<b>LF R 108 A F3</b>	Activités spécifiques Défense. Vols d'essais. Vols spécifiques.	FL 195 FL 095	
<b>LF R 108 B</b>	<b>ISTRES</b>  Activités spécifiques Défense. Vols d'essais. Vols spécifiques.	2500ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : CCER Istres ou CMC Istres. Activable H24. CAG VFR : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité réelle connue de : Rhône CTL, Camargue CTL, Garons TWR, Montpellier APP/INFO.
<b>LF R 108 C</b>	<b>ISTRES</b>  Activités spécifiques Défense. Vols d'essais.	FL 055 SFC	<b>Gestionnaire</b> : CCER Istres. Activable : H24. Activité réelle connue de : Rhône CTL, Camargue CTL, Montpellier APP/INFO.
Espace défini à l'exclusion de la portion interférente de la R 191 C, lorsqu'elle est active. Espace commun avec les portions interférentes de la CTA Rhône partie 2 et des TMA Montpellier parties 1 et 3. IFR : pénétration sur autorisation du CTL. VFR : pénétration sur autorisation de : - Montpellier APP dans la portion interférente avec la TMA Montpellier parties 1 et 3. - Camargue CTL 127.925 dans la portion interférente avec la CTA Rhône partie 2 et hors portions interférentes avec la TMA Montpellier. CAM : contournement obligatoire.			
<b>LF R 108 E1</b>	<b>ISTRES</b>  Activités spécifiques Défense. Vols d'essais.	FL 195 FL 045	<b>Gestionnaire</b> : CCER Istres. Activable H24. Activité connue de Marseille CTL/INFO, Montpellier APP/INFO, Camargue CTL.
Activité annoncée par RAI 127.925. IFR : pénétration sur autorisation du CTL. VFR : 1. Espaces interférant avec des parties de la TMA Montpellier : pénétration sur autorisation de Montpellier APP. 2. Espaces hors TMA Montpellier : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. CAM : contournement obligatoire si FL < ou = FL135, sur autorisation de Marius RADAR au-dessus du FL135.			
<b>LF R 108 E2</b>	<b>ISTRES</b>	FL 195 FL 065	<b>Gestionnaire</b> : CCER Istres. Activable H24.
<b>LF R 108 E3</b>	Activités spécifiques Défense. Vols d'essais.	FL 195 FL 075	Activité connue de Marseille CTL/INFO, Montpellier INFO, Camargue CTL.
IFR : pénétration sur autorisation du CTL. CAG VFR : espaces interférant avec des parties de la TMA Montpellier : pénétration sur autorisation de Montpellier APP.			
<b>LF R 108 K</b>	<b>ISTRES</b>  Activités spécifiques Défense. Vols d'essais et de réception au profit d'hélicoptères peu manoeuvrants.	FL 055 SFC	<b>Gestionnaire</b> : CCER Istres. Lun-Ven sauf JF : 0800-1800 (ETE -1h). En dehors de ces HOR, activable par NOTAM avec PN 48h. CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Rhône CTL 119.475, Camargue CTL 127.925, Istres APP 278.675.
Zone activée simultanément avec la CTR Istres partie 1.1 et la CTA Rhône partie 1 ainsi que les R 217/1.1 Istres et R217/1 Rhône.			
<b>LF R 110 A</b>	<b>PONT ST-VINCENT</b>  Activités vélivoles	2500ft AMSL SFC	Activable LS-30 à CS+30 selon protocole. Activité connue de Ochey APP 127.250. IFR/VFR/CAM : Veille obligatoire de la Fréq Ochey APP.
<b>LF R 110 B</b>	<b>PONT ST-VINCENT</b>  Activités vélivoles	5000ft AMSL 2500ft AMSL	Activable du Lun au Ven sauf JF de SR-30 à SS+30 selon protocole. Hors activité de Nancy Ochey. Activité connue de Lorraine APP. IFR/VFR/CAM : Veille obligatoire de la Fréq Lorraine APP.
<b>LF R 112</b>	<b>FONSORBES</b>  Activités spécifiques Défense. Aéro largage.	3000ft AMSL SFC	Activable H24. A l'exclusion de la D 178 lorsqu'elle est active.
Contournement obligatoire à l'exception et après autorisation de Toulouse APP 125.175 des - IFR au DEP et ARR sur AD Toulouse Francazal, - IFR au DEP et ARR sur AD Muret-Lherm, - des aéronefs assurant des missions de sauvetage, assistance, police ou douane, - des aéronefs pour lesquels le cadre de leur mission ou la situation le justifie.			

<b>LF R 113</b>	<b>BRETIGNY</b> Activités spécifiques Défense. Protection d'installations Défense spécifiques.	1500ft ASFC SFC	Active H24.  Cette zone coexiste avec la portion de la CTR Paris de classe D avec laquelle elle interfère.
	Conditions de pénétration : CAG/CAM : contournement obligatoire sauf : - aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone. - aéronefs en procédure IFR en contact radio avec Orly. - vols liés à l'activité aéromodélisme N°8360 (voir AIP ENR 5.5).		
<b>LF R 114 A</b>	<b>SISSONNE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol, Tirs Air/Sol, PJE. lâcher de ballons.	4900ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CENZUB - 94ème RI Officier 3D : 03 23 25 44 93 / 06 10 86 23 81 Permanence : 03 23 25 42 06 / 06 64 34 82 50 Activable H24.
	CAG : contournement obligatoire pendant l'activité sauf vols VFR autorisés par le gestionnaire. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Information des usagers : - BEAUVAIS INFO, - PARIS INFO, - RAKI INFO ou CDC de remplacement 119.700/143.550/317.500 MHz.		
<b>LF R 114 B</b>	<b>SISSONNE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol, Tirs Air/Sol, PJE. lâcher de ballons.	FL 105 4900ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CENZUB - 94ème RI Officier 3D : 03 23 25 44 93 / 06 10 86 23 81 Permanence : 03 23 25 42 06 / 06 64 34 82 50 Activable par NOTAM.
	CAG : contournement obligatoire pendant l'activité sauf vols VFR autorisés par le gestionnaire. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de : - BEAUVAIS INFO, - PARIS INFO, - PARIS ACC, - RAKI INFO ou CDC de remplacement 119.700/143.550/317.500 MHz.		
<b>LF R 114 C</b>	<b>SISSONNE</b> Activités spécifiques Défense. Missions d'appui-feu.	FL 085 2200ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CENZUB - 94ème RI Officier 3D : 03 23 25 44 93 / 06 10 86 23 81 Permanence : 03 23 25 42 06 / 06 64 34 82 50 A l'exclusion des zones LF-R 114 A et LF-R 114 B lorsqu'elles sont actives. Activable par NOTAM.
	Conditions de pénétration : CAG : contournement obligatoire pendant l'activité sauf vols VFR autorisés par le gestionnaire. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de : - BEAUVAIS INFO, - PARIS INFO, - PARIS ACC, - RAKI INFO ou CDC de remplacement 119.700/143.550/317.500 MHz.		
<b>LF R 115 A</b>	<b>CAPTIEUX</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Air/Sol, Sol/Sol. Parachutage, bombardements.	FL 120 SFC	<b>Gestionnaire</b> : champ de tir de Captieux. Tél : 05 33 94 01 50 Activable H24. Activité connue de Aquitaine INFO, Marsan APP, Pyrénées INFO. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité.
<b>LF R 115 B</b>	<b>CAPTIEUX</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Air/Sol. Parachutage, bombardements.	3000ft AMSL 1000ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : champ de tir de Captieux. Tél : 05 33 94 01 50 Activable H24. Activité connue de Aquitaine INFO, Marsan APP, Pyrénées INFO. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité.
<b>LF R 115 C</b>	<b>CAPTIEUX</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Parachutages.	7800ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : champ de tir de Captieux. Tél : 05 33 94 01 50 Activable H24. Activable hors activation LF-R 115 A. Activité connue de Aquitaine INFO, Marsan APP, Pyrénées INFO. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité.
<b>LF R 116</b>	<b>PIC DE LA TAUSSE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol, tirs d'explosifs.	9400ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Centre national d'entraînement commando - 1 CHOC. Off tir - 1 Choc : 04.68.06.45.83. Activation : 16 JAN-14 DEC : Lun, Mar, Jeu, Ven : 0500-2300. (ETE -1h)
	CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : Pénétration autorisée après autorisation du gestionnaire.		
<b>LF R 118</b>	<b>THEMIS</b> Four solaire : forte concentration de rayonnement.	1000ft ASFC SFC	Contournement obligatoire sauf dérogation des services de la préfecture, de la DGAC ou du CNRS. Tel : 04 68 30 77 17 ou 06 31 76 60 27 (cas d'urgence uniquement). Activité : Lun-Ven : 0800-1700 sauf du 24/12 au 01/01 et du 01/08 au 15/08 (ETE -1h).

LF R 119 A	<b>BOUARD</b> Activités spécifiques Défense. Parachutages, Activités parachutistes particulières.	5000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CIRP PARIS. Activable par NOTAM. Activité réelle connue de : - Bricy APP 122.7 (activité transmise par RAIZ 122.7 en dehors des HOR ATS) - Seine INFO pendant les HOR ATS.
	CAG IFR/VFR/CAM (I, V, T) : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour les aéronefs évoluant au profit des activités de parachutage.		
LF R 119 B	<b>BOUARD</b> *	650ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CPA 10 (Tél : 02.38.42.67.90) Jours ouvrables. Activable H24. **
	* Activités spécifiques Défense. Aérocordage sous hélicoptère, largage petits colis, activités parachutistes particulières. Tirs d'explosifs. ** CAG IFR/VFR, CAM (I, V, T) : contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Activité réelle connue de Bricy APP 122.7.		
LF R 124	Activités spécifiques Défense. Entraînement combat.	FL 195 FL 115	<b>Gestionnaire</b> : CDC de Cinq Mars la Pile ou CDC de remplacement. Activable : Lun, Mar, Mer sauf JF : 0700-CS+3h, Jeu : 1100-SS+3h et Ven : 0700-1500 (ETE -1h)
	IFR : Sur autorisation de Paris ACC ou Bâle INFO. VFR : Sur autorisation de Raki ou du CDC de remplacement. Coexiste avec la voie aérienne G 21. Activité réelle connue de RAKI ou CDC de remplacement 119.700, Paris ACC et Bâle INFO. Vols d'aéronefs sans équipage à bord défense selon protocole. Non gérable.		
LF R 125 A	<b>BELFORT CHAUX EST</b> Activités VAV réservées aux comités régionaux Alsace et Franche Comté.	FL 085 5000ft AMSL	Activable LS-30 à CS+30 selon protocole. CAG VFR et CAM V : veille radio obligatoire sur Bâle Info 130.9 MHZ. CAG IFR et CAM A B C : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de : - Bâle Info 130.9 MHZ. - ATIS Bâle : 127.880 MHZ.
LF R 125 B	<b>BELFORT CHAUX OUEST</b> Idem R 125 A	FL 085 6500ft AMSL	
LF R 130 A	<b>JABRON</b> Activité vélivole.	FL 195 FL 115	<b>Gestionnaire</b> : MARSEILLE ACC Activable SR-SS selon protocole. R130 A : A l'exclusion de la R 71 A lorsqu'elle est active.
LF R 130 B	<b>BUECH</b> Activité vélivole.	FL 155 FL 115	Activité connue de : - MARSEILLE Contrôle, - MARSEILLE Info 120.550 - 124.500, - PROVENCE APP/INFO : 132.3.
LF R 130 C	<b>DROME</b> Activité vélivole.	FL 155 FL 125	
CAG IFR / CAM I, T : contournement obligatoire pendant l'activité. CAG VFR / CAM V : pénétration après contact radio avec MARSEILLE Info 120.550 - 124.500. Veille radio obligatoire. Services rendus : information de vol et alerte.			
LF R 131	<b>GRENOBLE</b> Activité planeurs et motoplaneurs.	FL 145 FL 115	<b>Gestionnaire</b> : LYON APP. Activable SR-SS selon protocole. Activité réelle connue de Lyon INFO 135.525. Veille radio obligatoire : Lyon INFO 135.525. CAG IFR / CAM I/T : contournement obligatoire pendant l'activité. CAG VFR / CAM V : pénétration autorisée.
LF R 135	<b>OYONNAX SUD</b> Transits de planeurs.	FL 085 FL 075	<b>Gestionnaire</b> : GENEVE APP. Activable SR-SS selon protocole. Activité connue de Genève DELTA 119.175. IFR / CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
LF R 137 A	<b>LAPALISSE</b> Activité de dérive sous voile.	FL 085 3000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CLERMONT APP. Activable de 0700 à 0100 par NOTAM. Activité réelle connue de : - ST YAN APP (HOR ATS), - CLERMONT APP/INFO. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
LF R 137 B	<b>LAPALISSE</b> Activité de dérive sous voile.	FL 140 FL 085	<b>Gestionnaire</b> : CLERMONT APP. Activable de 0700 à 0100 par NOTAM. Activité réelle connue de : - ST YAN APP (HOR ATS), - CLERMONT APP/INFO. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.

<b>LF R 138 TA</b>	<b>CANJUERS</b> Activités spécifiques Défense. PJE. Tirs Sol/Sol, Sol/Air, Air/Sol.	FL 065 SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er Régiment de chasseurs d'Afrique. Permanence tir : (salle des opérations) : 04 94 99 16 74 ou 04 94 39 23 21 Officier 3D et OSV : 04 94 39 23 56 ou 06 98 79 10 61.
	CAM-CAG : contournement obligatoire pendant activité, sauf ACFT autorisés par le gestionnaire. Activité réelle connue de : - MARSEILLE ACC et NICE APP, - MARSEILLE INFO ou NICE APP. HOR : Possible activation H24.		
<b>LF R 138 TB</b>	<b>CANJUERS</b> Idem <b>LF R 138 TA</b>	FL 195 FL 065	Idem : LF R 138 TA
<b>LF R 139 A</b>	<b>CHER SUD</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	3000ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Activation par NOTAM. Sauf JF : - Lun : 0830-1100, - Mar : 0830-1100 et SS- 2359, - Mer : 0000-0059 et 0930-1100, sauf JUL-AUG et vacances scolaires : Mer 0000-0059, Jeu : 0830-1100 et SS-2359, - Ven : 0000-0059 et 0830-1100 (ETE -1h).
	Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - LIMOGES APP et AVORD APP.		
<b>LF R 139 B</b>	<b>CHER NORD</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	3000ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. Sauf JF : - Lun : 0830-1100, - Mar : 0830-1100 et SS- 2359, - Mer : 0000-0059 et 0930-1100, sauf JUL-AUG et vacances scolaires : Mer 0000-0059, Jeu : 0830-1100 et SS-2359, - Ven : 0000-0059 et 0830-1100 (ETE -1h).
	Plafond : 2100 ft AMSL lorsque la TMA 1.1 AVORD est active. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - LIMOGES APP et AVORD APP.		
<b>LF R 140</b>	<b>LA PARQUETTE</b> Activités spécifiques défense. Entraînements ACFT, HEL VSV (Vols sans visibilité) toutes conditions de vol.	FL 065 SFC	<b>Gestionnaire</b> : BAN LANVEOC TEL : 02 98 23 30 11. Activation possible H24. A l'exclusion des portions interférentes avec les zones LF-R154 LOW Brest et LF-R195 Toulbroc'h, lorsqu'elles sont actives. CAM/CAG : pénétration sur autorisation de LANVEOC APP. Activité réelle connue de : - LANVEOC APP ; - IROISE INFO ; - LANDIVISIAU APP ; - ARMOR.
<b>LF R 141</b>	<b>LANVEOC/POULMIC</b> Activités spécifiques Défense. Procédures AD MIL. Entraînement ACFT, HEL VSV toutes conditions de vols.	FL 065 SFC	IFR/VFR : pénétration sur autorisation de LANVEOC APP 120.600.  HOR : Possible activation H24. Activité connue par : - LANDIVISIAU APP, - IROISE INFO.
<b>LF R 142 A</b>	<b>NIEVRE EST</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse à très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	4500ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. Sauf JF. Lun : 0830-1100, Mar : 0830-1100 et SS-2359, Mer : 0000-0059 et 0930-1100 Sauf Juillet-Août et vacances scolaires : Mer : 0000-0059, Jeu : 0830-1100 et SS-2359, Ven : 0000-0059 et 0830-1100 (ETE -1h). Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
	Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - PARIS INFO, CLERMONT INFO - AD SAINT-YAN, AUXERRE, AVORD, CHATEAUROUX et NEVERS. Activité en temps réel connue d'AVORD APP.		
<b>LF R 142 B</b>	<b>NIEVRE OUEST</b>	2200ft ASFC 800ft ASFC	IDEM R 142 A Plafond : 2100 ft AMSL lorsque la TMA AVORD partie 1.1 est active.

LF R 143	AUVERGNE	5500ft AMSL SFC	IDEM R 142 A Activité réelle connue de : - SIV, - AD voisins, - ACC BORDEAUX et MARSEILLE.
LF R 144 A	LOIRE SUD	4500ft AMSL 800ft ASFC	IDEM R 142 A Activité réelle connue de : - LIMOGES INFO, CLERMONT INFO, PARIS INFO - AD voisins.
LF R 144 B	LOIRE NORD	2200 ft ASFC 800ft ASFC	IDEM R 142 A Altitude maximale du tronçon : 4300 ft AMSL. Activité réelle connue de : - CLERMONT INFO, PARIS INFO - AD voisins.
LF R 145 A	CREUSE	5500ft AMSL SFC	IDEM R 142 A Activité réelle connue de : - LIMOGES INFO - AD voisins.
LF R 145 B	INDRE	4500ft AMSL SFC	IDEM R 142 A Activité réelle connue de : - LIMOGES INFO, - LIMOGES APP, AVORD APP, - AD voisins.
LF R 146 A	LOUDEAC	FL 115 4500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CCMAR ATLANTIQUE (ARMOR) 124.725 MHz Activable : Lun au Ven sauf JF : 0800-2359 Mar-Sam sauf JF : 0000-0059 (ETE -1h).
	A l'exclusion des zones LF-R 506 A COETQUIDAN et LF-R 239 COETQUIDAN SUD lorsque celles-ci sont actives. VFR : sur autorisation de ARMOR CCM. IFR : suivre instructions de NANTES APP ou IROISE APP. Activité réelle connue de RENNES APP/INFO, NANTES APP/INFO et IROISE APP/INFO.		
LF R 146 B	LOUDEAC	FL 195 FL 115	IDEM R 146 A Hors activation de la LF-R 270 ARGOAT. CAG/CAM : sur autorisation de ARMOR. Activité réelle connue de BREST ACC, IROISE APP/INFO, NANTES APP, RENNES APP
LF R 147	CHARENTE	1500ft ASFC 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. Sauf JF. Lun : 0930-1100, Mar, Jeu : 0930-1100, CS-2359, Mer, Ven : 0000-0059, 0930/1100 (ETE -1h). Altitude maxi du tronçon : 2400 ft AMSL. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
	Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - LA ROCHELLE APP, NANTES APP.		
LF R 148	BISCARROSSE	1650ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : CELM. H 24. Activité du Centre d'essais et de Lancement de missiles, zone incluse dans la R31A lorsqu'elle est active. A l'exclusion de la R259 Lamanchs lorsqu'elle est active. CAG : IFR/VFR : contournement obligatoire H24. CAM : Contournement obligatoire H24 sauf ACFT autorisés par CAZAUX APP.
LF R 149 A	ORLEANAIS	2000ft ASFC 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. Sauf JF. Lun : 0830-1100, Mar : 0830-1100 et SS-2359, Mer : 0000-0059 et 0930-1100 Sauf Juillet-Août et vacances scolaires : Mer : 0000-0059 Jeu : 0830-1100 et SS-2359 Ven : 0000-0059 et 0830-1100 (ETE -1h).
	A l'exclusion de la TMA ORLEANS parties 1.1 et 7 lorsqu'elles sont actives. Altitude maxi du tronçon : 2500 ft AMSL. Lorsque cette zone est active, elle coexiste avec la LF-P 34 SAINT LAURENT DES EAUX. Pénétration dans la LF-P 34 autorisée pour les aéronefs évoluant en CAM dans la LF-R 149 A selon la programmation établie par le CDPGE. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - PARIS INFO - SEINE APP, AVORD APP, ORLEANS APP.		



LF R 149 A	<b>ORLEANAIS</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse à très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	2000ft ASFC 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. Sauf JF. Lun : 0830-1100, Mar : 0830-1100 et SS-2359, Mer : 0000-0059 et 0930-1100 Sauf Juillet-Août et vacances scolaires : Mer : 0000-0059 Jeu : 0830-1100 et SS-2359 Ven : 0000-0059 et 0830-1100 (ETE -1h).
	A l'exclusion de la TMA ORLEANS parties 1.1 et 7 lorsqu'elles sont actives. Altitude maxi du tronçon : 2500 ft AMSL. Lorsque cette zone est active, elle coexiste avec la LF-P 34 SAINT LAURENT DES EAUX. Pénétration dans la LF-P 34 autorisée pour les aéronefs évoluant en CAM dans la LF-R 149 A selon la programmation établie par le CDPGE. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par: - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - PARIS INFO - SEINE APP, AVORD APP, ORLEANS APP.		
LF R 149 B	<b>BERRY</b>	3000ft AMSL 800ft ASFC	IDEM R 149 A Altitude maxi : 2100 AMSL dans les limites latérales de la TMA AVORD part 1.1.
	Activité réelle connue de : - PARIS INFO, - AVORD APP.		
LF R 149 D	<b>VENDEE</b>	2200ft ASFC 800ft ASFC	IDEM R 149 A Altitude maximale du tronçon : 3200 ft AMSL. Activité réelle connue de : - NANTES APP.
LF R 149 E	<b>MAINE-ANJOU</b>	1800ft ASFC 800ft ASFC	IDEM R 149 A Altitude maximale du tronçon : 2500 ft AMSL. Activité réelle connue de : - NANTES APP et RENNES APP.
LF R 150 A	<b>PHALSBURG BOURSCHEID</b> Activités spécifiques Défense. Procédure AD MIL. Entraînement VSV.	6500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er RHC. Activable Lun 0700 à Ven 1115 sauf JF (ETE -1h). O/T activation par NOTAM. CAM/CAG : autorisé après contact radio, suivre les instructions de Phalsbourg APP. RAI 118.450. Survol de l'AD de Phalsbourg interdit H 24 en dessous de 1000ft ASFC.
LF R 150 B	<b>PHALSBURG BOURSCHEID</b> Activités spécifiques Défense. Procédure AD MIL. Entraînement VSV.	6500ft AMSL 2000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : 1er RHC. Activable Lun 0700 à Ven 1115 sauf JF (ETE -1h). O/T activation par NOTAM. CAM/CAG : autorisé après contact radio, suivre les instructions de Phalsbourg APP. A l'exclusion de la R 252 Dieuze lorsqu'elle est active et des parties 5 et 5.1 Sarre de la TMA Lorraine.
LF R 150 C1	<b>PHALSBURG BOURSCHEID</b> Activités spécifiques Défense. Procédure AD MIL. Entraînement VSV.	2000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er RHC. Activable Lun 0700 à Ven 1115 sauf JF (ETE -1h). O/T activation par NOTAM. CAM/CAG : autorisé après contact radio, suivre les instructions de Phalsbourg APP.
LF R 150 D1	<b>PHALSBURG BOURSCHEID</b> Activités spécifiques Défense. Procédures AD MIL. Entraînement VSV.	6500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er RHC. RAI 118.450. Activation possible du Lun 0700 au Ven 1115 sauf JF (ETE -1h). Activation par NOTAM.
	A l'exclusion des R 228A et B de Bitche lorsqu'elles sont actives. CAM/CAG : pénétration sur autorisation de Phalsbourg APP. Activité connue de Strasbourg APP 120.7.		
LF R 150 D2	<b>PHALSBURG BOURSCHEID</b> Activités spécifiques Défense. Procédures AD MIL. Entraînement VSV.	FL 115 6500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : 1er RHC. Activation possible : Mar, Mer et Jeu SR-30'-SS+3H.
	CAM/CAG : pénétration sur autorisation de Phalsbourg APP. Plancher FL 075 dans limites latérales de la TMA Sarre et de la TMA 5 Lorraine. A l'exclusion des R 228 A et B de Bitche lorsqu'elles sont actives.		

LF R 151	<b>LA LANDE D'OUEE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	3500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 11ème RAMA LA LANDE D'OUEE Tél : 02.99.39.75.15/76.27 Activation possible H24.
	CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Zone activable uniquement en dehors des créneaux d'activité de la LF-R 57 BRETAGNE. Activité connue de Rennes INFO.		
LF R 152	<b>ALSACE</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'entraînement très grande vitesse basse altitude où le pilote n'assure pas la prévention des abordages.	2800ft ASFC 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Sauf JF. (ETE -1h). Mar : SS+30-2359, Mer : 0000-SR-30, SS+30-2359 Jeu : 0000-0059, SS+30-2359, Ven : 0000-SR-30 Activable par NOTAM.
	A l'exclusion de la LF-R45 S1 FRANCHE-COMTE quand active. Espace défini à l'exclusion de la LF-R 230 BACCARAT et de la LF-R 172 RAZIMONT lorsqu'elles sont actives. Altitude maximale du plafond : 4900 ft AMSL. Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation. Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - SIV BALE, - SIV STRASBOURG, - AD STRASBOURG, COLMAR, LUXEUIL, EPINAL, NANCY-ESSEY, NANCY-OCHEY et METZ-NANCY-LORRAINE.		
LF R 154 LOW	<b>BREST</b> Activités spécifiques Défense. Tirs mer/mer, sol/mer, sol/air.	FL 195 SFC	<b>Gestionnaire</b> : CCMAR ATL (ARMOR). Activation possible H24. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. A l'exclusion de la R195 Toulbroc'h lorsqu'elle est active. Activité réelle connue de Brest ACC, Iroise INFO, Landivisiau APP, Lanvéoc APP.
LF R 157 LOW	<b>PIERRES-NOIRES</b> Activités spécifiques Défense. Tirs mer/mer, sol/mer, sol/air.	FL 195 SFC	<b>Gestionnaire</b> : CCMAR ATL (ARMOR). Activation possible H24. Activité réelle connue de Brest ACC, Iroise INFO, Landivisiau APP, Lanvéoc APP. Non gérable. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité.
LF R 158 A	<b>Mirage 2000 NE</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'entraînement interception moyenne et basse altitude.	FL 115 5000ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDC de cinq Mars la Pile (RAKI) ou CDC de remplacement. Activable : H24. Activité connue de RAKI Radar ou CDC de remplacement 119,700 et Bâle INFO. IFR/VFR : sur autorisation de RAKI Radar ou CDC de remplacement. A l'exclusion des zones réglementées LF-R 231 A Valdahon, LF-R 45 S6.1 Maconnais Nord-Est et LF-R 45 S7 Jura lorsqu'elles sont actives.
LF R 158 B		5000ft ASFC 1500ft ASFC	IDEM R 158 A A l'exclusion des LF- R45 S6.1 Maconnais Nord-Est et LF-R 45 S7 Jura lorsqu'elles sont actives.
LF R 162	<b>COZES LEGE</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'essais et réception.	2000ft AMSL 1000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CCER Bordeaux Activation possible : Lun-Ven sauf JF : 0800-1700.
	Espace défini à l'exclusion des LF-R 61 MEDOC et R 290 CARCANS lorsqu'elles sont actives. CAG/CAM : sur autorisation de BORDEAUX ESSAIS 122.9. Activité connue de : BORDEAUX ESSAIS 122.9, AQUITAINE APP/INFO		
LF R 163 A	<b>GROSTENQUIN POLYGONE</b> Activités spécifiques Défense.	4000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : EA-CCPGE P1 : 00 33 6 71 51 95 44 P2 : 00 33 6 32 26 52 89 P3 : 00 33 3 90 23 41 95 Activable par NOTAM à H-48HR : Lun-Ven sauf JF et selon protocole.
	CAG/CAM : Contournement obligatoire sauf aéronefs participant aux exercices et aéronefs assurant des missions de sécurité publique, d'assistance ou de sauvetage lorsque le contournement n'est pas compatible avec ces missions et après autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de : LORRAINE APP, STRASBOURG INFO, OCHEY APP, PHALSBOURG APP		

<b>LF R 163 B</b>	<b>GROSTENQUIN POLYgone</b>	4000ft AMSL 800ft ASFC	IDEM R 163 A. A l'exception de la R163A et de la TMA 4 Lorraine.
<b>LF R 163 C</b>	Activités spécifiques Défense.	FL 075 4000ft AMSL	IDEM R 163 A. Activation par NOTAM à H-48HR : Lun-Ven sauf JF accordé selon protocole, hors activité IFR de l'AD de Metz Nancy Lorraine
<b>LF R 164</b>	<b>CHENEVIERES</b>  Activités spécifiques Défense.	6500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : EA-CCPGE 0033 6.71.51.95.44 / 0033 6.32.26.52.89 Activable par Notam à J-48h : Lun-Jeu sauf JF : 0800-2300, Ven sauf JF : 0800-1700 (ETE -1h).
	A l'exclusion de la LF-R 152 Alsace lorsqu'elle est active. CAG/CAM : Contournement obligatoire sauf aéronefs participant aux exercices et aéronefs assurant des missions de sécurité publique, d'assistance ou de sauvetage lorsque le contournement n'est pas compatible avec ces missions et après autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de : - Ochey APP, - Lorraine APP, - Strasbourg INFO.		
<b>LF R 165 A</b>	<b>VIENNE SUD</b>  Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse à très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	5500ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activable par Notam. Sauf JF : Lun : 0830-1100, Mar : 0830-1100, SS-2359, Mer : 0000-0059 et 0930/1100. Sauf Juillet-Août et vacances scolaires : 0000-0059 seulement, Jeu : 0830-1100, SS-2359, Ven : 0000-0059 et 0830-1100 (ETE -1h). Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
	Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing ! <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - SIV, - AD voisins.		
<b>LF R 165 B</b>	<b>VIENNE NORD</b>	5500ft AMSL 800ft ASFC	IDEM R 165 A
<b>LF R 166 A1</b>	<b>GIRONDE SUD</b>	2500ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Possible activation par NOTAM. Sauf JF Mar : 0830-1100 et SS-2359
<b>LF R 166 A2</b>	<b>GIRONDE NORD</b>	4500ft AMSL 800ft ASFC	Mer : 0000-0059 et SS-2359 Jeu : 0000-0059 et SS-2359,
<b>LF R 166 B</b>	<b>PERIGORD</b>	4500ft AMSL SFC	Ven : 0000-0059 et 0830-1100 (ETE - 1h)
<b>LF R 166 C</b>	<b>VEZERE</b>	FL 065 800ft ASFC	IDEM R 165 A.  R 166 C : activation par Notam.
<b>LF R 167 A</b>	<b>MONTLUCON GUERET</b>  Vols d'aéronefs sans équipage à bord.	FL 060 SFC	HOR : Possible activation Lun-Ven, sauf JF et AUG, par NOTAM, horaires d'ouverture de LIMOGES APP et MONTLUCON AFIS. Activité connue sur : Montlucon INFO (118.4 MHz), Limoges INFO (124.050 MHz) et Limoges APP (119.2 MHz).
	IFR/CAM contrôlée. VFR/CAM V: contournement obligatoire pendant l'activité réelle. Activation demandée par utilisateur de la zone auprès de l'AFIS de MONTLUCON selon protocole.		
<b>LF R 167 B</b>	<b>MONTLUCON GUERET</b>  Vols d'aéronefs sans équipage à bord.	FL 060 SFC	HOR : Possible activation Lun-Ven, sauf JF et AUG, par NOTAM, horaires d'ouverture de LIMOGES APP et MONTLUCON AFIS. Activité connue sur : Montlucon INFO (118.4 MHz), Limoges INFO (124.050 MHz) et Limoges APP (119.2 MHz).
	IFR/CAM contrôlée. VFR/CAM V: contournement obligatoire pendant l'activité réelle. Activation demandée par utilisateur de la zone auprès de l'AFIS de MONTLUCON selon protocole.		
<b>LF R 168</b>	<b>TOUL DOMGERMAIN</b> Activités spécifiques Défense.	5000ft AMSL SFC	Le pilote n'assure pas la prévention des collisions. IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue de Ochey APP ou Lorraine APP et Strasbourg INFO. A l'exclusion de la zone LF-R 92 lorsqu'elle est active. HOR : Activable Lun-Ven sauf JF : 0730-1600 (ETE -1h).
<b>LF R 169 A</b>	<b>LARZAC</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. PJE.	FL 105 SFC	<b>Gestionnaire</b> : DEEN2 LARZAC. CAG : contournement obligatoire pendant activité. CAM : sur autorisation de l'officier de tirs. Connaissance de la planification de l'activité : - Officier de tirs : 05 65 58 48 44 / 05 Activation réelle connue de MONTPELLIER INFO. HOR : activation possible H24 sauf Sam, Dim et JF.

<b>LF R 170 A</b>	<b>CALAMAR</b> Tirs sol/sol, air/sol, vols et parachutages d'essais, activités Défense spécifiques.	4000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : DGA EV Bureau opérations Cazaux : 05 57 15 40 29 CAM/CAG : contournement obligatoire. Activité réelle connue de : CAZAUX APP ou RAI 119.6 AQUITAINE INFO < FL145 ; BORDEAUX ACC > FL145. HOR : Activable H24.
<b>LF R 170 B</b>	<b>CALAMAR</b> Tirs sol/sol, air/sol, vols et parachutages d'essais, activités Défense spécifiques.	FL 195 4000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : DGA EV Bureau opérations Cazaux : 05 57 15 40 29 Activable uniquement dans les créneaux d'activité de la LF-R 31 A1. CAM/CAG : contournement obligatoire CAZAUX APP ou RAI 119.6 AQUITAINE INFO < FL145 BORDEAUX ACC > FL145 HOR : Activable H24.
<b>LF R 171</b>	<b>BELFORT</b> Activités spécifiques Défense.	2800ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er régiment d'artillerie TEL : 03 84 57 52 41 / 75 - 03 84 57 53 69 Activable par NOTAM, sauf Sam, Dim et JF. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de BALE INFO.
<b>LF R 172</b>	<b>RAZIMONT</b> Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol. Mise en oeuvre d'explosifs.	2700ft AMSL 1200ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er régiment de tirailleurs TEL: 03 29 69 82 37 ou 82 19. Activable Lun-Ven : 0500-2300 sauf JF. (ETE -1h) CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
<b>LF R 173 A</b>	<b>FAYENCE</b> Activité véliplane.	FL 195 FL 115	<b>Gestionnaire</b> : Nice APP (< FL175) et Marseille ACC (> FL175). Activable de SR à SS selon protocole.
	A l'exclusion de la partie interférant avec la LF-R 138T lorsqu'elle est active. CAG IFR/CAM I et T : contournement obligatoire pendant l'activité. CAG VFR : <i>planeurs</i> : pénétration autorisée selon protocole. <i>Autres A/C</i> : pénétration après contact radio obligatoire avec Marseille INFO 120.550 (> FL175) ou Nice INFO 120.850 (< FL175). Veille radio obligatoire. CAM V : pénétration après contact radio avec Marseille INFO 120.550 (> FL175) ou Nice INFO 120.850 (< FL175). Veille radio obligatoire. Services rendus : information de vol et alerte. Activité connue de Marseille ACC/FIC, Nice INFO.		
<b>LF R 173 B</b>	<b>FAYENCE</b> Activité véliplane.	FL 235 FL 195	<b>Gestionnaire</b> : MARSEILLE ACC. Activable de SR à SS selon protocole. Réservée aux planeurs selon protocole.
	Services rendus : information de vol et alerte. CAG IFR/CAM I et T : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Marseille ACC/FIC.		
<b>LF R 174</b>	<b>MEYENHEIM</b> Activités spécifiques Défense.	1700ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Régiment de Marche du Tchad. Tél : 03 69 21 25 27 Activable par NOTAM sauf Sam/Dim/JF. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Bâle INFO 130.9MHz.
<b>LF R 175 A</b>	<b>SUIPPES</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol, Sol/Air, Air/Sol. PJE. Lâchers de ballons sondes.	FL 195 SFC	<b>Gestionnaire</b> : CAPCIA-51e RI Tél : 03.26.67.81.00 / 81.02 / 82.31 Activable H24. CAG IFR/VFR : contournement obligatoire pendant l'activité. A l'exclusion de l'AWY M163 et des LF-R 3 B Vouziers-Séchault et LF-R 503 MOURMELON STAT lorsqu'elles sont actives. RAI 118.625 MHz. Activité connue de : Seine INFO, Paris ACC.
<b>LF R 180 A</b>	<b>LURE</b> Activité véliplane.	FL 220 FL 195	<b>Gestionnaire</b> : MARSEILLE UAC. Activable de SR à SS selon protocole. Réservée aux planeurs selon protocole. Veille radio obligatoire fréq. Marseille UAC. CAG IFR/CAM I et T : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Marseille UAC.
<b>LF R 180 B</b>		FL 280 FL 220	
<b>LF R 183</b>	<b>LANN BIHOUE</b> Activités spécifiques Défense. Protection d'installations Défense spécifiques	1200ft AMSL SFC	Active hors HOR ATS CTR LORIENT. CAG IFR/VFR/CAM I, V, T : contournement obligatoire à l'exception des vols autorisés par Lorient Lann Bihoué ou réalisant les missions de service public suivantes : Défense, Intérieur, Police, Douane, Protection civile, EVASAN. Les demandes de dérogations doivent être transmises au CLA de Lann Bihoué Tél : 02 97 12 90 25. Email : bia.lbh@wanadoo.fr

LF R 185	<b>SACCONGES</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	6000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 27 ème BCA Tél officier de tir : 04 50 33 46 13 Activable par NOTAM : - Lun, Mer : 0600-SS ; - Mar, Jeu : 0600-2400 ; 1 Sam par mois sauf JF. (ETE -1h). CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
LF R 186	<b>MARTIGUES</b> Activité hydro surface.	500ft AMSL SFC	Tous les jours de SR à SS. Interdit aux aéronefs non autorisés par le protocole SNA-SSE/Mairie de Martigues.
LF R 187 A	Vols d'aéronefs sans équipage à bord en vue et hors vue, de jour et de nuit.	500ft ASFC SFC	Réfèrent de l'activité : 06 30 32 20 97 ou 09 71 16 99 46 CAM / CAG : contournement obligatoire.
LF R 187 B		1700ft AMSL 1000ft ASFC  500ft ASFC	
LF R 188	<b>SAINT LUBIN DE LA HAYE</b>  Activités spécifiques Défense.	500ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : EADS Responsable technique : 06 86 06 07 41. Activable de SS à SR. Hors horaires activité réelle LF D 227B. Activité réelle connue par RAI Tél : 06 31 02 41 74. IFR/VFR : contournement obliga- toire pendant l'activité.
LF R 190 A	NIMES  Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	3300ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 2ème REI, camp des Garrigues. R 190 A : H24 R 190 B/C : Activable H 24 sauf Dim et JF. CAG/CAM : Contournement obligatoire pendant l'activité. Connaissance de la planification de l'acti- vité : officier de tirs Tél : 04 66 02 50 01. Activité réelle connue de : Garons TWR, Rhône CTL, Camargue CTL, Montpellier APP, Montpellier INFO.
LF R 190 B		8300ft AMSL SFC	
LF R 190 C		FL 195 SFC	
LF R 191 A	<b>HERAULT EST</b>  Activités spécifiques Défense. Entraînements grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la pré- vention des collisions.	1500ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons. Activation par NOTAM. Sauf JF : Lun : 0830-1100, Mar : 0830-1100 et SS+30 - 2400, Mer : SS+30 - 2400, Jeu : 0830-1100 et SS+30 - 2400 Ven : 0830-1100 (ETE -1h). Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - MONTPELLIER INFORMATION, - AD voisins.			
LF R 191 B	<b>HERAULT SUD</b>	2500ft AMSL 800ft ASFC	IDEM R 191 A.
LF R 191 C	<b>HERAULT NORD</b>		
LF R 193 A	<b>TARN EST</b>	4400ft AMSL 800ft ASFC	IDEM R 191 A.
LF R 193 B	<b>TARN</b>	4200ft AMSL 800ft ASFC	
LF R 194 A	<b>LA VALBONNE</b>  Tirs sol/sol. Activité spécifiques Défense.	2400ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 68 ème régiment d'artillerie d'Afrique. Activable H24. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : autorisé après contact avec le gestionnaire. Lorsqu'elle est active, cette zone se substitue à la partie de la CTR ST EXUPERY avec laquelle elle interfère.
Activité réelle connue de : LYON TWR et LYON INFO. PC TIR LA VALBONNE : 04 26 22 81 78 - 06 14 54 25 85. Officier tir 68ème RAA : 04 26 22 86 48 - 06 75 49 91 84.			
LF R 194 B	<b>LA VALBONNE</b>  Tirs sol/sol. Activité spécifiques Défense.	3200ft AMSL 2400ft AMSL	IDEM R 194 A.  Lorsqu'elle est active, cette zone se substitue à la partie de la CTR ST Exupéry et à la partie de la TMA Lyon partie 01 avec lesquelles elle interfère.
LF R 195	<b>TOULBROC'H</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs sol/mer.	FL 135 SFC	<b>Gestionnaire</b> : CCMAR ATLANTIQUE ARMOR 124.725. Activable du 01 octobre au 31 mai sauf JF : Lun au Ven : 0700-SS+30 (ETE -1h). CAM/CAG : contournement obligatoire. Activation réelle connue de : - IROISE APP/INFO, - LANDIVISIAU APP, - LANVEOC APP.

<b>LF R 196 A1 EST (1)</b>	<b>GAP</b> Zone exclusivement réservée aux activités spécifiques Défense de la Marine et à l'entraînement des forces de l'aviation navale.	FL 155 3300ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CCMAR MED ccmar-med.cae-chef.fct@intradef.gouv.fr Activation par NOTAM en conformément aux lettres d'accord, à partir du 01 JAN au 30 JUIN et du 16 SEP au 31 DEC. Sauf : - Mer à partir de 1100 (ETE -1h) à SS+30 ; - Sam, Dim et JF : SR-30 à SS+30. (1) A l'exclusion des zones LF-R 221 A et B lorsqu'elles sont actives.
	Connaissance planification activité : SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf pour : - ACFT participant aux exercices, - ACFT assurant des missions urgentes d'assistance, de sauvetage et de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone et après notification auprès du gestionnaire. Activation connue de : CCMAR MED, Marseille INFO et Nice INFO.		
<b>LF R 196 A1 OUEST</b>	<b>GAP</b> Zone exclusivement réservée aux activités spécifiques Défense de la Marine et à l'entraînement des forces de l'aviation navale.	FL 155 3300ft ASFC	IDEM R 196 A1 EST. Activation simultanée avec R196 A1 EST.
<b>LF R 196 A1 SUP</b>		FL 195 FL 155	IDEM R 196 A1 EST A l'exclusion des zones R221 A et B lorsqu'elles sont actives. Activation simultanée avec R196 A1 EST.
<b>LF R 196 A2</b>		FL 165 3300ft ASFC	IDEM R 196 A1 EST.
<b>LF R 196 B</b>	<b>GAP</b> Zone exclusivement réservée aux activités spécifiques Défense de la Marine et à l'entraînement des forces de l'aviation navale.	FL 125 3300ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CCMAR MED ccmar-med.cae-chef.fct@intradef.gouv.fr Activation par NOTAM en conformément aux lettres d'accord, à partir du 01 JAN au 30 JUIN et du 16 SEP au 31 DEC. Sauf : - Mer à partir de 1100 (ETE -1h) à SS+30 ; - Sam, Dim et JF : SR-30 à SS+30. Activation connue de : CCMAR MED, Marseille INFO et Nice INFO. Activation connue de : CCMAR MED, Marseille INFO, Nice INFO, Lyon INFO et Provence INFO.
<b>LF R 196 C EST</b>	<b>VALENTOLE</b> Zone exclusivement réservée aux activités spécifiques Défense de la Marine et à l'entraînement des forces de l'aviation navale.	3300ft ASFC 1000ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CCMAR MED ccmar-med.cae-chef.fct@intradef.gouv.fr Activation par NOTAM en conformément aux lettres d'accord, à partir du 01 JAN au 30 JUIN et du 16 SEP au 31 DEC. Sauf : - Mer à partir de 1100 (ETE -1h) à SS+30 ; - Sam, Dim et JF : SR-30 à SS+30. Activation connue de : CCMAR MED, Marseille INFO et Nice INFO. (2) Activation simultanée avec R196 C EST.
<b>LF R 196 C OUEST (2)</b>		8500ft AMSL 3300ft ASFC	
<b>LF R 196 C SUP (2)</b>			
Connaissance planification activité : SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle, sauf pour : - ACFT participant aux exercices, - ACFT assurant des missions urgentes d'assistance, de sauvetage et de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone et après notification auprès du gestionnaire.			
<b>LF R 199</b>	<b>NEUHOF</b> Activités vélivoles.	4500ft AMSL 2500ft AMSL	Activable SR-30 à SS+30 selon protocole. CAG IFR, CAM A, B et V : sur autorisation de STRASBOURG APP 120.7.
	CAG VFR : veille obligatoire de Strasbourg APP 120.7. Activité annoncée sur : - ATIS Strasbourg 126.930, - Strasbourg APP 120.7.		
<b>LF R 201 A1</b>	<b>PRECHACQ - NAVARENX</b> Activités spécifiques Défense. ISV-DSV. (Infiltration et Dérive sous voile)	FL 055 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Ecole des troupes aéroportées. Activation par NOTAM : Lun-Ven sauf JF. CAG IFR/VFR, CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Connaissance de la planification des activités : 05 59 40 50 60. Activité réelle connue de : - PYRENEES INFO, - BIARRITZ INFO.
<b>LF R 201 A2</b>		FL 115 FL 055	
<b>LF R 201 B1</b>	<b>OLORON</b> Activités spécifiques Défense. ISV-DSV/TGH (Infiltration et Dérive sous voile à très grande hauteur)	FL 115 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Ecole des troupes aéroportées. Activation par NOTAM : Lun-Ven sauf JF. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Connaissance de la planification des activités : 05 59 40 50 60. Activité réelle connue de : PYRENEES INFO, BIARRITZ INFO et BORDEAUX CTL.
<b>LF R 201 B2</b>		FL 195 FL 115	

LF R 202 A	<b>Camp de CAYLUS</b>	FL 055 SFC	<b>Gestionnaire</b> : CFIM 11e BP - 6e RPIMa cfim-caylus.cellcoord.fct@intradef.gouv.fr cfim-caylus.cmi.fct@intradef.gouv.fr  Lun-Sam : Activable H24. Dim et JF : activable H24 par NOTAM.
	CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf vols programmés et autorisés par officier de tir. Connaissance planification de l'activité auprès de l'Officier de tir du camp de Caylus : 05 63 24 65 27. Permanence : 05 63 24 65 39. Activité réelle connue de : - TOULOUSE INFO, - CLERMONT INFO.		
LF R 202 B	<b>Camp de CAYLUS</b>	FL 085 FL 055	IDEM R 202 A Activable H24 : Lun-Sam sauf JF.
LF R 203 A	<b>LA COURTINE</b>	FL 105 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Groupement de camp de la Courtine Activable H24 : Lun-Sam sauf JF. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation de l'officier de tir. Activité réelle connue de - Limoges INFO 124.050, - Bordeaux CTL (hors HOR ATS de Limoges). Parachutages, activités Défense spécifiques.
	Connaissance planification de l'activité par NOTAM : SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> ou Officier de tir du camp de La Courtine : 05.55.83.67.00 / 65.17.		
LF R 203 B	<b>LA COURTINE</b>	FL 155 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Groupement de camp de la Courtine Activable H24 : Lun-Sam sauf JF. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation de l'officier de tir.
	Connaissance planification de l'activité par NOTAM : SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> ou Officier de tir du camp de La Courtine : 05.55.83.67.00 / 65.17. Activité réelle connue de : - Limoges INFO 124.050, - Bordeaux CTL (hors HOR ATS de Limoges). Parachutages, activités Défense spécifiques.		
LF R 203 C	<b>LA COURTINE</b>	FL 195 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Groupement de camp de la Courtine Activable H24 : Lun-Sam sauf JF. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation de l'officier de tir.
	Connaissance planification de l'activité par NOTAM : SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> ou Officier de tir du camp de La Courtine : 05.55.83.67.00 / 65.17. Activité réelle connue de : - Limoges INFO 124.050, - Bordeaux CTL (hors HOR ATS de Limoges). Parachutages, activités Défense spécifiques.		
LF R 204 L1	<b>SAUCATS Local NORD</b> Activité véliplane.	4000ft AMSL 2000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : AQUITAINE INFO. Activable SR+2h-SS selon protocole.
LF R 204 L2	<b>SAUCATS Local EST</b> Activité véliplane.	4000ft AMSL 3000ft AMSL	CAG IFR et CAM A, B, C : contournement obligatoire. CAG VFR et CAM V : pénétration après contact radio avec Aquitaine INFO. Veille radio obligatoire.
LF R 204 L3	<b>SAUCATS Local CENTRE</b> Activité véliplane.	4000ft AMSL 2000ft AMSL	Services rendus : information de vol et alerte.
LF R 204 L4	<b>SAUCATS Local SUD</b> Activité véliplane.	4000ft AMSL 3000ft AMSL	Activité réelle connue sur l'ATIS de Bordeaux Mérignac 131.150.
LF R 204 T1	<b>SAUCATS Transit EST</b> Activité véliplane.	5000ft AMSL 4000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : AQUITAINE INFO. Activable SR+2h-SS selon protocole.
LF R 204 T2	<b>SAUCATS Transit CENTRE</b> Activité véliplane.		CAG IFR et CAM A, B, C : contournement obligatoire. CAG VFR et CAM V : pénétration après contact radio avec Aquitaine INFO.
LF R 204 T3	<b>SAUCATS Transit OUEST</b> Activité véliplane.	5000ft AMSL 3000ft AMSL	Veille radio obligatoire. Services rendus : information de vol et alerte.
LF R 204 T4	<b>SAUCATS Transit SUD</b> Activité véliplane.	FL 080 FL 065	Activité réelle connue de Aquitaine APP 129.875 et Aquitaine INFO 120.575.
LF R 204 T5	<b>SAUCATS Transit NORD</b> Activité véliplane.	4000ft AMSL 3000ft AMSL	IDEM R 204 T 1-2-3-4. Activité réelle connue sur l'ATIS de Bordeaux Mérignac 131.150.

LF R 205 /2	<b>PARIS 2</b>	2500ft AMSL 1500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : DE GAULLE APP, ORLY APP. H24.
	Procédures d'AD		
<p><b>Conditions de pénétration</b> :</p> <p>- Vols CAG IFR au départ et à destination de Beauvais Tillé, Melun Villaroche, Paris Charles De Gaulle, Paris Le Bourget, Paris Orly, Pontoise Corneilles, Toussus Le Noble, Villacoublay Vélizy : Pénétration autorisée après contact radio avec l'un des organismes gestionnaires.</p> <p>- Vols CAG VFR/IFR au départ et IFR/VFR à destination des AD non dotés de procédures IFR : Avec raccordement sur les procédures IFR de Beauvais Tillé, Melun Villaroche, Paris Le Bourget, Pontoise Corneilles et Toussus Le Noble et selon les instructions des organismes gestionnaires.</p> <p>- Autres vols CAG IFR : Contournement obligatoire sauf aux aéronefs ayant obtenu une autorisation préalable auprès des Services de la Navigation Aérienne Région Parisienne, avec un préavis minimum de 5 jours ouvrés. Pour raison de sécurité, des contraintes sur la trajectoire, le niveau et l'heure souhaités pourront être imposées en fonction des nécessités de gestion du trafic à l'arrivée et au départ des aéroports parisiens. Organismes à contacter : SNA-RP (lff-sub-ctl-bf@aviation-civile.gouv.fr, lfp-sub-ctl@aviation-civile.gouv.fr).</p> <p>- Vols CAG VFR : Contournement obligatoire sauf pour les aéronefs effectuant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone, et après autorisation d'un des organismes gestionnaires.</p> <p>- Vols CAM : Pénétration autorisée après contact radio avec l'un des organismes gestionnaires.</p> <p>Cette zone réglementée coexiste avec la TMA Paris partie 2, à l'exclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des zones LF-R 275 (Paris), LF-R 84 A, LF-R 3103 A-F, LF-R 3109 A (La Ferté-Alais), LF-R 3111 A et LF-R 3112 (Satory), - des CTR Paris et Villacoublay, - de la TMA Villacoublay, lorsqu'elles sont actives. - des LF-P 21 Bruyères Le Chatel, LF-P 23 Paris, LF-P 25 Fontenay Aux Roses, LF-P 47 Balard : pénétration interdite. Dérogation : cf. AIP ENR 5.1.</li> </ul>			
LF R 205 /3	<b>PARIS 3</b>	3500ft AMSL 2500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : DE GAULLE APP, ORLY APP. H24.
	Procédures d'AD		
<p><b>Conditions de pénétration</b> : IDEM R 205 /2</p> <p>Cette zone réglementée coexiste avec la TMA Paris partie 3, à l'exclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des zones LF-R 84 A, LF-R 3100 A-B-J, LF-R 3102 A-B-C-V, LF-R 3103 A-B-F-G-H, LF-R 3104 C, LF-R 3107, LF-R 3109 A-B (La Ferté-Alais), LF-R 3110 (Persan), LF-R 3111 A et LF-R 3112 (Satory) lorsqu'elles sont actives</li> <li>- des LF-P 21 Bruyères Le Chatel, LF-P 23 Paris et LF-P 25 Fontenay Aux Roses : pénétration interdite. Dérogation : cf. AIP ENR 5.1.</li> </ul>			
LF R 205 /4	<b>PARIS 4</b>	4500ft AMSL 3500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : DE GAULLE APP, ORLY APP. H24.
	Procédures d'AD		
<p><b>Conditions de pénétration</b> : IDEM R 205 /2</p> <p>Cette zone réglementée coexiste avec la TMA Paris partie 4, à l'exclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des zones LF-R 84 A, LF-R 3100 B-C-D-F-H, LF-R 3101 B-C-D, LF-R 3102 A-B-C-V, LF-R 3103 C-D-H-J-K-M, LF-R 3104 A-C-D-F-G-V, LF-R 3105 A-C-D, LF-R 3106 B-C-D, LF-R 3109 B (La Ferté-Alais), LF-R 3111 A et LF-R 3112 (Satory) lorsqu'elles sont actives</li> <li>- des LF-P 21 Bruyères Le Chatel, LF-P 23 Paris et LF-P 25 Fontenay Aux Roses : pénétration interdite. Dérogation : cf. AIP ENR 5.1.</li> </ul>			
LF R 205 /5	<b>PARIS 5</b>	FL 065 4500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : DE GAULLE APP, ORLY APP. H24.
	Procédures d'AD		
<p><b>Conditions de pénétration</b> : IDEM R 205 /2</p> <p>Cette zone réglementée coexiste avec la TMA Paris partie 5, à l'exclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des zones LF-R 3100 D-E-F-G-K-L-M-N, LF-R 3101 A-B, LF-R 3102 C-E-V, LF-R 3103 D-E-K-L-M-N-P, LF-R 3104 B-D-E-H-J-K-V, LF-R 3105 A-B-D-E-F, LF-R 3106 A-B-V, LF-R 3111 A-B et LF-R 3112 (Satory) lorsqu'elles sont actives</li> <li>- de la LF-P 23 Paris : pénétration interdite. Dérogation : cf. AIP ENR 5.1.</li> </ul>			
LF R 205 /7	<b>PARIS 7</b>	FL 085 FL 065	<b>Gestionnaire</b> : DE GAULLE APP, ORLY APP. H24.
	Procédures d'AD		
<p><b>Conditions de pénétration</b> : IDEM R 205 /2</p> <p>Cette zone réglementée coexiste avec la TMA Paris partie 7. A l'exclusion de la TMA 2 ORLEANS, des zones LF-R 3102 C-D-E, LF-R 3111 B et LF-R 3112 (Satory) lorsqu'elles sont actives.</p>			



LF R 205 /9	<b>PARIS 9</b> Procédures d'AD	FL 115 FL 085	Gestionnaires : DE GAULLE APP, ORLY APP. H24.
	<b>Conditions de pénétration</b> : IDEM R 205 /2 Cette zone réglementée coexiste avec la TMA PARIS partie 9, à l'exclusion de la TMA 2 Orléans, des zones LF-R 3111 B et LF-R 3112 (Satory) lorsqu'elles sont actives.		
LF R 206	<b>COMMERCY</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	4200ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er régiment de tirailleurs. TEL : 03 29 69 82 78. Activable sauf JF (ETE -1h) : Lun, Jeu, Ven : 0600-1600, Mar, Mer : 0600-2300. CAG/CAM : contournement obligatoire.
	Activité connue de : Ochey APP (HOR ATS) et Strasbourg INFO.		
LF R 208	<b>REGRET</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	3750ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er Régiment de Chasseurs. Activable H24 sauf Sam, Dim et JF.
	<b>CAG</b> : contournement obligatoire pendant l'activité. <b>CAM</b> : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour les vols autorisés par le gestionnaire. Activité connue de : - ETAIN APP ou RAI 120.125 MHz, - Bureau de garnison de VERDUN : 03 29 73 54 61, - 1er Régiment de Chasseurs : 03 29 73 56 59.		
LF R 209	<b>L'ARSOT</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	4100ft AMSL 2700ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : 35ème RI Belfort : 03 84 98 43 69 Activable : Mar, Mer, Jeu, Ven sauf JF : - 01/11 au 31/03 : 0600-1600, 2100-0100 - 01/04 au 31/10 : 0400-1600, 2100-0100 (ETE -1h)
	CAG IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire. Activité connue de : - 35ème RI 03.84.98.43.69/43.29, - Bâle INFO.		
LF R 210	<b>HAGNICOURT</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Mise en œuvre d'explosifs.	2100ft AMSL 1400ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : 3ème Régiment de Génie : 03 24 41 34 33 ou 34 12. Lun-Ven sauf JF : activable de SR-30 à SS+30 CAG IFR et VFR, CAM : contournement obliga- toire.
	Activable SR-30 à SS+30 selon protocole. CAG IFR VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Luxeuil APP 129.925.		
LF R 211	<b>CHAPELLE SAINT-COLOMBAN</b> Activités de vol libre.	1000ft ASFC SFC	Activable SR-30 à SS+30 selon protocole. CAG IFR VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Luxeuil APP 129.925.
LF R 212	<b>MONT DE VANNES</b> Activités de vol libre.	500ft ASFC SFC	Activable SR-30 à SS+30 selon protocole. CAG IFR VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Luxeuil APP 129.925.
LF R 215	<b>VITRY-LE-FRANCOIS</b> Activité TDP et desserte VFR de l'AD de Vitry-le-François (LFSK).	1000ft ASFC SFC	SR-30 à SS+30 pendant l'activation de la CTR Saint-Dizier. CAG IFR/VFR/CAM A, B, C, V : contournement obligatoire pendant l'activité, sauf aéronefs au départ et à destination de l'AD Vitry-le-François. Activité connue de Saint-Dizier APP 134.775 ou 264.425.
LF R 217/1	<b>RHONE</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	FL 195 3500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CMC Istres. Activable H24.
	Espace défini à l'exclusion des portions interférentes des LF-R 108 AF1/AF2/AF3 ISTRES, lorsqu'elles sont actives et de la TMA PROVENCE parties 4.2 et 5.2 et des portions de CTA PROVENCE et CTA MARSEILLE partie 7 qui se trouvent au-dessus de ces parties de TMA. Espace commun avec la CTA RHONE partie 1 (cf AIP ENR 2.1). Lorsqu'elle est active, cette zone coexiste avec la LF-P 41 ISTRES. Pénétration dans la LF-P 41 ISTRES autorisée pour les appareils évoluant en CAM. Plafond : FL055 dans les limites latérales de l'AWY Y25. CAG VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CONTROLE 127.925 MHz. CAG IFR/CAM I et T : pénétration sur autorisation du contrôle. Activité connue de CAMARGUE Contrôle ou annoncée par RAI 127.925 MHz.		
LF R 217/1.1	<b>ISTRES</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	3000ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : CMC Istres. Activable H24.
	Espace défini à l'exclusion des LF-R 108 AF1, AF2 Istres, de la LF-R 191A lorsqu'elles sont actives. Espace commun avec la CTR Istres partie 1.1 (cf AIP AD2 LFMI.17). CAG IFR/CAM I, T : pénétration sur autorisation du CTL. CAG VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL ou annoncée par RAI 127.925. Lorsqu'elle est active, cette zone coexiste avec les LF-P 13 Fos Sur Mer et LF-P 41 Istres. Pénétration dans les LF-P 13 et LF-P 41 autorisée pour les ACFT évoluant en CAM.		

LF R 217/1.2	<b>ISTRES</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	3000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CMC Istres. Activable H24.
	Espace défini à l'exclusion de la portion interférente de la LF-R 269 FLYBOARD-AIR lorsqu'elle est active. Espace commun avec la CTR Istres partie 1.2 (cf AIP AD 2 LFML17). IFR/CAM I, T : pénétration sur autorisation du CTL. CAG VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL ou annoncée par RAI 127.925.		
LF R 217 /1.3	<b>ISTRES</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	2100ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CCI Istres. Activable H24.
	Espace commun avec la CTR Istres partie 1.3 (cf AIP AD 2 LFML17). CAG IFR/CAM I, T : pénétration sur autorisation du CTL. CAG VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL ou annoncée par RAI 127.925.		
LF R 217 / 2	<b>RHONE</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	FL 195 2000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CMC Istres. Activable H24.
	Espace défini à l'exclusion des portions interférentes, des LF-R 217/1, 217/3 Rhône et de la LF-R 108C lorsqu'elles sont actives. Espace commun avec la CTA Rhône partie 2 (cf. AIP partie ENR 2.1). CAG IFR : sur autorisation selon protocole. CAM I, T : pénétration sur autorisation du contrôle. CAG VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL 127.925 ou annoncée par RAI 127.925. Plafond FL055 dans les limites latérales de l'AWY Y25.		
LF R 217 / 3	<b>RHONE</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	FL 195 2500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CMC Istres. Activable H24.
	Espace défini à l'exclusion des portions interférentes des LF-R 190 A, B, C Nîmes et de la LF-R 108 C Istres lorsqu'elles sont actives. Espace commun avec la CTA Rhône partie 3 (cf. AIP partie ENR 2.1). CAG IFR : pénétration sur autorisation selon protocoles. CAM I, T : sur autorisation du CTL. CAG VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL. Plafond FL055 dans les limites latérales de l'AWY Y25.		
LF R 217 / 4	<b>RHONE</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	FL 195 3500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CMC Istres. Activable H24.
	Espace commun avec la CTA Rhône partie 4 (cf. AIP partie ENR 2.1). CAG IFR : pénétration sur autorisation selon protocoles. CAM I, T : sur autorisation du CTL. CAG VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL 127.925 ou annoncée par RAI 127.925.		
LF R 217 / 5	<b>RHONE</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	FL 195 FL 065	<b>Gestionnaire</b> : CMC Istres Activable H24.
	Espace défini à l'exclusion des portions interférentes de la LF-D 192 E RUN CEVENNES lorsqu'elle est active. Espace commun avec la CTA Rhône partie 5 (cf. AIP partie ENR 2.1). CAG VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de CAMARGUE CONTROLE. CAG IFR : pénétration sur autorisation selon protocole. CAM I, T : sur autorisation du CTL. Activité connue de CAMARGUE Contrôle ou annoncée par RAI.		
LF R 217 / 6	<b>RHONE</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'essai.	FL 195 FL 145	<b>Gestionnaire</b> : CMC Istres Activable H24.
	Espace commun avec la CTA Rhône partie 6 (cf. AIP partie ENR 2.1). IFR : pénétration sur autorisation selon protocole. CAM I, T : sur autorisation du CTL. CAG VFR/CAM V : pénétration sur autorisation de Camargue CTL 127.925. Activité connue de Camargue CTL 127.925 ou annoncée par RAI 127.925.		
LF R 219	<b>SAINT CLAUDE SUD</b>  Transit de planeurs.	FL 085 FL 075	<b>Gestionnaire</b> : GENÈVE APP. Activable de SR à SS selon protocole. CAG IFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Genève Delta 119.175.

LF R 220 A	<b>CHAMBARAN</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	FL 075 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Camp de CHAMBARAN. Du 01/05 au 30/11 activable H24 du Lun au Sam. Du 01/12 au 30/04 activable H24 du Lun au Ven.
	CAG IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant activité. Connaissance activité : officier de tir 04.74.54.17.08. Activité réelle connue de : - Grenoble TWR (BLW ou = 3500ft AMSL), - Lyon INFO (ABV 3500ft AMSL)		
LF R 220 B	<b>CHAMBARAN</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	FL 095 FL 075	<b>Gestionnaire</b> : Camp de CHAMBARAN. Du 01/05 au 30/11 activable par NOTAM du Lun au Sam. Du 01/12 au 30/04 activable par NOTAM du Lun au Ven.
	CAG IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant activité. Connaissance activité : officier de tir 04 74 54 17 08. Activité réelle connue de Lyon INFO (ABV 3500ft AMSL).		
LF R 223	<b>CASTA</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	FL 080 SFC	<b>Gestionnaire</b> : 2ème Régiment Etranger Parachutiste.
	<b>SFC/FL060</b> : - du 16/09 au 14/06 : activable du Lun LS-30 au Sam 1200 sauf JF. - du 15/06 au 15/09 : activable du Lun au Ven de LS-30 à 2200 et Sam de LS-30 à 1200 sauf JF. Au dessus FL060 activable par NOTAM. CAG IFR/VFR : contournement obligatoire pendant activité. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Connaissance de l'activité : 2ème REP : 04.95.60.92.70. Activation réelle connue de Bastia APP/TWR.		
LF R 224	<b>SAINT GALMIER</b> Circulation d'AD	1800ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : NIL 0800-1900 (ETE -1h) IFR : contournement obligatoire. VFR/CAM V : pénétration sans restriction.
LF R 225	<b>NICE</b> Circulation HEL et ACFT en travail aérien	500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : NICE TWR Activable H24. IFR : contournement obligatoire.
	CAG VFR/CAM V : <i>HJ</i> : pénétration sur autorisation pour les HEL et ACFT en travail aérien. Suivre les instructions du CTL. Autres ACFT : contournement obligatoire. <i>HN</i> : pénétration sur autorisation pour les HEL multi-moteurs. Suivre les instructions du CTL. Autres ACFT : contournement obligatoire sauf sur autorisation du CTL. Activation annoncée sur ATIS Nice. Activité réelle connue de Nice TWR.		
LF R 228 A	<b>BITCHE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol, Parachutages.	6500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 16ème BC Activable H24. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité réelle. CAM : sur autorisation du PC tir. Activité réelle connue de : Strasbourg APP, Officier de tir du camp : 03 87 06 33 91
LF R 228 B	<b>BITCHE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	FL 165 6500ft AMSL	IDEM R 228 A Activable par NOTAM du Lun 0100 au Sam 1100 sauf JF (ETE -1h). CAG, CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle.
LF R 229 A	<b>WAVRILLE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol	FL 055 SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er RCh Lun-Ven sauf JF : activable H24 Sam : activable par NOTAM. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle. Activité réelle connue de : - Etain APP ou RAI 120.125 - 1RCh : 03 29 73 56 59 ou 56 53
LF R 229 B		FL 100 FL 055	IDEM R 229 A Lun-Ven sauf JF : activable H24.
LF R 230	<b>BACCARAT</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	5200ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 53 ème RT - Officier de tir : 03 83 77 63 51 ou 62 22 - Permanence : 03 83 77 63 46 Active sauf JF : Mar et Jeu : 0600-2300, Mer : 0600-1600 (ETE -1h) CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
LF R 231 A	<b>VALDAHON</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol, Parachutages,	FL 115 SFC	<b>Gestionnaire</b> : 13ème RG CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité réelle. Activité réelle connue de : BALE INFO, Officier de tir : 03 81 26 74 03 Permanence : 03 81 26 74 09 ou 75 30 Lun-Sam : possible activation H24. Dim et JF : activation possible par NOTAM.

<b>LF R 231 B</b>	<b>VALDAHON</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol, Parachutages,	FL 165 FL 115	<b>Gestionnaire</b> : 13ème RG CAG/CAM: contournement obligatoire pendant l'activité réelle. Activité réelle connue de: BALE APP. Officier de tir : 03 81 26 74 03 Permanence : 03 81 26 74 09 ou 75 30 HOR : Activation possible H24 sau Dim et JF
<b>LF R 233 A</b>	<b>BOURG LASTIC</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	FL 085 SFC	<b>Gestionnaire</b> : 92ème Régiment d'Infanterie : 04 73 21 78 92. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activation réelle connue du gestionnaire. Activation possible H24 sau Dim et JF et du 1er au 31 AUG.
<b>LF R 233 B</b>	<b>BOURG LASTIC</b> Activités spécifiques Défense.	800ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : 92e Régiment d'Infanterie (92e RI) : 04 73 21 78 92 Aéronefs télépilotes sans équipage à bord.
	CAG : Contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : Aéronefs autorisés par le gestionnaire. Activation réelle connue de CLERMONT INFO. Activation possible H24.		
<b>LF R 234 A</b>	<b>TOURRIS</b> Activités spécifiques Défense. Stockage permanent et élaboration de produits dangereux.	2000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : DGA SITE DE TOURRIS. TEL : 04 22 43 80 08 / 80 07 / 80 13. CAG/CAM : contournement obligatoire. H24
<b>LF R 234 B</b>	<b>TOURRIS</b> Activités spécifiques Défense. Pyrotechnie.	5000ft AMSL 2000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : DGA SITE DE TOURRIS. TEL : 04 22 43 80 08 / 80 07 / 80 13. CAG/CAM : contournement obligatoire. Activation possible : - 0600-1500 (ETE - 1HR), - du 1er OCT au 31 MAY : Lun-Jeu sauf JF.
<b>LF R 235</b>	<b>COMBOIRE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol armes légères d'infanterie	3500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 7ème bataillon de chasseurs alpins. Lun, Ven sauf JF : 0630-1830 Mar, Jeu sauf JF: 0630-2200 Sam : Activable par NOTAM (ETE -1h). CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue de l'officier de tirs, TEL : 04 56 85 77 79 ou 04 56 85 77 80.
<b>LF R 238</b>	<b>LONGAGES</b> Vols d'aéronefs sans équipage à bord en vue et hors vue, de jour et de nuit.	500ft ASFC SFC	Référent de l'activité : 06.30.32.20.97 ou 09.71.16.99.46 0700-1700 sauf Dim et JF (ETE -1h). CAM / CAG : contournement obligatoire.
<b>LF R 239</b>	<b>COETQUIDAN SUD</b> Activités spécifiques Défense. Ballon captif.	5000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire et demandeur du NOTAM</b> : Directeur des vols (Tél publié dans le NOTAM d'activation). Activable H24 par NOTAM PN 24h. Selon protocole.
	CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après autorisation du DV. <i>Balisage diurne</i> : - du câble par des fanions rouges fluorescents tous les 50m, - de l'aérostat par des feux à éclats de haute intensité (1 blanc, 1 rouge). <i>Balisage nocturne</i> de l'aérostat : - par des feux à éclats de haute intensité (1 blanc, 1 rouge) - par un projecteur DCA au point d'encrage, faisceau de 1° d'ouverture et de couleur blanche. Détection/identification : Réflecteur RADAR, transpondeur 3/A et C (code détresse 7700 si rupture du câble). Activité réelle connue de : Rennes INFO 134.000 et ARMOR 124.725.		
<b>LF R 240</b>	<b>LALOUBERE</b> Activité véluvole.	5000ft AMSL 2500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : APP PYRENEES Activable SR-SS selon protocole.
	CAG IFR, VFR, vols CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour l'activité de parachutage et les aéronefs à l'arrivée et au départ de Tarbes-Laloubere. Activité réelle connue de : - Lourdes ATIS et TWR, - Pyrenees INFO.		
<b>LF R 242</b>	<b>ARCOMPES</b> Pyrotechnie.	800 ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : Mr SAUVESTRE Tél : 06 80 40 43 97. HOR activité : 0800-1700 (ETE -1h)
	Activité réelle connue de Avord TWR pendant HOR ATS sur 119.7 et de SIV Limoges 124.050. CAG IFR/VFR, CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.		

<b>LF R 243</b>	<b>LA FERTE SAINT-AUBIN</b>  Tirs de mortiers inertes.	FL 065 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Thales LAS France SAS. TEL : 02 38 51 63 63 / 68 49 Activité : Lun-Ven sauf JF : 0700-1600 (ETE -1h). Contournement obligatoire.
<b>LF R 245</b>	<b>FONTEVRAUD</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol, Tirs air/sol, mise en oeuvre d'explosifs, activités hélicoptères d'aérocordage et d'hélicoptage.	FL 090 SFC	<b>Gestionnaire</b> : EMS - camp de Fontevraud Tél : 02 41 83 82 31 - 02 41 83 82 04 Activable H24. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : pénétration sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de Nantes INFO et Poitiers INFO.
<b>LF R 246</b>	<b>CASTRES MAZAMET</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol (mortiers)	5300ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 8ème RPIMA 05 63 51 43 24 H24. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de Castres INFO 118.5, Toulouse INFO 121.250.
<b>LF R 247 A</b>	<b>CAMP DE SOUGE</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs explosifs. Tirs sol/sol.	3500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 13ème régiment de dragons parachutistes : 05 56 68 40 45. Espace défini à l'exclusion de la LF-R 598 Saint-Jean d'Illac.  SFC-2000ft : H24. 2000ft-3500ft : activation par NOTAM.
	CAM : sur autorisation du gestionnaire. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité sauf vols programmés et autorisés par le gestionnaire. Activité réelle connue de : MERIGNAC TWR, AQUITAINE INFO, ATIS MERIGNAC.		
<b>LF R 247 B</b>	<b>CAMP DE SOUGE</b>  Activités spécifiques Défense.	1200ft AMSL SFC	IDEM LF R 247 A  Activable H24
<b>LF R 248</b>	<b>TARNOS</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol	1500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er RPIMA : 05.59.50.54.32. HOR : Sauf JF : Activable : - Du 16/09 au 14/06 : MAR et JEU 0500-1500, - Du 15/06 au 15/09 : MAR 0500-0900 (ETE : - 1h)
	CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de : - BIARRITZ INFO 119.175 Mhz, - BIARRITZ TWR 118.7 Mhz selon protocole.		
<b>LF R 249</b>	<b>CAMP DE BUSSAC</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	3000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 515ème RT : 05.45.64.86.36. IFR/VFR contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de AQUITAINE INFO 120.575 Mhz.575. Activité annoncée par NOTAM.
<b>LF R 250</b>	<b>CAMP D'AVON BRIOUX</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	2000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : école nationale des sous-officiers d'active : 05. 49.76.82.49.  Activité annoncée par NOTAM
	IFR/VFR contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : sur autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de POITIERS INFO 124.0 Mhz.		
<b>LF R 251 A</b>	<b>SAINT ASTIER</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs d'explosifs et d'artifices lacrymogènes.	1000ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie : 05 53 02 37 06. H24. Contournement obligatoire pendant l'activité.
<b>LF R 251 E</b>	<b>SAINT ASTIER</b>  Activités spécifiques Défense. Mission d'entraînement d'appui aérien par hélicoptère de la Gendarmerie Nationale.	2500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie : 05.53.02.37.06 Contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue de : SIV 1 AQUITAINE. A l'exclusion de la LF-R 251A. Activation possible H24.

<b>LF R 251 W</b>	<b>SAINT ASTIER</b> Activités spécifiques Défense. Mission d'entraînement d'appui aérien par hélicoptère de la Gendarmerie Nationale.	2500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie : 05.53.02.37.06 Contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue de : SIV 1 AQUITAINE. A l'exclusion de la LF-R 166 A2 GIRONDE NORD et de la LF-R 166 B PERIGORD lorsqu'elles sont actives. Activation possible par NOTAM, sauf Dim et JF.
<b>LF R 252</b>	<b>DIEUZE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	3500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CFIM Dieuze : 03.87.05.87.02 Activable Lun-Jeu sauf JF : 0600-1700 Du 01/04 au 30/09 : Mar et Mer : 2000-2200. Du 01/10 au 31/03 : Mar et Mer : 1900-2100 (ETE -1h).
CAM/CAG : contournement obligatoire pendant l'activité réelle. Activité connue de : - Phalsbourg APP 118.450, - Strasbourg INFO 119.450, - Strasbourg APP 120.7.			
<b>LF R 254</b>	<b>SAINT-ROMAIN</b> Activité vélocive.	3500ft AMSL 2500ft AMSL	Activable selon protocole, tous les jours de SR-30 à SS+30.
- CAG IFR et CAM I et T : contournement obligatoire, à l'exception des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone. - CAG VFR et CAM V : autorisés, après contact radio avec RENNES APP/FIS. - Activité réelle connue de RENNES APP/FIS.			
<b>LF R 256</b>	<b>LES CROCHERES</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	3400ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 511ème Régiment du Train 03 80 77 42 28/10. Activable de jour Lun et Mar sauf JF : 0700-1700. Mer et Jeu sauf JF : 0700-2100. Ven sauf JF : 0700-1100. (ETE -1h)
CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour les vols autorisés par le gestionnaire. Activité connue de : Bâle INFO 135.850.			
<b>LF R 257</b>	<b>CREIL HALATTE</b> Activités spécifiques Défense. Protection d'installations spécifiques des Armées.	1300ft AMSL 1000ft ASFC SFC	CAG/CAM : Contournement obligatoire sauf vols réalisant des missions de service public suivantes : - Armées, - Intérieur, - Douane, - Protection Civile, - Évacuations Sanitaires. Contact préalable obligatoire avec service de permanence : 03 65 36 69 19. Coexiste avec la LF-P 66 CREIL. H24.
<b>LF R 258</b>	<b>AMBERIEU</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	3500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Détachement Air 278 d'Ambérieu en Bugey. SR-SS. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
<b>LF R 259</b>	<b>LAMANCHS</b> Activités spécifiques Défense. Armes légères d'infanterie.	4200ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Officier de tir du 17ème GA : 05 58 82 27 25 ou 05 58 82 27 88. Activable H24. Pendant activité :
CAG IFR/VFR : contournement obligatoire. CAM : contournement obligatoire sauf vols autorisés par le gestionnaire. Activité réelle connue de : - Cazaux APP ou RAI : 119.600, - Biscarrosse TWR : 118.950, - Aquitaine INFO : 120.575.			
<b>LF R 260</b>	<b>ROYAN</b> Activités spécifiques Défense.	FL 135 FL 125	<b>Gestionnaire</b> : CMCC Bordeaux (MARENGO) ou CDC Mont de Marsan (MARINA) ou CDC de remplacement. Activable H24.
CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité réelle connue de : - Cognac APP 132.450, - Aquitaine APP 129.875, - Aquitaine INFO 120.575, - Cazaux APP 119.600, - Bordeaux CTL 125.100, - Bordeaux ESSAI 122.900.			
<b>LF R 261</b>	<b>LIMOGES</b> Activités spécifiques Défense.	FL 135 FL 125	<b>Gestionnaire</b> : CMCC Bordeaux (MARENGO) ou CDC Mont de Marsan (MARINA) ou CDC de remplacement. Activable H24.
CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité réelle connue de : - Cognac APP 132.450, - Limoges APP 118.075, - Limoges INFO 124.050, - Bordeaux CTL 127.675.			

LF R 262	<b>ENGHIEN</b> Circulation et procédures d'aérodrome.	1500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : De Gaulle APP, Le Bourget APP. SR+30-SS+30.
	CAG IFR/CAM : contournement obligatoire. CAG VFR : pénétration strictement réservée aux : - activités récréatives et sportives et aux pilotes des associations signataires d'un protocole avec les organismes gestionnaires et à leurs invités dûment instruits, - aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone après annonce sur Enghien A/A, - vols spéciaux selon la procédure décrite dans l'AIP AD2 LFPG TEXT, après annonce sur Enghien A/A. Pour des raisons de sûreté aérienne, toutes ou une partie des activités précitées peuvent être suspendues par publication temporaire. La zone se substitue aux portions d'espace aérien avec lesquels elle interfère.		
LF R 263	<b>SEPTFONDS</b> Vols d'aéronefs sans équipage à bord.	500ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : ONERA. Activation possible du Lun au Ven sauf JF : 0700-1900 (ETE -1h) sauf quand la LF-R 46 C est active.
	Contact TEL avant activité : 05 62 25 27 78 ou 05 62 25 25 63. Contact TEL pendant activité : 05 62 25 26 56 ou 06 71 40 28 81. CAM / CAG : contournement obligatoire.		
LF R 264	<b>ERMENONVILLE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	2000ft AMSL 1700ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : Base aérienne Creil TEL : 03 65 36 69 19 Activable : Lun-Ven : 0500-2300.
	CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Base aérienne Creil et Paris INFO.		
LF R 265	<b>LA GREMUSE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	1600ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 12ème RC 02 38 82 25 19 ou 31 67 ou 25 12 Activation SR-SS. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
LF R 266	<b>SAN SEBASTIAN</b>	2000ft AMSL SFC	Pendant HOR ATS de San Sebastian TWR.
CAG/CAM : après autorisation de SAN SEBASTIAN TWR 119.855 MHz. Activité réelle connue par : - BIARRITZ TWR, - BIARRITZ INFO.			
LF R 267 A	<b>TURSAN</b> Activité vélivole.	4500ft AMSL 1000ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : MARSAN APP. Activable SR-SS selon protocole.
LF R 267 B		4500ft AMSL 3000ft AMSL	CAG IFR/CAM I, T : contournement obligatoire pendant l'activité. CAG VFR/CAM V : transit libre. Zone activable de jour uniquement lorsque les R 34 / TMA Marsan sont actives.
LF R 267 C			Activité réelle connue de Marsan APP 119.700, Pyrénées INFO 126.525. La zone se substitue aux portions d'espace aérien avec lesquelles elle interfère.
LF R 268	<b>CERCOTTES</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Mise en œuvre d'explosifs.	2000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 12e RC TEL : 02 38 82 25 19 ou 31 67 ou 25 12 Active Lun-Jeu sauf JF : - 01/11 - 31/03 : 0400-2300 - 01/04 - 31/10 : 0400-0100 (ETE -1h).
	CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour ACFT coordonnés avec le champ de tir.		
LF R 269	<b>FLYBOARD AIR SAUSSET-LES-PINS</b> Expérimentations en vol d'aéronefs de l'entreprise Z AIR.	200ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : Z AIR TEL : 06 80 50 98 09 Activable Lun-Ven : SR/SS.
	CAG/CAM : Contournement obligatoire y compris pour les aéronefs circulant sans équipage à bord sauf pour les aéronefs participant à des opérations de sûreté aérienne, de lutte contre les incendies, de secours et de sauvetage lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone.		
LF R 271	<b>CAMPAGNOLE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	2100ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Base aérienne 701 Salon de Provence. H24.
	CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour les aéronefs autorisés par : - HOR ATS SALON APP / SALON TWR ; - Hors HOR ATS OPC (04 13 93 82 00).		

<b>LF R 275</b>	<b>PARIS</b> Circulation et procédures d'aérodrome.	2000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : De Gaulle APP, Orly APP, Le Bourget APP, Villacoublay APP. Active H24.
<p>CAG IFR / CAM : pénétration autorisée après contact radio avec un des organismes gestionnaires.</p> <p>CAG VFR : CONTOURNEMENT OBLIGATOIRE, sauf pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone et après autorisation d'un des organismes gestionnaires ;</li> <li>- les vols effectués selon l'arrêté du 17 décembre 2015, relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans équipage à bord et après autorisation d'un des organismes gestionnaires ;</li> <li>- les vols autorisés selon les procédures décrites dans les parties de l'AIP suivantes : AIP AD2 Paris Charles De Gaulle, Orly, Le Bourget et Villacoublay ; AIP AD3 Paris Issy Les Moulinaux ; trafic à destination ou en provenance de Enghien Moisselles : cf. AIP AD2 LFFE TXT 01 ; les activités récréatives et sportives publiées à l'AIP ENR 5.5 ; AIP ENR 1.2 et cartes aéronautiques 1/250 000 Région Parisienne et 1/100 000 Itinéraires hélicoptères en CTR Paris (annexe arrêté du 8 février 1984).</li> </ul> <p>Cette zone réglementée coexiste avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la CTR Paris, - la CTR Villacoublay lorsqu'elle est active.</li> </ul> <p>A l'exclusion des zones LF-R 84A et B, LF-R 113, LF-R 262, LF-R 333 et LF-R 3112 (Satory) lorsqu'elles sont actives. LF-P 21, LF-P 23, LF-P 25, LF-P 47 et LF-P 82 : pénétration interdite. Dérogations : voir AIP ENR 5.1.</p>			
<b>LF R 276</b>	<b>PATROUILLE DE FRANCE</b>  Activités spécifiques Défense. Entraînement de la Patrouille de France.	FL 060 SFC	<b>Gestionnaire</b> : SALON APP Activable : Lun-Ven : 0830-0945, 1125-1240, 1440-1555 (ETE -1h) En dehors de ces HOR, activable par NOTAM. Contournement obligatoire. Activité réelle connue de : - Salon TWR, - Provence INFO, - Marseille INFO, - Aix TWR.
<b>LF R 278</b>	<b>VANNES</b>  Circulation et procédures d'AD. Parachutages.	2500 ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Exploitant AD de Vannes Meucon H24. Définie à l'exclusion de la portion interférente de la LF-R 94 A MEUCON, lorsqu'elle est active. Contact radio obligatoire avec VANNES INFO ou A/A en l'absence AFIS. Information des usagers : - VANNES INFO, - NANTES INFO.
<b>LF R 279</b>	<b>VANNES PARA</b>  Parachutages	FL 145 2500 ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : Exploitant AD de Vannes Meucon Activable : 0800-2000 (ETE -1h)
<p>Zone définie à l'exclusion des LF-R 94 A et B MEUCON interférentes, lorsqu'elles sont actives. Contournement obligatoire pendant l'activité sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aéronefs au départ et à destination de l'AD de VANNES MEUCON, - aéronefs largueurs de parachutistes, - aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone.</li> </ul> <p>Information des usagers : - VANNES INFO, - NANTES INFO/APP.</p>			
<b>LF R 280</b>	<b>PUY du FOU</b>  Vols d'aéronefs sans équipage à bord. Ballon captif.	1750ft AMSL 1000ft ASFC  SFC	<b>Gestionnaire</b> : Parc du Puy du Fou P1 : 06 32 63 47 95 P2 : 02 51 64 23 28 Active : 1er MAR au 23 DEC : 0800-2359 (ETE -1h)
<p>A l'exclusion de la LF-R 149 D lorsqu'elle est active. Aéronefs motopropulsés : contournement obligatoire, sauf : - ACFT en opération d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone, - aéronefs autorisés par le gestionnaire.</p>			
<b>LF R 281</b>	<b>ORLEANS CERCOTTES</b>  Activités spécifiques Défense.	1500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CIRP Activable H24. A l'exclusion de la R 268 Cercottes lorsqu'elle est active.
<p>CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour les ACFT CAM coordonnés avec le CIRP. Activité réelle connue de : Bricy APP (activé transmis au RAIZ en dehors des HOR ATS), Seine INFO pendant les HOR ATS, Paris INFO.</p>			
<b>LF R 282</b>	<b>CAMPANELLA</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol.	3800ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 2ème régiment étranger parachutiste (REP). Lun-Ven : 0500-2300 (ETE -1h), Sam, Dim, JF : activable par NOTAM.
<p>CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire sauf aéronefs autorisés par le gestionnaire. Connaissance de l'activité : - Cellule tir 2ème REP : 04 95 60 92 70, - Permanence 2ème REP : 04 95 60 92 85.</p>			



LF R 283	<b>CARPIAGNE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol,	3500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er Régiment Etranger de Cavalerie (REC). Active H24.
	CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire sauf aéronefs autorisés par le gestionnaire. Activité connue de : - 1er REC : 04 42 73 33 99 ou 06 58 03 04 87, - Permanence : 04 42 73 33 28.		
LF R 287	<b>SAINT MEDARD</b> Activités spécifiques Défense.	1700ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 5ème régiment d'hélicoptères de combat : - 05.59.40.41.20 ou 05.59.40.41.40. - 05.59.40.03.72 ou 06.29.34.24.72. Activation par NOTAM : Mar et Jeu : 1100-2300 (ETE -1h).
	CAG : contournement obligatoire. CAM : pénétration après autorisation du gestionnaire. Activité réelle connue de : - Madiran 129.900, - RAIZ 129.900, - Pyrénées INFO, - ATIS Pyrénées.		
LF R 289	<b>SANGUINET</b> Tirs sol/sol.	1800ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Officier de permanence. Tél : 05.57.15.50.05 ou 06.87.71.83.80. Activation possible H24.
	Pendant l'activité : CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour les vols autorisés par Cazaux APP. Activité connue de Cazaux APP / RAIZ. Zone réglementée qui coexiste avec la LF-R 170 lorsqu'elle est active.		
LF R 290	<b>CARCANS</b> Activités spécifiques Défense.	FL 195 SFC	<b>Gestionnaire</b> : DGA EM site des Landes. Activation possible H24. Activation par NOTAM avec préavis de 72h.
	CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour: - les aéronefs ayant préalablement obtenu l'autorisation du gestionnaire. - les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque le contournement n'est pas compatible avec ces missions. Info des usagers : - Cazaux APP : 119.600 MHz, - Aquitaine INFO, - Bordeaux ACC.		
LF R 292	<b>HOUEVILLE</b> Activité de vol libre sous l'égide la Ligue Grand-Est de Vol Libre (LGEVL).	2000ft AMSL SFC	Du LS-30 au CS+30 : activation possible selon protocole. IFR / VFR / CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Ochey APP.
LF R 293	<b>MOULAINVILLE</b> Activités spécifiques Défense. Destruction d'explosifs.	2500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Groupement munitions Le Rozelier. Cadre de Permanence : 06.88.23.41.14 ou 03.29.73.53.93. Officier d'astreinte : 06.88.23.41.15.  Activation possible par NOTAM. Lun-Ven sauf JF : 0630-1530 (ETE -1h).
	Activité réelle connue de : - Etain TWR, - Strasbourg INFO. CAG / CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique après accord gestionnaire.		
LF R 294 A	<b>LANDIVISIAU</b> Activités spécifiques Défense. ARR / DEP ACFT sur AD Landivisiau LFRJ.	1500ft AMSL SFC	Activation possible H24. IFR / VFR / CAM : pénétration sur autorisation de LANDI APP. Activité connue de : LANDI APP, IROISE INFO, IROISE APP.
LF R 294 B		FL 070 1500ft AMSL	Lun-Ven sauf JF : activation possible H24. Sam, Dim et JF : activation possible par NOTAM avec un préavis de 48h.
	CAG / CAM : contournement obligatoire sauf ACFT suivants après accord de Landivisiau APP : - ACFT assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, - ACFT participant aux exercices. - ACFT IFR à destination de LFRB et LFRU. Activité connue de : LANDI APP, IROISE INFO, IROISE APP.		
LF R 295	<b>BRICY</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement présentation tactique avions de transport (A400M).	4500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : BRICY APP. TEL : 02 38 42 66 45 Activation possible : SR-SS.  CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de : Bricy APP / TWR.

LF R 301	<b>VAL DE VIENNE EST</b>	2500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CPA 30 En dehors activité : Bureau Activité du CPA 30 : 02 45 40 77 99 puis 70 95. Activable H24 par NOTAM avec un préavis de 48h. Lun-Ven sauf JF.
	Activités spécifiques Défense.		
	Pendant activité : Télépilote (TEL publié dans le NOTAM d'activation). CAM/CAG : contournement obligatoire sauf pour les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions, après notification auprès du télépilote (TEL publié dans le NOTAM d'activation). Activité réelle connue de : - Seine APP/INFO, - Tours TWR/INFO, - Poitiers INFO.		
LF R 302	<b>VAL DE VIENNE OUEST</b>	3500ft AMSL SFC	IDEM R 301
LF R 303	<b>SPLASH (Hydrobase LFTB)</b>	500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : PROVENCE TWR. Activation possible du SR au SS.
	Evolutions d'aéronefs dans la circulation de l'hydrobase Mari-gnane Berre (LFTB).		CAG/CAM : après autorisation de Provence TWR. Activation réelle connue de PROVENCE TWR.
LF R 324	<b>VEILLE REGION PARISIENNE</b>	2500 ft AMSL SFC	H24. Conditions de pénétration : *
	Activités spécifiques Défense. Mesure de sûreté aérienne		*CAG / VFR : à des fins d'identification, pour les appareils équipés de radio, hors période d'écoute ou de trafic sur une fréquence A/A, ATS ou ATC nécessaire à la conduite du vol, la veille de la fréquence 120.075 MHz est obligatoire. Les vols d'aéronefs sans équipage à bord sont autorisés dans le strict respect des dispositions réglementaires qui s'appliquent aux vols d'aéronefs sans équipage à bord évoluant en dehors d'une zone réglementée. La zone est définie à l'exclusion des parties de CTR, TMA et zones réglementées interférentes lorsqu'elles sont actives. La zone coexiste avec les parties de zones D ou P interférentes lorsqu'elles sont actives.
LF R 325	<b>SOLENZARA</b>	1900ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : officier de tir Base aérienne126 TEL 04 95 56 84 84 poste 24036. Activable H24. CAG/CAM : contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Solenzara APP 119.9, RAI 119.9, Bastia APP 123.825, Ajaccio APP 121.5.
	Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol Radar Défense		
LF R 326	<b>TOULAUD - JUVENTIN</b>	3500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er régiment de SPAHIS de Valence Activation possible H24.
	Activités spécifiques Défense. Tirs armes légères d'Infanterie Sol/Sol.		CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle disponible par TEL : 04 75 78 62 44 / 74 ou 06 75 92 89 30.
LF R 327	<b>MONTECH</b>	2000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 17ème régiment de génie parachutiste. Bureau instruction : 05.63.21.73.12 ou 73.27 Permanence : 05.63.21.73.34 Activable H24.
	Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol Armes légères d'infanterie.		CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire sauf ACFT autorisés par le gestionnaire. Activité réelle connue de Toulouse INFO 121.25.
LF R 328	<b>CAGNOTTE</b>	2500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Base école - 6ème régiment d'hélicoptères de combat de Dax. Cadre de permanence : 05 58 35 92 58 CAG/CAM : Contournement obligatoire. H24.
	Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.		
LF R 329	<b>PIERRELATTE</b>	500ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : Survey Copter. Lun : 1300-SS (MAX 1700) Mar-Ven : SR (MNM 0700) -1100 (ETE -1h).
	Vols d'expérimentation d'aéronefs circulant sans équipage à bord.		Activité régie par protocole avec l'exploitant. CAG et CAM : contournement obligatoire sauf aéronefs autorisés par le gestionnaire. Connaissance de l'activité : prévision connue J-1 avant 1800 locale sur RAI. TEL : 04 75 00 30 33. Exploitant d'aérodrome (S.I.T.A) : TEL : 04 7596 97 00

<b>LF R 330 A</b>	<b>PELISSANNE</b> Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage. Activité véli-vole. Activité militaire spécifique.	2500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : ESCA Salon. Activable Lun-Ven 0600-2300. Activable par NOTAM en dehors de ces HOR.
CAM/CAG : Pénétration sur autorisation. Suivre les instructions de Salon APP. Zone active en dehors des horaires d'activité de la LF-R 276 PATROUILLE DE FRANCE. Voir ENR 5.1. Activité réelle connue de : Salon TWR, Salon APP ou annoncée sur RAI 135.150, Provence INFO. Cette zone se substitue à la partie de la CTR Salon avec laquelle elle interfère.			
<b>LF R 330 B</b>	<b>AURONS</b> Activités spécifiques Défense. Ecole de pilotage. Activité véli-vole.	4500ft AMSL 2500ft AMSL	IDEM R 330 A  Cette zone se substitue à la partie de la CTA Salon partie 1 avec laquelle elle interfère.
<b>LF R 331</b>	<b>ARBONNE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	FL085 SFC	<b>Gestionnaire</b> : 13ème Bataillon de Chasseurs Alpins. Activable : - 01/10-30/04 : H24, - 01/05-30/09 : Mar-Jeu 0600-1000, 1200-1700, SR-SS.
CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire sauf aéronefs autorisés par le gestionnaire. Activité connue de : - Cellule tir 13ème BCA, TEL : 04 79 71 22 21, - Permanence 13ème BCA, TEL : 04 79 71 22 59			
<b>LF R 332 A</b>	<b>POINTE DE LA COMBE NEUVE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	FL115 SFC	IDEM R 331 Activable : - 15/05-15/07 : SR-SS, - 16/08-30/11 : SR-SS - sauf WE et JF.
<b>LF R 332 B</b>	<b>POINTE DE LA COMBE NEUVE</b> Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol mortiers.	FL125 SFC	IDEM R 331 Activable CS-LS par NOTAM. 15/06-15/09 : Lun-Dim 0500-1000, 1200-1500. Lorsqu'elle est active, la LF-R 332B se substitue à la LF-R 332A.
<b>LF R 333</b>	<b>BRETIGNY LEUDEVILLE</b> Vols d'aéronefs sans équipage à bord utilisés en vue et hors vue.	500ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : Systematic Paris Région. Tél : 06.63.97.69.09. Lun-Ven Sauf JF : SR-30 au SS+30  Activité connue par Orly APP et Paris INFO.
Contournement obligatoire à l'exception : - des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone, après contact téléphonique préalable auprès du gestionnaire - des vols liés à l'activité AEM N°8360 (voir AIP ENR 5.5) selon protocole - des aéronefs autorisés par le gestionnaire.			
<b>LF R 335</b>	<b>PUNTA BIANCA</b> Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	2800ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 2ème régiment étranger parachutiste (REP). Cellule tir 2ème REP : 04 95 60 92 70 Permanence 2ème REP : 04 95 60 92 85  Activation : Lun-Ven : 0600-2300 (ETE -1h). WE et JF activation par NOTAM.
CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : contournement obligatoire sauf aéronefs autorisés par le gestionnaire.			
<b>LF R 336 A</b>	<b>HASPARREN</b> Activités spécifiques Défense.	2000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er Régiment parachutiste d'infanterie de marine : 05 59 50 52 15. Activable par NOTAM. Sauf WE et JF. CAG/CAM contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Biarritz INFO / TWR.
<b>LF R 336 B</b>	<b>HASPARREN</b> Activités spécifiques Défense.	3000ft AMSL 2000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : 1er Régiment parachutiste d'infanterie de marine : 05 59 50 52 15. Activable par NOTAM. Sauf WE et JF. CAG/CAM contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Biarritz INFO / TWR.

<b>LF R 337</b>	<b>SAINT PEE SUR NIVELLE</b> Activités spécifiques Défense.	2000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er Régiment parachutiste d'infanterie de marine : 05 59 50 52 15. Activable par NOTAM. Sauf WE et JF. CAG/CAM contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Biarritz INFO / TWR.
<b>LF R 338</b>	<b>SAINT MARTIN DE SEIGNANX</b> Activités spécifiques Défense.	2000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er Régiment parachutiste d'infanterie de marine : 05 59 50 52 15. Activable par NOTAM. Sauf WE et JF. CAG/CAM contournement obligatoire. Activité réelle connue de : Biarritz INFO / TWR.
<b>LF R 339</b>	<b>LANDES</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'essais.	FL 145 FL 065	<b>Gestionnaire</b> : CCER Mont de Marsan. Activable 0530-2200 (ETE -1h). VFR/IFR : espace coexistant avec TMA Biarritz partie 8. Pénétration sur autorisation de Biarritz APP. CAM : sur autorisation de CCER Mont de Marsan. Activation connue : Biarritz APP ou ATIS.
<b>LF R 340</b>	<b>PAMIER</b> Activités spécifiques Défense.	1700ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er Régiment de chasseurs parachutistes. Officier tirs : 05.34.01.99.36 Permanence : 05.34.01.99.10 Lun-Jeu : 0700-1100, 1300-1600, 1900-2359 Ven : 0700-1100 (ETE -1h).
CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité réelle connue de : - Toulouse INFO, - Pamiers INFO.			
<b>LF R 341</b>	<b>ED</b> Activités spécifiques Défense.	1000ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : Base aérienne 701 de Salon de Provence. OPC : 04.13.93.82.00. Activable H24.
CAG / CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour les aéronefs sans équipage à bord autorisés selon protocole. Activité réelle connue du gestionnaire.			
<b>LF R 404</b>	<b>CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES</b> Expérimentations en vol d'aéronefs.	300ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : Z AIR TEL : 06 80 50 98 09 Activable Lun-Ven : SR-SS.
CAG/CAM : contournement obligatoire y compris pour les aéronefs circulant sans personne à bord, sauf pour les aéronefs participant à des opérations de sûreté aérienne, de lutte contre les incendies, de secours et sauvetage lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone. Activité réelle connue de Provence APP/INFO.			
<b>LF R 502</b>	<b>CAMP DE BROCHE</b> Activités spécifiques Défense.	1000ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er Régiment d'Infanterie de Marine (1er RIMa) : 05 45 22 42 63 ou 06 44 19 13 77 Activable Lun-Ven : 0430-2130.
CAG : Contournement obligatoire. CAM : ACFT autorisés par le gestionnaire. Activité réelle connue de : - LIMOGES INFO.			
<b>LF R 503</b>	<b>MOURMELON STAT</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'aéronefs sans équipage à bord.	2000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : STAT TEL : 03 26 67 81 00 ou 03 26 67 81 02 ou 03 26 67 82 31. Activation possible H24. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité.
Lorsqu'elle est active, cette zone se substitue à la partie de la LF-R 175 A avec laquelle elle interfère. Activité réelle connue de : - RAI : 118,625 MHz, - SEINE INFO, - SAINT-DIZIER APP, - PARIS ACC (1), - PARIS INFO (1). (1) information disponible uniquement lorsque le RAI est inopérational.			
<b>LF R 505</b>	<b>JOLIVET</b> Activités spécifiques Défense. Vols d'aéronefs sans équipage à bord.	1700ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : 53e RT TEL : 03 83 77 67 03 ou 06 74 49 89 94. Activation possible selon le protocole : LUN 0700 - VEN 1400 (ETE -1h).
CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité sauf pour les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement après notification auprès du gestionnaire. Activité réelle connue de : - OCHEY APP, - STRASBOURG INFO, - LORRAINE TWR/APP.			

LF R 506 A	COETQUIDAN Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Parachutages.	FL 115 SFC	<b>Gestionnaire</b> : Camp de Coëtquidan 02 97 70 77 67 Activable H24 sauf Dim et JF. A l'exclusion de la LF-R 239 COETQUIDAN SUD lorsque celle-ci est active.
	CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité, sauf appareil évoluant au profit du camp de Coëtquidan. Activité réelle connue de : - ARMOR (CCMAR) : 124.725 MHz, - RAKI INFO : 317.5 MHz, 143.550 MHz, - RENNES APP/INFO : 134.0 MHz.		
LF R 506 B	COETQUIDAN Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol. Parachutages.	FL 195 FL 115	<b>Gestionnaire</b> : Camp de Coëtquidan 02 97 70 77 67 Activable H24 par NOTAM sauf Dim et JF. CAM/CAG : contournement obligatoire pendant l'activité, sauf appareil évoluant au profit du camp de Coëtquidan.
	Activité réelle connue de : Armor (CCMAR) 124.725, Rennes INFO 134.000, Raki INFO 317.500/143.550, Brest ACC, Rennes APP, Nantes APP.		
LF R 508	FORT JEANNE D'ARC Activités spécifiques Défense. Vols d'aéronefs sans équipage à bord.	600ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : 3e RH TEL : 03 87 15 71 46 ou 03 87 15 70 41 ou 06 83 08 75 47 Activation possible : Lun : 1100-1600, Mar-Jeu : 0700-1600, Ven : 0700-1100 (ETE -1h). CAG/CAM : contournement obligatoire pen- dant l'activité sauf pour les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement après notification auprès du ges- tionnaire. Activité réelle connue de : - STRASBOURG INFO, - LORRAINE TWR/APP.
	LF R 509	CHAMBIERE Activités spécifiques Défense. Vols d'aéronefs sans équipage à bord	800ft ASFC SFC
LF R 513 E	ALPILLES Activité vélivole. Présence de planeurs sans transpondeur.	FL 115 4500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : PROVENCE APP. Activation possible de SR-30 à SS+30. CAG IFR / CAM I et T : contournement obligatoire sauf instruction du contrôle.
LF R 513 W	CAG VFR, CAM V : pénétration VFR sur autorisation de Provence APP. Contact radio obligatoire avec Provence APP. <b>R 513 E : Non activable si LF R276 active.</b> Activation et plafond réels connus de PROVENCE APP.		
LF R 570	BILLARD Activités spécifiques Défense.	200ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : 1er Régiment de SPAHIS : 04 75 78 62 44 ou 06 75 92 12 30. Activable H24. CAG : contournement obligatoire pendant l'activité. CAM : aéronefs autorisés par le gestionnaire. Activité réelle connue de : VALENCE INFO pen- dant les horaires d'activité, ou du gestionnaire.
	LF R 571	BANGE Activités spécifiques Défense.	800ft ASFC SFC
LF R 574 A	AUVOURS Activités spécifiques Défense. Tirs Sol/Sol (dont mortiers).	FL 055 SFC	<b>Gestionnaire</b> : 2ème RIMA Tél : 02 43 54 62 38 ou 42 Fax : 02 43 54 62 67. Activable Lun-Dim : 0500-2230 (ETE -1h)
	CAM/CAG : contournement obligatoire sauf ACFT SAR et sécurité publique après accord gestionnaire. Activité réelle connue de RAI : 02 43 54 62 38 en HNO, Nantes INFO, Seine INFO, Le Mans INFO.		
LF R 574 B	AUVOURS Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol (dont mortiers).	FL 075 FL 055	IDEM R 574 A. Activité annoncée par NOTAM. Activité possible uni- quement après accord Subdivision Contrôle Nantes.
	LF R 576 A	POLSET Activités spécifiques Défense. Tirs sol/sol.	8500ft AMSL SFC
CAG : Contournement obligatoire. CAM : Aéronefs autorisés par le gestionnaire Activité réelle connue de : MARSEILLE INFO.			
LF R 576 B	POLSET Idem R 576 B	FL 165 SFC	Idem R 576A HOR : Activation possible par NOTAM.

<b>LF R 589 A</b>	<b>LOT SUD</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	6000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons.  HOR : Activation par NOTAM. Sauf JF: - Lun : 0830-1100 - Mar : 0830-1100 et SS+30 - 2400 - Mer : SS+30 - 2400 - Jeu : 0830-1100 et SS+30 - 2400 - Ven : 0830-1100 (ETE - 1h) Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
	Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - MONTPELLIER INFORMATION, - AD voisins.		
<b>LF R 589 B</b>	<b>LOT NORD</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	4700ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons.  HOR : Activation par NOTAM. Sauf JF: - Lun : 0830-1100 - Mar : 0830-1100 et SS+30 - 2400 - Mer : SS+30 - 2400 - Jeu : 0830-1100 et SS+30 - 2400 - Ven : 0830-1100 (ETE - 1h) Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
	Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - MONTPELLIER INFORMATION, - AD voisins.		
<b>LF R 590 A</b>	<b>MENDE SUD</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	6400ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons.  HOR : Activation par NOTAM. Sauf JF: - Lun : 0830-1100 - Mar : 0830-1100 et SS+30 - 2400 - Mer : SS+30 - 2400 - Jeu : 0830-1100 et SS+30 - 2400 - Ven : 0830-1100 (ETE - 1h) Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
	Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - MONTPELLIER INFORMATION, - AD voisins.		
<b>LF R 590 B</b>	<b>MENDE NORD</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	5800ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons.  HOR : Activation par NOTAM. Sauf JF: - Lun : 0830-1100 - Mar : 0830-1100 et SS+30 - 2400 - Mer : SS+30 - 2400 - Jeu : 0830-1100 et SS+30 - 2400 - Ven : 0830-1100 (ETE - 1h) Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
	Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - CLERMONT INFORMATION, - AD voisins.		
<b>LF R 591</b>	<b>ALLIER</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions	6600ft AMSL 800ft ASFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons.  HOR : Activation par NOTAM. Sauf JF: - Lun : 0830-1100 - Mar : 0830-1100 et SS+30 - 2400 - Mer : SS+30 - 2400 - Jeu : 0830-1100 et SS+30 - 2400 - Ven : 0830-1100 (ETE - 1h) Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
	Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - MARSEILLE INFORMATION, - AD voisins.		

LF R 592	<b>CANTAL</b> Activités spécifiques Défense. Entraînement très grande vitesse, très basse altitude. Le pilote n'assure pas la prévention des collisions.	6400ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : CDPGE Athis-Mons.  HOR : Activation par NOTAM. Sauf JF: - Lun : 0830-1100, - Mar : 0830-1100 et SS+30 - 2400 - Mer : SS+30 - 2400, - Jeu : 0830-1100 et SS+30 - 2400, - Ven : 0830-1100 (ETE - 1h). Contournement obligatoire pendant les créneaux d'activation.
	Connaissance des créneaux d'activation par : - Internet : <a href="https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr">https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Préparation de vol/Cartes AZBA), - SOFIA Briefing : <a href="https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr">https://sofia-briefing.aviation-civile.gouv.fr</a> (rubrique Cartes AZBA). Activité réelle connue de : - CLERMONT INFORMATION, - AD voisins.		
LF R 593	<b>LES PUY</b> Idem LF R 589 A	FL 085 800ft ASFC	Idem LF R 592
LF R 597	<b>ST JEAN DE LINIERES</b>  Activités spécifiques Défense. Tirs de destruction par explosifs.	2000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : EG - GF/cellule programme 02 41 24 83 31 ou 86 60. PC TIR : 02 41 39 70 40. Activation possible Lun-Ven : 0600-1900 (ETE - 1h). CAM/CAG : contournement obligatoire sauf ACFT SAR et sécurité publique après accord gestionnaire ou PC TIR.
	Activation réelle connue de : - RAI en HNO : 02 41 24 83 31 ou 86 60. - NANTES INFO		
LF R 598	<b>SAINT JEAN D'ILLAC</b>  Activités spécifiques Défense. Stockage permanent et élaboration de produits dangereux.	500ft ASFC SFC	<b>Gestionnaire</b> : DGA EM site Gironde.  HOR : H24 Information des usagers : - MERIGNAC TWR, - AQUITAINE INFO, - ATIS MERIGNAC.
	CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour les aéronefs : - ayant préalablement obtenu l'autorisation du gestionnaire, - assurant des missions de secours, d'assistance, de sauvetage, de douanes, de police ou de sécurité publique lorsque le contournement n'est pas compatible avec ces missions, - en CAG IFR en contact avec MERIGNAC TWR.		
LF R 599	<b>ARCACHON</b>  Activité véluvole.	4500ft AMSL 1000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : CAZAUX APP. Possible activation selon protocole.
	CAG IFR/CAM I, T : contournement obligatoire. CAG VFR/CAM V : transit libre si Vi < 140 kt. Zone activable de jour uniquement lorsque les LF-R31 / TMA CAZAUX sont actives. Activité connue de ARCAHON INFO, CAZAUX APP ou sur RAI 119.6. La zone se substitue aux portions d'espace aérien avec lesquelles elle interfère.		
LF R 601	<b>NEVACHE</b>  Activités spécifiques Défense. Tir sol/sol.	FL 110 SFC	<b>Gestionnaire</b> : 2e régiment étranger du Génie (2e REG). TEL : 04 90 74 83 00 / 04 13 06 20 36 / 04 90 74 82 67 Activation possible H24 par NOTAM avec un préavis de 72h.
	CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions, après notification auprès du gestionnaire. Activité réelle connue de : MARSEILLE INFO.		
LF R 602	<b>ABLIS</b>  Activités spécifiques Défense.	2500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Site d'Ablis. em-defense-aero.contact.fct@intra.def.gouv.fr TEL : 06 23 08 44 14 Activation possible H24 par NOTAM avec un préavis de 72h.
	CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour : - les aéronefs ayant préalablement obtenu l'autorisation du gestionnaire, - les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque le contournement n'est pas compatible avec ces missions après contact préalable avec le gestionnaire. Information des usagers : - PARIS INFO, - CHEVREUSE INFO et - SEINE INFO.		
LF R 604	<b>LA FERTE ALAIS</b>  Activités spécifiques Défense.	2500ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : Site d'Ablis. em-defense-aero.contact.fct@intra.def.gouv.fr TEL : 06 23 08 44 14 Activation possible H24 par NOTAM avec un préavis de 72h.
	CAG/CAM : contournement obligatoire sauf pour : - les aéronefs ayant préalablement obtenu l'autorisation du gestionnaire, - les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque le contournement n'est pas compatible avec ces missions après contact préalable avec le gestionnaire. Information des usagers : - PARIS INFO, - CHEVREUSE INFO et SEINE INFO.		

<b>LF R 1250 A</b>	<b>POURRIERES</b> Activités spécifiques Défense. Activité d'aéronefs sans équipage à bord. Expérimentation en vol d'aéronefs.	3000ft AMSL SFC	<b>Gestionnaire</b> : ALTHEA 04 12 39 04 65. directeurvol@altheafrance.fr. CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de : - LE LUC APP (LF-R 95 A active) - MARSEILLE INFO (LF-R 95 A inactive). HOR : Activable H24 selon protocole.
<b>LF R 1250 B</b>	<b>POURRIERES</b> Activités spécifiques Défense. Activité d'aéronefs sans équipage à bord. Expérimentation en vol d'aéronefs.	3500ft AMSL 3000ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : ALTHEA 04 12 39 04 65 directeurvol@altheafrance.fr CAG/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de : - LE LUC APP (LF-R 95 A active), MARSEILLE INFO (LF-R 95 A inactive).
<b>LF R 1274</b>	<b>BANNE D'ORDANCHE</b> AEM, planeurs de grande taille (3 à 7 m d'envergure).	7700ft AMSL 3300ft ASFC  SFC	CAM/CAG : contournement obligatoire. HOR : SR-SS



# TMA PARIS - ACTIVITÉ VÉLIVOLE - ZONES R 3000

Réf : AIP France ENR 5.1 p513

NR (zones grisées → RTBA)	LIEU Type de restriction	LIMITES VETI- CALES	Gestionnaire <i>HOR (ETE -I HR)</i> OBSERVATIONS		
LF R 3100 A	BEYNES  Activité vélivoile restreinte.	3500ft AMSL 2500ft AMSL	<b>Gestionnaires</b> : DE GAULLE APP, ORLY APP, VILLACOUBLAY APP.  <i>Activable LS-30-CS+30 et selon protocole.</i>  Pendant l'activation de la zone : - IFR/CAM : contournement obligatoire. - VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits.  Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.  Activité connue de :		
LF R 3100 B		4500ft AMSL 2500ft AMSL			
LF R 3100 B		4500ft AMSL 2500ft AMSL			
LF R 3100 C		4500ft AMSL 3500ft AMSL			
LF R 3100 D	BEYNES  Activité vélivoile restreinte. Activité Voltige restreinte N°6202.	FL 055 3500ft AMSL	- De Gaulle APP, - Orly APP, - Villacoublay APP, - Le Bourget INFO/APP.		
LF R 3100 E	BEYNES  Activité vélivoile restreinte.	FL 055 4500ft AMSL			
LF R 3100 F		FL 055 3500ft AMSL			
LF R 3100 G		FL 055 4500ft AMSL			
LF R 3100 H		4500ft AMSL 3500ft AMSL			
LF R 3100 J		3500ft AMSL 2500ft AMSL			
LF R 3100 K		FL 055 4500ft AMSL			
LF R 3100 L		FL 055 4500ft AMSL			
LF R 3100 M		FL 055 4500ft AMSL			
LF R 3100 N		FL 065 FL 055			
LF R 3101 A		BUNO  Activité vélivoile restreinte.		FL 055 4500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : ORLY APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon modalité proto- colaire.</i> Activité connue de : Orly APP, Villacoublay APP.  Pendant l'activation de la zone : - IFR/CAM : contournement obligatoire. - VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits.  Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.
LF R 3101 B				FL 055 3500ft AMSL	
LF R 3101 C				4500ft AMSL 3500ft AMSL	
LF R 3101 D	BUNO  Activité vélivoile restreinte. Activité de voltige restreinte.	4500ft AMSL 3500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : DE GAULLE APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon protocole.</i> Activité connue de : De Gaulle APP.  Pendant l'activation de la zone : - IFR/CAM : contournement obligatoire. - VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits.  Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère. A l'exclusion de la R 3102V lorsqu'elle est active.		
LF R 3102 A	COMPIEGNE  Activité vélivoile restreinte.	4500ft AMSL 2500ft AMSL			
LF R 3102 B		FL 075 2500ft AMSL			
LF R 3102 C					

LF R 3102 D	COMPIEGNE Activité véliplane restreinte.	FL 075 FL 065	<b>Gestionnaire</b> : DE GAULLE APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon protocole.</i>
LF R 3102 E		FL 075 4500ft AMSL	Activité connue de : De Gaulle APP. Pendant l'activation de la zone : - IFR/CAM : contournement obligatoire. - VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits.
LF R 3102 V	COMPIEGNE Activité véliplane restreinte. Activité de voltige restreinte N°6053.	FL 065 2500ft AMSL	Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.
LF R 3103 A	COULOMMIERS Activité véliplane restreinte	3500ft AMSL 1500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : ORLY APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon modalité protocolaire.</i>
LF R 3103 B		3500ft AMSL 2500ft AMSL	Activité connue de : Orly APP, De Gaulle APP. Pendant l'activation de la zone : IFR/CAM : contournement obligatoire. VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.
LF R 3103 C		4500ft AMSL 3500ft AMSL	
LF R 3103 D		FL 055 3500ft AMSL	
LF R 3103 E		FL 055 4500ft AMSL	
LF R 3103 F		3500ft AMSL 1500ft AMSL	
LF R 3103 G		3500ft AMSL 2500ft AMSL	
LF R 3103 H		4500ft AMSL 2500ft AMSL	
LF R 3103 J		4500ft AMSL 3500ft AMSL	
LF R 3103 K		FL 055 3500ft AMSL	
LF R 3103 L		FL 055 4500ft AMSL	
LF R 3103 M		FL 065 3500ft AMSL	
LF R 3103 N		FL 065 4500ft AMSL	
LF R 3103 P		FL 055 4500ft AMSL	
LF R 3104 A (1)	MANTES Activité véliplane restreinte.	4500ft AMSL 3500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : DE GAULLE APP. <i>Activable SR-30-SS+30 et selon modalité protocolaire.</i> <b>(1)</b> A l'exclusion de la zone R 3104V lorsqu'elle est active. Pendant l'activation de la zone : - IFR/CAM : contournement obligatoire. - VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère. Activité connue de : - De Gaulle APP, - Orly APP, - Villacoublay APP, - Le Bourget INFO/APP.
LF R 3104 B	MANTES Activité véliplane restreinte.	FL 055 4500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : DE GAULLE APP. <i>Activable SR-30-SS+30 et selon modalité protocolaire.</i> Activité connue de : - De Gaulle APP, - Orly APP, - Villacoublay APP - Le Bourget INFO/APP. <b>(1)</b> A l'exclusion de la zone R 3104V lorsqu'elle est active. Pendant l'activation de la zone : <b>IFR/CAM</b> : contournement obligatoire. <b>VFR</b> : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.

LF R 3104 C	MANTES  Activité véliplane restreinte.	4500ft AMSL 2500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : DE GAULLE APP.
LF R 3104 D (1)		FL 055 3500ft AMSL	<i>Activable SR-30-SS+30 et selon modalité protocolaire.</i>
LF R 3104 E		FL 065 4500ft AMSL	Pendant l'activation de la zone : IFR/CAM : contournement obligatoire.
LF R 3104 F		4500ft AMSL 3500ft AMSL	VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.
LF R 3104 G (1)		4500ft AMSL 3500ft AMSL	
LF R 3104 H		FL 055 4500ft AMSL	Activité connue de : - De Gaulle APP, - Orly APP, - Villacoublay APP - Le Bourget INFO/APP.
LF R 3104 J		FL 065 4500ft AMSL	(1) A l'exclusion de la zone R 3104V lorsqu'elle est active.
LF R 3104 K		FL 055 4500ft AMSL	
LF R 3104 V	MANTES  Activité véliplane restreinte. Activité de voltige restreinte N°6205.	FL 065 3500ft AMSL	<i>Activable 0900-SS (ETE -1h)</i> <b>IDEM R 3104 A</b>
LF R 3105 A	SOISSONS  Activité véliplane restreinte.	FL 055 3500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : De Gaulle APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon modalité protocolaire.</i> Activité connue de : De Gaulle APP. Pendant l'activation de la zone : - IFR/CAM : contournement obligatoire. - VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.
LF R 3105 B		FL 055 4500ft AMSL	<b>IDEM R 3105 A.</b> A l'exclusion de la zone R 3102 E lorsqu'elle est active.
LF R 3105 C		4500ft AMSL 3500ft AMSL	<b>IDEM R 3105 A</b>
LF R 3105 D		FL 055 3500ft AMSL	<b>IDEM R 3105 A</b> A l'exclusion de la zone R 3103 K lorsqu'elle est active.
LF R 3105 E		FL 055 4500ft AMSL	<b>IDEM R 3105 A</b> A l'exclusion de la zone R 3102 E lorsqu'elle est active.
LF R 3105 F		FL 065 4500ft AMSL	<b>IDEM R 3105 A</b> A l'exclusion des zones R 3102 E et R 3103 N lorsqu'elles sont actives.
LF R 3106 A	BAILLEAU  Activité véliplane restreinte.	FL 065 4500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : Orly APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon modalité protocolaire.</i> Activité connue de : Orly APP et Villacoublay APP.  Pendant l'activation de la zone : - IFR/CAM : contournement obligatoire. - VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.  ➔ A l'exclusion de la R 3106V lorsqu'elle est active.

<b>LF R 3106 B</b>	<b>BAILLEAU</b>	FL 065 3500ft AMS	<b>Gestionnaire</b> : Orly APP. <i>Activable LS-30-CS+30 et selon modalité protocolaire.</i>
<b>LF R 3106 C</b>	<b>BAILLEAU</b>	4500ft AMSL 3500ft AMSL	Activité connue de : Orly APP et Villacoublay APP.
<b>LF R 3106 D</b>	<b>BAILLEAU</b> Activité vélivole restreinte. Activité de voltige restreinte.	4500ft AMSL 3500ft AMSL	Pendant l'activation de la zone : - IFR/CAM : contournement obligatoire. - VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.
<b>LF R 3106 V</b>	<b>BAILLEAU</b> Activité vélivole restreinte. Activité de voltige restreinte N°6440.	FL 065 4500ft AMSL	<b>IDEM R 3106</b> <i>Activable LS-CS et selon modalité protocolaire.</i> Activité connue de : Orly APP.
<b>LF R 3107</b>	<b>CHAVENAY</b> Activité de voltige restreinte.	3500ft AMSL 2500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : De Gaulle APP, Orly APP et Villacoublay APP. <i>Activable HJ exclusivement. Lun-Ven : 0800-1830, Sam, Dim, JF : 1000-1830 (ETE -1h) et selon modalités protocolaires.</i>
	Activité connue de : De Gaulle APP, Orly APP, Villacoublay APP et Chavenay TWR. Pendant l'activation de la zone : IFR/CAM : contournement obligatoire. VFR : pénétration strictement réservée aux usagers autorisés par la DSAC Nord, signataires d'un protocole avec les organismes gestionnaires. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère.		
<b>LF R 3109 A</b>	<b>LA FERTE ALAIS</b>	3000ft AMSL 1500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : ORLY APP. Possible activation :
<b>LF R 3109 B</b>	Activité de voltige restreinte N°6216.	4000ft AMSL 3000ft AMSL	0800-1100 1300-1800 (ETE -1H) et accordée selon protocole. De jour uniquement.
	Pendant l'activation de la zone : - IFR et CAM : contournement obligatoire. - VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère. Activité connue de ORLY APP.		
<b>LF R 3110</b>	<b>PERSAN</b> Activité de voltige restreinte N°6204	3000ft AMSL 2500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : DE GAULLE APP. Possible activation : ETE : Lun-Ven : 0700-1000, 1100-1800 ; Sam : 0700-1000, 1200-1700 ; Dim : 0800-1000, 1300-1700. HIV : Lun-Ven : 0800-1100, 1200-SS ; Sam : 0800-1100, 1200-SS ; Dim : 0900-1100, 1300-SS et accordée selon protocole.
	Pendant l'activation de la zone : - IFR et CAM : contournement obligatoire, - VFR : pénétration strictement réservée aux pilotes des aéroclubs signataires d'un protocole avec l'organisme gestionnaire et à leurs invités dûment instruits. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère. Activité connue de : - DE GAULLE APP, - LE BOURGET INFO/APP.		
<b>LF R 3111 A</b>	<b>BIEVRES</b> Activité de parachutage N°253.	5000ft AMSL 2000ft AMSL	<b>Gestionnaires</b> : ORLY APP et VILLA APP. Possible activation SR-SS
	Pendant l'activation de la zone, CAG et CAM : contournement obligatoire sauf les ACFT : - participant à l'activité de parachutage selon protocole, - en CAG IFR autorisés par les organismes gestionnaires, - assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone après contact radio préalable avec l'un des organismes gestionnaires. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère. Services correspondant à la classe d'espace C et rendus par ORLY APP. Activité réelle connue de : - ORLY APP, - VILLA TWR, - VILLA APP et - CDG APP		

<b>LF R 3111 B</b>	<b>BIEVRES</b> Activité de parachutage N°253.	FL 090 5000ft AMSL	<b>Gestionnaires</b> : CDG APP, ORLY APP et VILLA APP.  Possible activation SR-SS.
	Pendant l'activation de la zone, CAG et CAM : contournement obligatoire sauf les ACFT : - participant à l'activité de parachutage selon protocole, - en CAG IFR autorisés par les organismes gestionnaires, - assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone après contact radio préalable avec l'un des organismes gestionnaires. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère. Services correspondant à la classe d'espace C et rendus par ORLY APP. Activité réelle connue de : - CDG APP, - ORLY APP, - VILLA TWR et - VILLA APP		
<b>LF R 3112</b>	<b>SATORY</b> Activités parachutage 360, 369 et 372	FL 100 1500ft AMSL	<b>Gestionnaires</b> : CDG APP, ORLY APP et VILLA APP.  Possible activation SR-SS.
	A l'exclusion de la zone LF-R 84 A Domaine de Versailles. Pendant l'activation de la zone, CAG et CAM : contournement obligatoire sauf les ACFT : - participant à l'activité de parachutage selon protocole ; - en CAG IFR autorisés par les organismes gestionnaires ; - assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement de la zone après contact radio préalable avec l'un des organismes gestionnaires. Cette zone se substitue aux portions de l'espace aérien de classe A avec lesquelles elle interfère. Services correspondant à la classe d'espace C et rendus par CDG APP et ORLY APP. Activité réelle connue de : - ORLY APP, - VILLA TWR, - VILLA APP, - CDG APP, - TOUSSUS TWR, - SAINT CYR TWR, - MOULINEAUX TWR.		
<b>LF R 3200 A</b>	<b>TOUR DU PIN</b> Activité véliplane restreinte.  <b>HOR</b> Activable SR-30 à SS+30	4500ft AMSL 2500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> : LYON APP . CAG/CAM : pénétration après contact radio avec LYON APP, veille radio et transpondeur obligatoire. Services rendus : information de vol et alerte. Lorsqu'elle est active, cette zone se substitue à la portion de l'espace aérien de classe C avec laquelle elle interfère. Activité connue de LYON APP et LYON INFO.
	<b>LF R 3200 B</b> Idem <b>LF R 3200 A</b>	4500ft AMSL 3500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> Idem <b>LF R 3200 A</b>
<b>LF R 3201 A</b>	<b>VILLEFRANCHE</b> Activité véliplane régie par protocole.	4500ft AMSL 2500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> Idem <b>LF R 3200 A</b> <b>HOR</b> Activable selon protocole SR-30 à SS+30.
<b>LF R 3201 B</b>	<b>VILLEFRANCHE</b> Idem : <b>LF R 3201 A</b>	FL 065 4500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> Idem <b>LF R 3200 A</b> <b>HOR</b> Activable selon protocole SR-30 à SS+30.
<b>LF R 3202</b>	<b>L'ARBRESLE</b> Idem : <b>LF R 3201 A</b> .	FL 065 4500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> Idem <b>LF R 3200 A</b> <b>HOR</b> Activable selon protocole SR-30 à SS+30
<b>LF R 3203</b>	<b>BEAUJOLAIS</b> Idem : <b>LF R 3201 A</b>	FL 070 FL 065	<b>Gestionnaire</b> Idem <b>LF R 3200 A</b> <b>HOR</b> Activable selon protocole SR-30 à SS+30
<b>LF R 3204 A</b>	<b>PILAT ONDE</b> Activité véliplane régie par protocole.	FL 065 4500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> Idem <b>LF R 3200 A</b> <b>HOR</b> Activable selon protocole SR-30 à SS+30
<b>LF R 3204 B</b>		FL 100 FL 065	
<b>LF R 3205 A</b>	<b>NORD-EST</b> Activité véliplane régie par protocole.	FL 065 4500ft AMSL	<b>Gestionnaire</b> Idem <b>LF R 3200 A</b> <b>HOR</b> Activable selon protocole SR-30 à SS+30
<b>LF R 3205 B</b>	<b>SUD-EST</b> Activité véliplane régie par protocole.		

***PAS DE TEXTE***